

Conseil
de jeunesse
de Montréal

Lachine

Montréal, ma ville, mon choix?

Avis du **CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL**
sur le **SENTIMENT D'APPARTENANCE**

Montréal 



Centre-des-Prairies/
Centre-aux-Trembles



Pierrefonds/
Roxboro



Côte-des-Neiges/
Notre-Dame-de-Grâce



Villeray/ Saint-Michel/
Parc-Extension



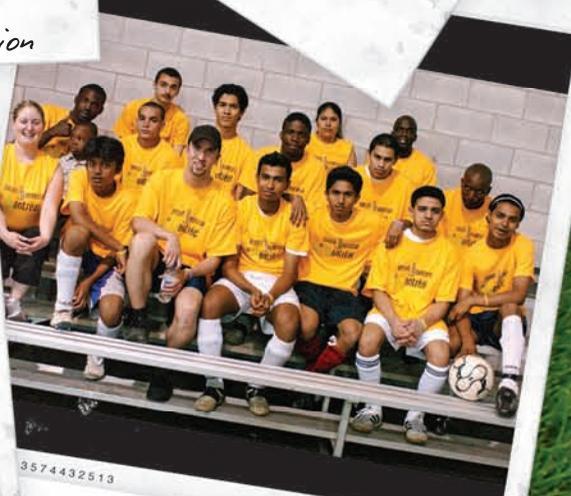
LaSalle



Centre-ville/
Carrierville



Sud-Ouest



Ville-Marie

AVIS

MONTRÉAL, MA VILLE, MON CHOIX?

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

DES JEUNES MONTRÉALAIS

Le présent avis a été élaboré sous la direction du comité Enjeux sociaux au cours de l'automne 2006, du printemps et de l'été 2007, dans les quatrième et cinquième années d'existence du Conseil jeunesse de Montréal.

MEMBRES DU COMITÉ

ENJEUX SOCIAUX

Maya Azzi
Louis Cléroux
Marilou Filiatreault
Fayçal Jebbari
Rosemonde Legault
Salvatore Mottillo
Jean-Louis Zokpe

COORDINATION

Sylvie Gauthier
Mylène Robert

RECHERCHE ET RÉDACTION

Véronique Colas, agente de recherche
Sessi Hounkanrin, agente de recherche
Amine Ali Babio, soutien à la recherche

RÉVISION LINGUISTIQUE

Louise-Andrée Lauzière

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUES

Les Imprimés MF inc./
Imprimerie Falcon inc.

COLLABORATION

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Jonathan Bergeron
Dominique Bernard
Jacqueline Corado
Éloïse Ouellet-Decoste
Philippe De Oliveira
Geneviève Gardere
Dominique Hamel
Xochilt Lopez
Marie-Paule Partikian
Claudia Lacroix Perron

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèques et Archives Canada

© Conseil jeunesse de Montréal, 2007

ISBN 978-2-7647-0711-1

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL
1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 868-5809
Télécopieur : 514 868-5810
cjm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/cjm

A V A N T - P R O P O S

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est un comité consultatif créé en février 2003 par l'Administration municipale afin de mieux tenir compte des préoccupations des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif de façon régulière sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale.

C'est dans le cadre de ce mandat que le comité Enjeux sociaux du CjM a choisi en 2006 de se pencher sur la question du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans. Les statistiques révèlent une nette diminution du taux d'appartenance des jeunes Montréalais de 20 à 34 ans à leur communauté locale par rapport à celui des jeunes de 12 à 19 ans. Ce constat a suscité dans le comité un questionnement quant aux raisons sous-jacentes à ce phénomène. Il révélait notamment que certains besoins de la jeunesse montréalaise n'étaient certainement pas comblés. Force est également de constater qu'à l'heure de la mondialisation, les villes sont davantage exposées à la concurrence en termes de choix de résidence. Celles-ci ont donc tout intérêt à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance territoriale fort de la part de leurs citoyens et citoyennes, au risque de compromettre leur dynamisme.

Le CjM a donc élaboré cet avis, intitulé *Montréal, ma ville, mon choix?*, ayant pour objectif de faire le point sur la situation actuelle à Montréal et de formuler – tout en reconnaissant le travail déjà accompli – des pistes d'intervention adaptées à la réalité de la métropole. Cet avis inclut aussi la présentation de la Journée des jeunes Montréalais, événement organisé par le CjM au printemps 2007 visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à la ville.

Dans cette publication, le masculin est utilisé comme genre neutre pour alléger le texte.

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE
ET DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire,
dossier Insertion socioprofessionnelle et sécurité alimentaire

Carole Chouinard, conseillère en développement communautaire,
dossier Insertion clientèle à risque et économie sociale

Geneviève Giasson, conseillère en développement
communautaire, dossier Développement social local

Guy Lacroix, conseiller en développement communautaire,
dossier Itinérance et toxicomanie

Sylvie Lepage, conseillère en développement
communautaire, dossier Jeunesse et décrochage scolaire

Anne Rigaud, conseillère en développement
communautaire, dossier Gangs de rue

SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
ET DU PATRIMOINE, PERSONNES-RESSOURCES

Suzanne Chantal, conseillère économique

Suzanne Laferrière, conseillère au développement de l'habitation

Benoît Van de Walle, conseiller en planification

SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES

Pierre Bélec, conseiller spécial au directeur général

ARRONDISSEMENTS, DIRECTION DE LA CULTURE, SPORTS, LOISIRS
ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PERSONNES-RESSOURCES

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : **Martin Laviolette**, conseiller stratégique

LACHINE : **Luc Robillard**, coordonnateur Jeunesse

LASALLE : **Suzanne Denis**, agente de soutien

À au développement communautaire

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES :

Amélie Franck, agente de développement

SUD-OUEST : **Sylvain Chaput**, coordonnateur sportif et jeunesse

VILLE-MARIE : **Lynne Roy**, agente de développement clientèle

CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI

CÔTE-DES-NEIGES : **Jean Isseri**, directeur,

Brian Smith, agent employabilité

HOCHELAGA-MAISONNEUVE : **Anne Saint-Pierre**, directrice

ORGANISMES JEUNESSE

CONCERTATION JEUNESSE HOCHELAGA-MAISONNEUVE :

Geneviève Coulombe

MERCIER-EST, L'ANTRE-JEUNES : **Gaël Magrini** et **Benoît Amesse**

MONTRÉAL-NORD, CENTRE DES JEUNES

L'ESCALE 13-17 ANS : **Christine Black**

PARC-EXTENSION, CENTRE JEUNESSE UNIE :

Richard Vachon et **Valérie Lefèvre**

SUD-OUEST, MAISON DES JEUNES LA GALERIE : **Cathy Anglade**

SUD-OUEST, MAISON DES JEUNES L'ESCOMPETTE :

Jude Saint-Juste et **Joëlle F. Lepage**

SUD-OUEST, MAISON DES JEUNES L'ADOZONE : **Sébastien Latendresse**

TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE CÔTE-DES-NEIGES :

Maurice Casaubon et **Marc Alain Félix**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES, MAISON DES JEUNES

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES : **Maryse Fortin**

AUTRES ORGANISMES ET PERSONNES-RESSOURCES

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL :

Craig Ross, **Paul Rivesk** et **Mary Keley**

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTAGNE : **Roger Côté**

CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE : **Jean Robert Primeau**

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL, UQÀM : **Michel Parazelli**

ÉCOLE SECONDAIRE EULALIE-DUROCHER : **Pierre André Godin**

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE :

Michel Venne, **Sophie Gélinas** et **Ana Gray**

LE BON DIEU DANS LA RUE : **Caroline Dufour** et **Sylvain Flamand**

MISE AU JEU : **Luc Gaudet** et **Mayda Mekerian**

Y'A QUELQU'UN L'AUT'BORD DU MUR! : **Jean-Charles Phaneuf**

YMCA HOCHELAGA-MAISONNEUVE :

Luc Villandré

Jean-Marc Feussom

Un remerciement tout spécial à tous les répondants jeunesse qui ont contribué grandement à la distribution et à la cueillette des questionnaires dans leur milieu. Également, nous désirons remercier tous les commanditaires ainsi que les délégués des arrondissements avec qui nous avons collaboré étroitement à la réalisation de la 1^{re} édition de la Journée des jeunes Montréalais.

T A B L E D E S M A T I È R E S

Introduction	1
Chapitre 1 : Présentation des notions.....	3
1.1 Le besoin d'appartenance	4
1.2 Du besoin au sentiment d'appartenance	4
1.3 Les principaux aspects du sentiment d'appartenance territoriale	6
Chapitre 2 : Portrait général de la situation	9
2.1 Répartition spatiale des jeunes Montréalais : tendances	10
2.2 Diversité de la jeunesse montréalaise	11
2.3 Variété des enjeux liés au développement du sentiment d'appartenance territoriale.	12
2.4 Interventions de la Ville de Montréal au regard de ces enjeux.....	16
Chapitre 3 : Sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais	19
3.1 Les jeunes sont-ils fiers, fières d'habiter Montréal?	20
3.2 Les jeunes se sentent-ils intégrés à Montréal?.....	22
3.3 Les principaux facteurs diminuant le sentiment d'appartenance territoriale	24
Chapitre 4 : Développer le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais à leur milieu de vie.....	29
4.1 Présentation d'initiatives exemplaires à Montréal, au Québec, au Canada et à l'étranger selon les grands axes d'intervention identifiés ..	30
4.2 Journée des jeunes Montréalais	38
Chapitre 5 : Recommandations	41
Conclusion	49
Annexes.....	51
Annexe 1 : Sondage réalisé auprès des jeunes Montréalais de 12 à 30 ans	53
Annexe 2 : Consultations publiques réalisées auprès des jeunes Montréalais de 12 à 30 ans.....	93
Annexe 3 : Résolution de l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.....	103
Bibliographie	105
Tableau 1 : Processus de développement du sentiment d'appartenance	4
Tableau 2 : Part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale aux trois derniers recensements.....	10
Tableau 3 : Propositions d'amélioration des conditions de vie des répondants 12-17 ans.....	62
Tableau 4 : Propositions d'amélioration des conditions de vie des répondants 18-30 ans	72

L I S T E D E S F I G U R E S

Figure 1	Proportion de la population de 20 ans et plus n’ayant pas atteint le niveau collégial.	13
Figure 2	Fierté des répondants 12-17 ans à l’égard de leur ville	20
Figure 3	Fierté des répondants 18-30 ans à l’égard de leur ville	20
Figure 4	Fierté des répondants 12-17 ans selon le lieu d’habitation	21
Figure 5	Appréciation des répondants 12-17 ans du quartier de résidence selon le lieu d’habitation.	21
Figure 6	Fierté des répondants 18-30 ans selon le lieu de naissance	22
Figure 7	Participation communautaire et fierté des répondants 12-17 ans.	22
Figure 8	Participation communautaire des répondants 12-17 ans selon le sexe	23
Figure 9	Participation communautaire des répondants 12-17 ans selon le lieu d’habitation	23
Figure 10	Appréciation du niveau d’information des répondants 18-30 ans concernant les services offerts par la Ville.	23
Figure 11	Mobilité des répondants 18-30 ans.	24
Figure 12	Consultation publique du 15 mars 2007 à la Caserne 18-30 (arr. Mercier–Hochelaga-Maisonneuve).	25
Figure 13	Consultation publique du 28 mars 2007 au Centre de loisirs Saint-Laurent (arr. Saint-Laurent)	26
Figure 14	Équipes en pleine action!	39
Figure 15	Rassemblement pour peaufiner sa stratégie.	39
Figure 16	L’équipe gagnante de la Coupe CJM!.	39
Figure 17	Madame Mary Deros, l’entraîneuse, et Madame Anie Samson, la mairesse de l’arrondissement gagnant	40
Figure 18	Provenance géographique des répondants 12-17 ans	55
Figure 19	Fierté des répondants 12-17 ans à l’égard de leur ville	56
Figure 20	Fierté des répondants 12-17 ans selon le sexe	56

Figure 21	Fierté des répondants 12-17 ans selon le lieu d'habitation	56
Figure 22	Perception des 12-17 ans de la ville selon le sexe	57
Figure 23	Appréciation du quartier de résidence des répondants 12-17 ans selon le sexe	57
Figure 24	Appréciation du quartier de résidence des répondants 12-17 ans selon le lieu d'habitation.	58
Figure 25	Attraits pour les répondants 12-17 ans selon le sexe	58
Figure 26	Domaine d'intérêt/d'activités des répondants 12-17 ans selon le sexe	59
Figure 27	Connaissance du nom du maire de Montréal des répondants 12-17 ans	59
Figure 28	Participation communautaire des répondants 12-17 ans	60
Figure 29	Participation communautaire des répondants 12-17 ans selon le sexe	60
Figure 30	Participation communautaire des répondants 12-17 ans selon le lieu d'habitation.	61
Figure 31	Participation communautaire des répondants 12-17 ans et fierté.	61
Figure 32	Provenance géographique des répondants 18-30 ans.	64
Figure 33	Fierté des répondants 18-30 ans à l'égard de leur ville	65
Figure 34	Fierté des répondants 18-30 ans selon le sexe	65
Figure 35	Fierté des répondants 18-30 ans selon le lieu de naissance	66
Figure 36	Fierté des répondants 18-30 ans selon le lieu d'habitation	66
Figure 37	Perception de la ville des répondants 18-30 ans selon le sexe.	67
Figure 38	Attraits pour les répondants 18-30 ans selon le sexe	67
Figure 39	Domaine d'intérêt/d'activités des répondants 18-30 ans selon le sexe	68
Figure 40	Appréciation du niveau d'information des répondants 18-30 ans concernant les services offerts par la Ville et le secteur communautaire.	69
Figure 41	Niveau d'information des répondants 18-30 ans et fierté	69
Figure 42	Fréquence de la contribution bénévole des répondants 18-30 ans.	70
Figure 43	Contribution bénévole des répondants 18-30 ans et fierté.	70
Figure 44	Mobilité des répondants 18-30 ans.	71

I N T R O D U C T I O N

Dans un contexte où les populations sont de plus en plus mobiles, la question d'appartenance est aujourd'hui au cœur du développement social et territorial de nombreux centres urbains¹. En effet, une appartenance forte des citoyens à leur ville participe au dynamisme même de celle-ci tant au plan socioculturel qu'économique et concourt ainsi à son développement.

D'après les résultats de l'année 2005 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), ce sont dans les grands centres urbains que le taux d'appartenance à la communauté a tendance à être le plus faible comparativement aux régions rurales qui affichent des taux plus élevés². On apprend notamment que 55 % des Montréalais de 12 ans et plus déclarent avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale (comparativement à 54 % des Québécois et 64 % des Canadiens)³. Par ailleurs, de récents résultats, publiés en mars 2006, révèlent que 66 % des jeunes Montréalais de 12 à 19 ans ont un sentiment d'appartenance très grand vis-à-vis de leur communauté locale (pourcentage le plus élevé de toutes les tranches d'âge) alors que les 20-34 ans ont le plus faible (46 %)⁴. Quelles sont donc les raisons qui pourraient expliquer ce fort décalage entre ces deux tranches d'âge?

Le thème de notre avis porte sur les moyens à mettre en œuvre en vue de développer et renforcer le sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans. Quant à son objectif, il est non seulement d'apporter des éléments de compréhension, des réponses par rapport à notre problématique, mais aussi des pistes de solution en termes d'actions visant le développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie.

Après une présentation des notions relatives à la question de sentiment d'appartenance territoriale, nous dresserons, d'une part, un portrait général de la situation en nous penchant d'abord sur le contexte et les réalités des jeunes Montréalais au sein de la ville. Nous traiterons des enjeux s'y référant et qui présentent un lien avec le développement du sentiment d'appartenance territoriale ainsi que des interventions de la Ville à cet égard. Nous tenterons, d'autre part, d'évaluer la réalité de la notion d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais ainsi que les facteurs pouvant entraver son développement. Pour cela, un sondage a été réalisé auprès des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans à partir duquel près de 700 questionnaires ont été analysés. En appui au sondage, trois consultations publiques itinérantes ont été organisées et ont permis de recueillir l'avis d'une centaine de jeunes et d'intervenants jeunesse. Nous présenterons ensuite des exemples d'initiatives locales, régionales et étrangères inspirantes en matière de développement du sentiment d'appartenance territoriale, dont celle menée par le CjM au printemps 2007, soit la Journée des jeunes Montréalais. De cette analyse, seront finalement formulées, par les membres du CjM, des recommandations qui contribueront sans aucun doute à ce que les jeunes Montréalais développent un sentiment d'appartenance plus fort à leur ville.

¹ Luc Gwiazdzinski, *Sentiment d'appartenance et développement des territoires*, Poitiers, 1997.

² L'Enquête a été menée dans les régions socio-sanitaires canadiennes et les données, recueillies auprès des personnes de 12 ans et plus vivant dans des logements privés des dix provinces et trois territoires (Statistique Canada, 2005).

³ Statistique Canada, *Appartenance à la communauté et perception de l'état de santé : Premiers résultats de l'ESCC, janvier à juin 2005*, Ottawa, 2005. Le champ de l'étude s'étend à 119 régions socio-sanitaires du Canada.

⁴ Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Ottawa, 2003.

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DES NOTIONS

CE PREMIER CHAPITRE VISE À DÉFINIR LE TERME SUR LEQUEL PORTE CET AVIS, C'EST-À-DIRE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE. IL EST AINSI PRÉSENTÉ CI-APRÈS LES DIFFÉRENTES NOTIONS QUI EN EXPLIQUENT LE SENS. COMME NOUS NOUS INTÉRESSONS ÉGALEMENT À LA DIMENSION TERRITORIALE DU TERME, UNE PARTIE DU CHAPITRE Y EST CONSACRÉE. CELLE-CI S'APPUIE NOTAMMENT SUR LA MANIÈRE DONT LES JEUNES DÉFINISSENT EUX-MÊMES LEUR SENTIMENT D'APPARTENANCE À LEUR TERRITOIRE. AFIN DE RECUEILLIR CETTE INFORMATION, DES GROUPES DE DISCUSSION (*FOCUS GROUPS*) ONT ÉTÉ FORMÉS AVEC DES JEUNES. NOUS AVONS ÉGALEMENT RECUEILLIS, LORS DE NOS RENCONTRES DE TERRAIN, LE POINT DE VUE DES EXPERTS ET DES INTERVENANTS SOCIAUX SUR LE SUJET.

1.1 LE BESOIN D'APPARTENANCE

Le terme *appartenance* désigne le fait d'appartenir, de faire partie d'un ensemble constitué, d'une collectivité. Il s'agit d'une composante essentielle de la vie sociale, étant à la fois une aspiration existentielle de l'être humain et un des supports nécessaires à la construction de son identité.

« L'appartenance est le signe d'un lien humain et d'une place parmi les autres. »⁵

Aussi, constitue-t-elle un besoin inné chez l'être humain. Selon Maslow⁶ et Glasser⁷, le besoin d'appartenance fait partie des cinq besoins fondamentaux, essentiels à l'équilibre personnel de tout individu. Pour Maslow, l'individu ne pense à satisfaire un de ces cinq besoins fondamentaux que si le besoin qui le précède a été satisfait. C'est donc, d'après lui, une fois que l'individu a comblé ses besoins physiologiques (boire, manger, dormir, etc.) et de sécurité qu'il pensera à satisfaire son besoin d'appartenance. Pour Glasser, il s'agit du besoin le plus important, car *« il suppose l'interdépendance entre chaque individu pour satisfaire tous nos autres besoins »⁸*. La capacité de l'individu à établir et à maintenir des relations humaines harmonieuses acquiert alors toute son importance. Dans le cas contraire, cette incapacité constitue la source de plusieurs problèmes sociaux comme la maladie mentale, la toxicomanie, la violence, la criminalité, le décrochage scolaire, etc.⁹

Concernant le besoin d'appartenance, retenons principalement que :

« [...] L'être humain a besoin d'appartenir à un groupe, de s'associer à autrui, de sentir qu'il est rattaché à un réseau relationnel. »¹⁰

1.2 DU BESOIN AU SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le sentiment d'appartenance est un processus qui se construit progressivement et s'inscrit dans le temps. À la lumière de nos recherches documentaires et de nos entrevues auprès d'experts, nous avons tenté de reconstituer sommairement le processus de développement du sentiment d'appartenance.

« Pour que les jeunes développent un sentiment d'appartenance, il faut qu'ils sentent qu'ils ont une place dans la société. Le sentiment d'appartenance se construit au niveau de la place que l'on te donne ou que tu prends. »

*Carole Chouinard,
conseillère en développement communautaire,
Ville de Montréal*

⁵ Olivier Devillard, *La dynamique des équipes*, Paris, 2000.

⁶ Psychologue américain du début du siècle dernier, Abraham Maslow est considéré comme l'un des principaux meneurs de l'approche humaniste en psychologie. Il est l'auteur de la *théorie des besoins* (première formulation de la théorie en 1943) qui suppose que tout être humain est motivé par cinq groupes de besoins hiérarchisés comme suit : les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement personnel. Cette théorie constitue un outil de travail conceptuel utilisé dans les domaines d'action sociale et politique.

⁷ Psychiatre américain de renommée internationale, William Glasser est l'auteur de la *théorie du choix* (première formulation de la théorie en 1985) qui suppose que chaque individu choisit la plupart de ses comportements (actions et pensées), lesquels sont motivés par cinq besoins fondamentaux : la survie, l'appartenance, le pouvoir, la liberté et le plaisir.

⁸ Institut William Glasser, théorie du choix/réalité thérapie [<http://www.pro-action.ca/rt/tcrt/tc.asp>].

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, *L'estime de soi à l'école*, Montréal [<http://www2.csmb.qc.ca/estimesdesoi/theorie/appartenance.html>].

TABLEAU I : PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

PRENDRE CONSCIENCE	Lorsqu'on se sent estimé, on développe sa confiance vis-à-vis de soi-même et des autres. Cela permet de prendre conscience de sa valeur et de la place qu'on occupe parmi les autres.
S'IDENTIFIER	Lorsqu'on partage les mêmes valeurs, on a des objectifs communs. Cela permet de baliser son sentiment d'appartenance en créant ses propres repères, ses points d'ancrage.
S'INTÉGRER	Lorsqu'on est reconnu comme membre du groupe, est accepté, apprécié, respecté, écouté, etc. Cela augmente progressivement le degré d'estime personnelle et le sentiment d'appartenance à ce groupe.
SE SENTIR BIEN	Lorsqu'on éprouve de l'enthousiasme, du plaisir à interagir avec les autres membres du groupe. On crée de nouveaux liens, on évolue dans un contexte sain et agréable qui favorise notre état mental et physique.
ÊTRE FIER	Grâce à la cohésion du groupe, on a envie de communiquer, faire connaître et promouvoir les valeurs partagées et les activités de ce groupe. On développe son sens de responsabilités.
S'IMPLIQUER	Se sentant valorisé, on participe activement, on s'engage, on donne le meilleur de soi-même pour mettre en valeur son groupe. On augmente sa motivation, persévère et continue à renforcer son engagement.
PROGRESSER	Enrichi par son expérience collective, on évolue, acquiert des savoirs et des compétences transférables dans d'autres contextes.

Les quatre premières étapes de ce processus – prendre conscience, s'identifier, s'intégrer, se sentir bien – constituent l'essence même du développement du sentiment d'appartenance. En effet, à partir du moment où l'individu se sent intégré et se sent bien au sein d'un groupe, on peut considérer qu'il porte déjà un sentiment d'appartenance relativement fort envers celui-ci. À titre d'exemple, un adolescent, s'il est bien intégré dans son école, risque de protester contre un déménagement ou un changement de quartier annoncé par ses parents parce qu'il ne voudra ni changer d'école ni perdre ses amis¹¹. Les trois dernières étapes – être fier, s'impliquer, progresser – réfèrent, quant à elles, davantage au cheminement personnel de l'individu au sein de son groupe d'appartenance.

En outre, le processus de développement du sentiment d'appartenance est fortement lié à la notion de groupe. La famille constitue le premier groupe pour lequel l'individu développe un sentiment d'appartenance. L'école, le milieu professionnel, le milieu communautaire (dont les organismes jeunesse) sont également des lieux propices au développement d'un sentiment d'appartenance, notamment parce qu'ils se révèlent des instruments privilégiés pour la socialisation de l'individu.

Ils constituent des lieux de rencontre où les jeunes peuvent interagir avec leurs pairs ou leurs aînés, autres que ceux de leur famille, et créer des liens. Cette appartenance, dite sociale, peut aussi être associée à une entité beaucoup plus large dont l'individu ne connaît pas forcément tous les membres, comme sa communauté culturelle, linguistique, religieuse ou encore de résidence. De manière plus abstraite, elle peut être liée à une image (une marque de vêtement, par exemple), à un courant de pensée, une idéologie, une mode ou un mouvement (mouvement hip-hop ou punk, par exemple). On peut dès lors considérer qu'il n'existe pas d'appartenance unique chez un individu; l'identité d'une personne se trouve composée d'une multitude d'appartenances.

« Entre son quartier, son village et le monde, l'individu fonctionne en appartenances multiples. [...] En clair, il appartient à des groupes divers : familles, amis, collègues, partenaires sportifs [...] qui fonctionnent plus souvent en réseau que dans la proximité. »¹²

C'est notamment par la construction de ces liens, de ces réseaux relationnels (appartenance sociale) que l'individu va développer un attachement à son environnement (appartenance territoriale). De ce fait, le sentiment d'appartenance revêt un caractère pluridimensionnel. D'autres aspects entrent également en ligne de compte quant au développement du sentiment d'appartenance territoriale. Il nous a en effet été possible de faire ce constat lors des groupes de discussion réalisés auprès de jeunes et de nos rencontres avec les experts et intervenants sociaux.

¹¹ Germain Duclos et Danielle Laporte, « L'école, un milieu de vie, ou comment développer le sentiment d'appartenance à l'école », *Du côté des enfants*, vol. III, 1995.

¹² Luc Gwiazdzinski, *Sentiment d'appartenance et développement des territoires*, Poitiers, 1997.

I.3 LES PRINCIPAUX ASPECTS DU SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE

Outre les liens créés au sein de groupes d'appartenance, comme ceux susmentionnés, la manière dont les jeunes définissent leur sentiment d'appartenance à un territoire revêt les points suivants :

- **L'appréciation positive de leur milieu de vie et de leur environnement :** aimer sa ville, son arrondissement, son quartier, en avoir une image positive (conditions de vie et d'accès à un logement abordable ou à la propriété, confort de vie, propreté, sécurité, etc.), en être fier ou fière, être satisfait(e) des services, être conscient(e) des atouts et en quoi se distingue sa ville des autres villes.

« *Je suis née à Montréal et j'aime cette ville, j'habite l'arrondissement Ville-Marie, je suis fière de mon quartier parce que ça bouge beaucoup, il y a pleins de festivals et d'activités pas chères. Tout est à proximité et il y a aussi beaucoup de choses multiculturelles et d'espaces verts* » nous révèle une jeune fille de 15 ans. Dans ce témoignage, le lieu de naissance (Montréal) affecte positivement l'appréciation de cette jeune fille, elle met en avant les atouts de son milieu de vie (dynamisme du quartier, activités peu coûteuses, proximité, espaces verts, caractère multiculturel) et en est visiblement satisfaite.

- **L'identification à leur milieu de vie :** place et rôle des jeunes dans leur milieu (citoyenneté, participation, implication, engagement, appropriation, reconnaissance), partage d'une vision commune ou de centres d'intérêt (sports, arts, entrepreneuriat), vivre dans un environnement stimulant adapté à ses besoins, soit une ville dynamique et « jeune », « une ville qui nous ressemble ».

Le fait de dire « *Je suis Montréalais* » marque une identification plus forte que le simple fait d'affirmer « *J'habite Montréal* » ou « *Je vis à Montréal* ». L'appropriation par l'individu de son milieu de vie y est plus prononcée.

- **La propreté de l'environnement et l'aspect sécuritaire et agréable de leur milieu de vie :** bien-être, confort, qualité de vie, etc.

Les jeunes, mais aussi les intervenants sociaux, ont beaucoup insisté sur ces deux notions : « *Comment avoir le goût de rester dans un milieu si celui-ci est désagréable?* » Ce point nous confirme la forte sensibilité environnementale qu'ont les jeunes ainsi que leur volonté d'évoluer et de circuler dans un cadre de vie propre, sécuritaire et plaisant. La question des transports collectif et actif (accessibilité, pistes cyclables, etc.) a également largement été soulevée.

- **La connaissance de leur milieu de vie :** avoir de bons repères et des points d'ancrage, être bien informés, etc.

Un adolescent habitant Rivière-des-Prairies déplore le fait que les quelques organisations communautaires présentes dans son arrondissement ne « *s'affichent pas suffisamment c'est-à-dire ne font pas connaître leurs activités à la population* ».

- **La tolérance et le respect des différences**

À Montréal, se côtoient au quotidien des cultures venant des quatre coins du monde. Un jeune individu ouvert sur les richesses culturelles est plus à même d'apprécier la vie à Montréal ou dans un arrondissement multiculturel de la ville comme Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ou Saint-Laurent, par exemple. *A contrario*, un jeune qui éprouve un certain inconfort vis-à-vis de la mixité culturelle et de la cohabitation avec d'autres cultures pourrait manifester un faible sentiment d'appartenance, ne se reconnaissant pas dans le pluralisme culturel montréalais ou n'y trouvant pas sa place.

Les quatre préoccupations qui font l'unanimité auprès des jeunes, des experts et des intervenants sociaux concernent en particulier :

- la place qu'occupent les jeunes dans la société montréalaise;
- la qualité du cadre de vie (équipements, services, sécurité, propreté, etc.);
- l'accès à un logement abordable ou à la propriété;
- et la participation des jeunes à la vie de leur communauté.

La notion de FIERTE a fait l'unanimité chez les jeunes alors que les experts et intervenants sociaux ont plus évoqué les questions de RECONNAISSANCE et de VALORISATION. On comprend que la même idée se cache derrière : celle de se sentir accepté, respecté et de FAIRE PARTIE INTÉGRANTE du milieu dans lequel on vit. De plus, la façon dont les jeunes éprouvent le sentiment d'appartenance territoriale est souvent liée aux notions de BIEN-ÊTRE et de QUALITÉ DE VIE.

Le sentiment d'appartenance est donc un processus complexe à l'intérieur duquel la notion de groupe et de réseau joue un rôle important. Dans sa dimension territoriale, outre ces facteurs sociaux, le sentiment d'appartenance apparaît grandement relié à la place donnée aux jeunes dans la société montréalaise ainsi qu'aux notions de qualité du cadre de vie, d'accessibilité et de participation citoyenne. Ces aspects se réfèrent notamment aux étapes « s'identifier » et « s'intégrer » du processus de développement du sentiment d'appartenance. La notion de bien-être y est également prégnante, ce qui nous renvoie à l'étape « se sentir bien » de ce même processus. Dans une perspective de développement du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais, la Ville de Montréal a donc un rôle majeur à jouer à ces trois étapes du processus.

CHAPITRE 2

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SITUATION

À MONTRÉAL, LA PART DES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 29 ANS AU SEIN DE LA POPULATION EST DEMEURÉE STABLE AU COURS DES DEUX DERNIERS RECENSEMENTS, CONTRAIREMENT À CELLE OBSERVÉE POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC : EN 2001 ET 2006, LE GROUPE D'ÂGE DES 15-29 ANS REPRÉSENTAIT 21,4 % DE LA POPULATION MONTRÉLAISE ALORS QU'IL PASSAIT AU QUÉBEC DE 19,7 % EN 2001¹³ À 19,1 % EN 2006¹⁴.

Ainsi, en 2006, Montréal comptait **347 020** jeunes âgés de 15 à 29 ans. Avec les données disponibles, si on considère la tranche d'âge des 10-14 ans, en 2006, la jeunesse montréalaise représentait 26,5 % de la population, soit **430 050** individus¹⁵.

TABLEAU 2 : PART DES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 29 ANS DANS LA POPULATION TOTALE AUX TROIS DERNIERS RECENSEMENTS

Année de recensement	Ville de Montréal	Province de Québec
1996	22,4 %	20,0 %
2001	21,4 %	19,7 %
2006	21,4 %	19,1 %

Source : Statistique Canada

2.1 RÉPARTITION SPATIALE DES JEUNES MONTRÉLAIS : TENDANCES

L'analyse des cartes de répartition spatiale de la population par groupes d'âge révèle certaines tendances de distribution des jeunes Montréalais sur le territoire de l'agglomération¹⁶ :

- les jeunes de 14 ans et moins sont plus présents en périphérie. On observe également d'importantes concentrations de jeunes de cette tranche d'âge dans certains secteurs spécifiques de la ville. Il s'agit, de façon générale, de secteurs à forte densité de population et à grande concentration d'immigrants. Les jeunes de 14 ans et moins sont ainsi très présents dans les secteurs de Parc-Extension, Côte-des-Neiges, Saint-Michel, Cartierville, la partie est de Montréal-Nord ainsi que dans certaines zones de l'arrondissement de Saint-Laurent;
- les jeunes de 15 à 24 ans sont plus présents dans les quartiers centraux de la ville. Les arrondissements de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal figurent notamment parmi les arrondissements où la part de la population des 15-24

ans est la plus élevée (respectivement 17,4 % et 15,1 %, comparativement à 13,2 % pour la moyenne montréalaise)¹⁷. Les jeunes de 15 à 24 ans se concentrent particulièrement autour des écoles et des universités et en bordure du réseau de métro. Le secteur est de l'arrondissement de Montréal-Nord affiche aussi une présence importante de jeunes de cette tranche d'âge;

- Quant aux jeunes de plus de 25 ans, ils ne semblent pas présenter de concentration particulière sur le territoire montréalais.

Au regard des informations ci-dessus, il semblerait que certains facteurs entrent en jeu quant à la localisation de la jeunesse montréalaise sur le territoire de l'agglomération.

Pour les plus jeunes, il s'agit évidemment du facteur familial. Leur lieu de résidence (qui constitue leur territoire d'appartenance) est celui que leurs parents ont choisi. Dans le cas des familles immigrantes, il apparaît que celles-ci tendent à se concentrer là où elles retrouvent des liens avec leur pays d'origine ou du moins se retrouvent avec des personnes provenant, tout comme elles, d'un autre pays. Il s'agit donc souvent de secteurs où se côtoient diverses cultures. Les arrondissements de Saint-Laurent et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en sont des exemples : la part des immigrants de ces arrondissements représente respectivement 49 % et 45 %¹⁸. Selon Jean Isseri, directeur du Carrefour jeunesse

¹³ Secrétariat à la jeunesse, *Portrait de la jeunesse*, Québec, [http://www.jeunes.gouv.qc.ca/index.htm].

¹⁴ Statistique Canada, *Profil des communautés*, Recensement de 2006, Ottawa, 2007.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal, *La transformation démographique de Montréal et de la région métropolitaine, La répartition de la population sur le territoire de Montréal*, Montréal, 2005.

¹⁷ Service du développement économique et du développement urbain de la Ville de Montréal, Observatoire économique et urbain, *Population, âge et sexe. Les arrondissements de Montréal-Répertoire socio-démographique et classement par variables*, Montréal, 2003.

¹⁸ Observatoire statistique d'immigration et métropoles, *Portrait des populations immigrante et non immigrante, 2001, la Ville et les 27 arrondissements*, Montréal, septembre 2004.

emploi Côte-des-Neiges, « *le sentiment d'appartenance des jeunes du quartier Côte-des-Neiges est lié à la variété culturelle de l'arrondissement et au confort qu'apporte cette diversité* ».

Pour des jeunes plus âgés, des jeunes adultes, qui ont davantage la liberté de choisir leur lieu d'habitation, la diversité culturelle d'un quartier peut constituer un facteur de localisation, particulièrement pour ceux qui ne sont pas nés à Montréal. On constate également que l'aspect pratique, comme l'accès au transport collectif, constitue un critère important dans le choix de localisation des jeunes adultes. Anne Saint-Pierre, directrice du Carrefour jeunesse emploi Hochelaga-Maisonneuve, nous fait par ailleurs remarquer, lors d'une entrevue, que « *Depuis quelques années, une nouvelle vague de jeunes Montréalais (immigrants, étudiants, artistes, jeunes travailleurs...) fait le choix de s'installer dans le quartier* ». Elle précise que les jeunes s'installent notamment dans le quartier pour sa forte tradition de culture communautaire. Parfois, c'est le cumul de plusieurs de ces raisons qui motivent le jeune à aller vivre dans tel ou tel arrondissement ou quartier (culture et valeurs du quartier, accessibilité des services, proximité du lieu de travail ou d'études, des transports collectifs, etc.).

Le partage de valeurs communes, les relations sociales, la proximité et l'accessibilité des installations sportives, culturelles, des transports collectifs et des services communautaires constituent des facteurs pouvant influencer *a priori* la localisation des jeunes dans tel ou tel quartier ou secteur de la ville. Aussi, il existerait un lien entre ces divers aspects (social, culturel, économique) et l'attachement que les jeunes Montréalais peuvent porter à leur milieu.

¹⁹ Ville de Montréal, *Montréal, un monde de créativité et de possibilités*, notes pour l'allocation du maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Gérald Tremblay, devant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Paris, 2006.

²⁰ Données issues de l'article « Les Pousses urbaines : un projet vert et novateur » dans l'édition du *Journal de Rosemont/Petite-Patrie* électronique du 15 août 2007.

²¹ Le Bon Dieu dans la rue, *Dans la rue, rapport annuel 2005*, Montréal, 2006.

²² *Ibid.*

²³ MELS, *Portrait statistique de l'éducation – Région administrative de Montréal (06). Décembre 2003 et décembre 2004*, tableau 5.2.

²⁴ Sylvain Schetagne, *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, Ottawa, 2000.

²⁵ Secrétariat à la jeunesse, *Portrait de la jeunesse*, Québec [<http://www.jeunes.gouv.qc.ca/>].

²⁶ Selon les chiffres avancés par Craig Ross, coordinateur du Centre d'amitié autochtone de Montréal.

2.2 DIVERSITÉ DE LA JEUNESSE MONTRÉLAISE

Un des faits les plus marquants lorsque l'on se penche de plus près sur la jeunesse montréalaise, et en observant ses caractéristiques, c'est son extraordinaire diversité (socioéconomique et culturelle). En effet, la jeunesse montréalaise possède de multiples visages : élèves, étudiants, travailleurs, déscolarisés, issus de la rue, autochtones, immigrants, issus des communautés culturelles; ce sont autant de réalités différentes pour une même jeunesse.

Voici quelques réalités chiffrées illustrant cette diversité :

- Avec une population de près de 160 000 étudiants par année, Montréal possède « *le deuxième plus grand ratio d'étudiants universitaires per capita en Amérique du Nord* » (tout juste derrière Boston)¹⁹;
- 67 935 jeunes Montréalais âgés de 18 à 24 ans vivaient en 2006 sous le seuil de faible revenu, soit 13,2 % de la population vivant sous ce seuil²⁰;
- 5 000 jeunes vivent dans la rue ou en situation d'extrême précarité à Montréal²¹. Parmi les 12-24 ans, ce sont les garçons qui vivent davantage cette situation (63 % contre 37 % de filles)²²;
- En 2003-2004, 32,4 % des élèves du réseau public de l'île de Montréal inscrits en formation générale des jeunes avaient quitté temporairement ou définitivement l'enseignement secondaire québécois sans avoir obtenu de diplôme, comparativement à 28,1 % pour l'ensemble du Québec²³;
- 39,4 % des jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentaient pas en 2006 une institution scolaire à temps plein (données non publiées issues de la banque AGIR du MELS);
- 35 % des jeunes familles biparentales et 85 % des jeunes familles monoparentales vivaient en 1995 sous le seuil de pauvreté dans l'agglomération de Montréal²⁴;
- En 2001, la Ville dénombrait 55 935 jeunes immigrants de 15 à 24 ans²⁵ et comptait environ 11 000 jeunes autochtones²⁶.

Nous voyons donc qu'en marge de sa forte proportion étudiante, vivent des jeunes marginalisés soit par un contexte volontaire ou forcé de rupture familiale, soit par une situation d'échec scolaire. Une part non négligeable de jeunes familles vivent également une situation économique difficile, particulièrement les jeunes familles monoparentales. Par ailleurs, Montréal, ville multiculturelle par excellence, doit intégrer un grand nombre de communautés culturelles et de jeunes autochtones à sa population de souche et favoriser leur cohabitation harmonieuse. Alors que certains jeunes s'estiment « choyés », « privilégiés »²⁷, d'autres ressentent un sentiment de frustration ou d'exclusion vis-à-vis de la société. Beaucoup encore sont frappés par la précarité et vivent un contexte de marginalisation²⁸. Il est, de ce fait, fort susceptible que ces jeunes aient un sentiment d'appartenance faible à Montréal. Cela apparaît être particulièrement le cas de jeunes vivant une situation économique précaire (dont les jeunes de la rue). Mais il peut aussi s'agir de jeunes immigrants rencontrant des difficultés à s'intégrer dans la société montréalaise ou encore de jeunes familles monoparentales qui, n'entrant pas dans le cadre socioéconomique formel, peuvent éprouver un certain isolement.

Ce constat de la diversité de la jeunesse montréalaise révèle une variété d'enjeux à prendre en considération au regard du développement du sentiment d'appartenance territoriale.

2.3 VARIÉTÉ DES ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE

Les précédents avis du CjM révélaient déjà un bon nombre d'enjeux auxquels la jeunesse montréalaise est confrontée. Pour une part d'ordre économique, ces enjeux concernent donc particulièrement les jeunes vivant une situation précaire. En 2002, plus de la moitié des jeunes Montréalais de moins de 24 ans (55 %) vivaient sous le seuil du faible revenu²⁹. La précarité des jeunes est une situation qui tend d'ailleurs à augmenter³⁰. Il en résulte des enjeux liés notamment :

• Au logement

Entre 2000 et 2003, dans la région métropolitaine de Montréal, le loyer moyen a augmenté de 15,3 % dans les logements d'une chambre à coucher, de 13 % dans ceux de deux chambres et de 12,7 % dans ceux de trois chambres³¹. À Montréal, en 2001, près de 100 000 ménages locataires consacraient plus de 50 % de leur revenu aux frais de logement³². Entre le 1^{er} trimestre de l'année 2000 et le 3^e trimestre de 2006, le prix d'une propriété unifamiliale sur l'île de Montréal est passé de 173 000 \$ à 343 000 \$, soit une augmentation de 98 %. Quant au prix des copropriétés, il a également augmenté de 98 %, passant de 120 000 \$ à 238 000 \$ pour la même période³³. Malgré la mise en place de programmes d'accès à la propriété, les jeunes familles quittent Montréal vers la banlieue, qui leur offre de meilleures opportunités pour se loger, notamment. À titre d'exemple, au 3^e trimestre de 2006, l'écart de prix entre l'île de Montréal et la Rive-Nord se chiffrait à 144 000 \$ pour une propriété unifamiliale et à 101 000 \$ pour une copropriété³⁴. On peut d'ailleurs affirmer que Montréal connaît un véritable exode de ses jeunes, particulièrement de ses jeunes familles, au profit de ses proches banlieues. Selon l'Institut de la statistique du Québec, Montréal ne demeure en effet une région attractive que pour les jeunes de 15 à 24 ans alors que les régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie) bénéficient de la migration interrégionale, surtout auprès des 25-44 ans³⁵. Guy Lacroix, conseiller en développement communautaire de la Ville de Montréal, nous rappelle également la situation de certains jeunes qui, pour réduire leur coût de logement, quittent celui-ci durant la période estivale pour le réintégrer en hiver.

²⁷ Selon les termes utilisés par des jeunes de 18 à 30 ans, lors d'un groupe de discussion à l'École d'été 2006 de l'INM.

²⁸ Ajoutons qu'au cours de notre recherche, il nous a été quasiment impossible de rejoindre des jeunes en totale rupture sociale (c'est-à-dire des jeunes ne fréquentant aucune structure montréalaise (écoles, universités, organismes jeunesse, etc.) ou n'ayant aucun lien avec tout réseau social, ce qui constitue bien évidemment une des limites de notre étude.

²⁹ Statistique Canada, CANSIM, 2002.

³⁰ Les principales raisons évoquées sont l'allongement de la durée des études et l'arrivée tardive des jeunes sur le marché du travail. D'après l'avis du Conseil jeunesse de Montréal (514) *génération 18-30 ans*, Montréal, 2005.

³¹ Conférence régionale des élus de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, Montréal, 2004.

³² Statistique Canada, Recensement de 2001, Ottawa.

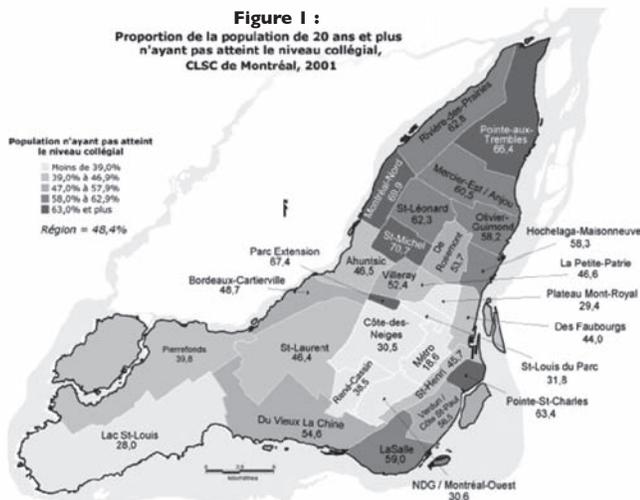
³³ Données issues de la Chambre immobilière du Grand Montréal.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ C. Girard et N. Thibault, Institut de la statistique du Québec, *Les déplacements de population s'intensifient de Montréal vers la couronne*, communiqué datant du 1^{er} février 2005.

• **À l'éducation**

L'école constitue, comme nous l'avons vu, un lieu par excellence de développement du sentiment d'appartenance, notamment parce qu'elle se révèle un instrument privilégié pour la socialisation chez les jeunes. Si le jeune a des difficultés à s'intégrer dans son milieu scolaire, s'il ne peut avoir le soutien dont il a besoin pour résoudre ses difficultés d'apprentissage, il lui est également plus difficile de persévérer et de se reconnaître comme faisant partie de ce milieu. Il en résulte bien souvent un abandon des études, avant même l'obtention de diplôme³⁶. De plus, le Conseil scolaire de l'île de Montréal a démontré que le taux d'abandon scolaire s'amplifiait avec l'augmentation du niveau de défavorisation³⁷. À titre d'exemple, les élèves présentant des troubles de comportement et d'apprentissage sont proportionnellement plus nombreux dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (15,7 %), qui présente un niveau de défavorisation élevé, que dans l'ensemble de la Commission scolaire de Montréal (9,9 %)³⁸. Par ailleurs, en se penchant sur la carte présentant la proportion de la population de 20 ans et plus n'ayant pas atteint le niveau collégial (ci-après), on peut observer que ce sont les quartiers Saint-Michel (70,7 %), Montréal-Nord (69,9 %) et Parc-Extension (67,4 %) qui détiennent la plus forte proportion de population faiblement scolarisée. Ces derniers présentent également un niveau de défavorisation élevé. Aussi, faut-il considérer que la faible scolarisation des parents peut avoir des conséquences importantes dans la réussite scolaire du jeune, vu l'impossibilité de fournir un modèle positif de persévérance scolaire.



Source : Direction de santé publique de Montréal, octobre 2003.

En outre, un faible niveau de scolarisation, une situation d'échec ou d'abandon scolaire peuvent constituer des obstacles limitant ou retardant les opportunités d'intégration des jeunes sur le marché du travail, même s'il convient de nuancer ces propos.

• **À l'emploi**

Le taux de chômage reste plus élevé chez les jeunes que chez le reste de la population montréalaise. En 2003, il s'élevait en effet à près de 20 % pour les 15-19 ans, à 13 % pour les 20-24 ans et à 9,5 % pour les 25-29 ans³⁹ alors que le taux pour l'ensemble de la population active montréalaise était de 9,5 %⁴⁰. Même si le taux de chômage diminue à mesure que les jeunes prennent de l'âge, il demeure égal et même largement supérieur à la moyenne locale pour les jeunes de moins de 24 ans. Le taux de chômage n'est toutefois plus un indicateur suffisant pour évaluer la situation des jeunes sur le marché du travail car il semblerait que le travail atypique soit devenu la norme⁴¹ :

« Pour répondre aux impératifs des marchés, les entreprises ont adopté de nouvelles stratégies de gestion, dites de flexibilité : flexibilité de la main-d'œuvre, des statuts d'emploi, du temps de travail, etc. Ces stratégies ont pour effet de créer des emplois ponctuels et temporaires, ce qui transfère la responsabilité de l'emploi à la charge des individus et de l'État. Elles seraient également la cause, en grande partie, de l'exclusion professionnelle plus ou moins radicale de plusieurs jeunes. »⁴²

³⁶ Germain Duclos et Danielle Laporte, « L'école, un milieu de vie, ou comment développer le sentiment d'appartenance à l'école », *Du côté des enfants*, vol. III, 1995.

³⁷ Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, *Impact de la défavorisation socioéconomique sur la diplomation des élèves inscrits dans les écoles secondaires publiques de l'île de Montréal*, Montréal, 2003.

³⁸ Pour plus d'information, se référer à l'initiative *Je passe Partout*, contexte social du quartier Hochelaga-Maisonneuve [<http://www.jepassepartout.org/>].

³⁹ Conseil jeunesse de Montréal, *(514) génération 18-30 ans*, avis, Montréal, 2005.

⁴⁰ Statistique Canada, *Regard sur le marché du travail canadien*, Ottawa, 2005.

⁴¹ P.L. Gravel et A.-A. Brouillette, *Les politiques jeunesse de certains pays occidentaux*, Observatoire Jeunes et Société, 2006. [<http://www.obsjeunes.qc.ca/>].

⁴² Bruno Bourassa et Geneviève Fournier, *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Presses de l'Université Laval, coll. Trajectoires professionnelles et marché du travail, Sainte-Foy, 2000, p. 3-31.

Ces enjeux économiques se réfèrent au 1^{er} niveau des besoins fondamentaux présentés dans la théorie de Maslow (voir chapitre 1). Ils constituent une condition préalable au développement du sentiment d'appartenance territoriale. Guy Lacroix mentionne notamment qu'en ce qui concerne le développement du sentiment d'appartenance, « *la solution passe par le logement et l'accompagnement* », car le logement est un droit de base qu'il faut respecter. De plus, il touche directement aux besoins de survie (se loger, au même titre que se nourrir ou se vêtir) de l'individu. Intervenir sur le logement suppose donc de porter une attention particulière à son accessibilité économique et physique sur le territoire montréalais.

Outre ces questions économiques, d'autres enjeux, d'ordre socioculturel, sont également à considérer. Ceux-ci concernent particulièrement les jeunes familles monoparentales et les jeunes immigrants. Il s'agit donc, notamment, d'enjeux reliés à :

- **La famille**

Un article de Christian Delecourt nous rappelle que l'éclatement des familles et la multiplicité des modèles familiaux rendent plus difficile l'exercice de la fonction parentale⁴³. Or, nous avons vu que la famille constitue l'un des principaux groupes à partir desquels se forge le sentiment d'appartenance. Guy Lacroix souligne notamment que « *un mauvais départ dans la famille peut affecter le sentiment d'appartenance du jeune* ». La fragilisation ou l'éclatement de liens familiaux, comme la monoparentalité ou le divorce, peuvent être vécus par le jeune comme une « rupture sociale », fragilisant ses repères identitaires pour son entrée dans la vie adulte. La précarité peut venir accentuer davantage cet état de fait. Or, il s'agit d'une situation qui est vécue dans une plus forte proportion chez les familles monoparentales que chez les autres types de ménages : 28 % des familles monoparentales en 2003 vivaient sous le seuil du faible revenu dans la région montréalaise contre 8,5 % de couples avec enfants⁴⁴.

- **L'intégration socioculturelle des jeunes immigrants**

Montréal comporte une forte composante immigrante dans sa population. En 2001, plus d'un Montréalais sur quatre était immigrant (27,6 %). Parmi les 63 350 jeunes immigrants de 15 à 24 ans installés au Québec, 55 935 habitent l'agglomération montréalaise, ce qui représente une proportion de 88,3 %. En comparaison, près de la moitié (46,8 %) des jeunes québécois de 15 à 24 ans, toutes origines confondues, habitent la région montréalaise⁴⁵. Cette importante proportion de jeunes immigrants dans la métropole montréalaise peut poser des difficultés d'intégration socioculturelle (adaptation au milieu d'accueil, accès aux services, à l'emploi, maîtrise de la langue, etc.) alors qu'elle constitue une étape essentielle du processus de développement du sentiment d'appartenance territoriale :

- malgré un taux de scolarité plus élevé, les jeunes immigrants sont plus nombreux à être sans emploi⁴⁶;
- parfois seuls (dans le cas des jeunes réfugiés) ou avec leurs parents, de jeunes immigrants peuvent vivre des situations d'isolement, ne maîtrisant dans certains cas ni l'une ni l'autre des deux langues officielles.

Maurice Casaubon, coordinateur de la Table de concertation jeunesse de Côte-des-Neiges, nous confie cependant que bien souvent les jeunes apprennent plus vite l'une ou l'autre des langues officielles que leurs parents; les jeunes deviennent donc les interprètes des parents (souvent à leur propre profit) et font alors le relais entre leur institution scolaire et leur milieu familial, ce qui crée un décalage dans la relation jeunes-parents-école. Mais encore une fois, la diversité des cas est à relever : « *En termes d'intégration, il y a des jeunes qui s'en sortent très bien, parfaitement bien dans leur peau, super-impliqués, d'autres complètement déboussolés, qui font face à des situations de solitude complète* ».

⁴³ Christian Delecourt, « L'autorité dans la famille », *La revue d'action juridique et sociale*, n° 241, janvier 2005.

⁴⁴ Données issues de l'Institut de la statistique du Québec.

⁴⁵ Secrétariat à la jeunesse, *Portrait de la jeunesse*, Québec [http://www.jeunes.gouv.qc.ca/].

⁴⁶ Fondation du Grand Montréal, *Signes vitaux du Grand Montréal, Bilan de santé de la région métropolitaine de Montréal*, Montréal, 2006.

Un autre enjeu socioculturel à considérer concerne plus particulièrement les jeunes de la rue :

- **Les phénomènes socio-urbains**

Les jeunes sont de plus en plus frappés par l'itinérance, la toxicomanie, la prostitution de rue et l'appartenance à des gangs de rue. Le nombre de membres de gang de rue est passé de 314 en 1989 à 1 250 en 2004⁴⁷; l'âge moyen de la prostitution est de 24-25 ans⁴⁸ et les itinérants comptent plus de jeunes et de femmes, comme nous le rappelle la Division du développement social de la Ville de Montréal. Outre le manque de ressources pour satisfaire leurs besoins de base, ces jeunes souffrent de problèmes comportementaux liés à leur marginalisation et à la dégradation de leur état de santé physique et mental. Comme le mentionne Caroline Dufour, du Bon Dieu dans la rue, « *l'exclusion [qui s'oppose à la notion d'appartenance] justifie la marginalisation. Pour les jeunes de la rue, il est difficile de s'identifier complètement à un milieu qui les rejette. Ce constat est également valable dans le cas des décrocheurs, de jeunes chômeurs ou encore vivant un handicap physique.* »

Contrairement aux enjeux économiques susmentionnés, qui constituent des *préalables* au développement du sentiment d'appartenance territoriale, ces enjeux socioculturels participent au développement même de celui-ci. Ils se réfèrent en effet aux questions d'inclusion de jeunes qui connaissent des difficultés particulières et, par ces difficultés, se retrouvent isolés, marginalisés. Intervenir sur ces enjeux suppose notamment une démarche pertinente au niveau de l'animation des quartiers (sports, loisirs, culture et développement social).

Il est enfin à souligner que **de la ville au quartier, les réalités sont multiples**. Il n'y a déjà qu'à observer la répartition spatiale des jeunes Montréalais, présentée plus tôt. Chaque arrondissement connaît ainsi des enjeux qui lui sont propres. Dans un même arrondissement, ces enjeux peuvent être différents d'un quartier à l'autre. Notons que lors de nos rencontres de terrain avec les intervenants, les jeunes s'identifient *a priori* plus facilement à leur quartier qu'à leur arrondissement. L'exemple de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est parlant. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, outre son importante proportion de population à faible revenu (46 %) ⁴⁹ et son fort taux de décrochage scolaire (17 %) ⁵⁰, se distingue par sa forte culture de solidarité et d'entraide. Depuis 40 ans, une sorte d'industrie de l'action communautaire s'est développée dans le secteur comme une réponse aux besoins de ses habitants, jeunes ou moins jeunes, mais aussi de tous les Montréalais ⁵¹. Le quartier Mercier-Est, quant à lui, fait face à un problème de sécurité et de ressources humaines. Il souffre en effet d'une carence en installations sportives et culturelles adaptées aux besoins des jeunes du quartier; une situation qui se traduit par la création d'une conjoncture favorable à l'émergence de gangs de rue et à la sédentarisation des jeunes dans le secteur ⁵². Chaque arrondissement, chaque quartier connaît également des particularités quant au cadre de vie urbain, important puisqu'il constitue l'un des aspects évoqués par les jeunes Montréalais pour définir leur sentiment d'appartenance territoriale.

Pour que la Ville puisse agir efficacement vis-à-vis de sa jeunesse et en faveur du développement du sentiment d'appartenance territoriale, il apparaît donc nécessaire qu'elle tienne compte avant tout de sa diversité sociale et culturelle ainsi que des différentes réalités et spécificités des milieux de vie dans lesquels elle évolue.

⁴⁷ Conseil jeunesse de Montréal, *La rue mise à nu : prostitution et gangs de rue*, avis, Montréal, 2006.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Donnée issue de la Direction de la Santé publique de Montréal (2001).

⁵⁰ Donnée issue de la Table des partenaires de persévérance scolaire de Montréal (2001).

⁵¹ Informations recueillies lors d'une entrevue avec Anne Saint-Pierre, directrice du Carrefour jeunesse emploi Hochelaga-Maisonneuve.

⁵² Informations recueillies lors d'une entrevue avec Gaël Magrini, coordonnateur de l'intervention et de l'animation en établissement de l'Antre-Jeunes, maison de jeunes pour les 12-17 ans, Mercier-Est.

2.4 INTERVENTIONS DE LA VILLE DE MONTRÉAL AU REGARD DE CES ENJEUX

La Ville de Montréal est impliquée pour les divers enjeux susmentionnés bien que certains, tels l'éducation et l'emploi, ne fassent pas partie de son champ de compétence. La plupart de ses interventions sont réalisées à cet égard en partenariat avec les gouvernements supérieurs, les arrondissements ou encore les milieux institutionnel, communautaire et d'affaires montréalais. C'est au niveau de sa division du développement social⁵³ que la plupart des initiatives de la Ville, sur ces questions, trouvent leur source. Seuls l'habitation et certains éléments du cadre de vie urbain concernent davantage le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville et celui des infrastructures, transport et environnement.

La division du développement social a pour mandat, en collaboration avec les arrondissements :

- d'améliorer le cadre et la qualité de vie des citoyens;
- d'assurer le développement des personnes et des communautés;
- de favoriser la participation sociale;
- et d'amener les communautés à s'approprier leur développement.

Celle-ci implante et consolide une série de mesures, de programmes et de politiques touchant entre autres la sécurité urbaine, les phénomènes socio-urbains, la famille et les jeunes.

Sont présentées ci-après certaines interventions de la Ville de Montréal illustrant ses actions au regard des enjeux mentionnés.

Concernant les enjeux d'ordre économique, la Ville de Montréal intervient notamment de la manière suivante :

⁵³ Cette division fait partie du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal.

⁵⁴ Conseil des Montréalaises., *Les femmes et le logement à Montréal : portrait de la situation*, Montréal, 2006.

⁵⁵ Au Québec, l'école communautaire vise à redonner du dynamisme aux milieux locaux et à favoriser l'amélioration des conditions de réussite scolaire. L'école communautaire s'ouvre à son milieu en s'y impliquant, tout en favorisant l'action des autres milieux – municipal, de la santé, communautaire et privé – à l'intérieur de l'école.

• *En matière d'habitation*

La Ville soutient le développement d'habitations diversifiées. Dans le cadre des programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec – volet social et communautaire, la Ville contribue à la réalisation de logements neufs et rénovés s'adressant aux ménages à faible revenu qui ont de la difficulté à se loger sur le marché privé. Un projet de 23 unités de logement de transition pour des jeunes mères effectuant un retour aux études a, par exemple, été réalisé dans le cadre de ces programmes⁵⁴. Concernant l'accession à la propriété, la Ville apporte une contribution aux programmes d'aide financière et un soutien au développement de projets abordables (comme les projets Accès-Condos de la Société d'habitation et de développement de Montréal). La Ville vient notamment de bonifier les subventions reliées au programme d'aide à l'accession à la propriété pour les familles avec enfants et, dans le cadre de sa future politique familiale, entend poursuivre dans ce sens. Une stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels a également été développée par la Ville. Celle-ci améliore par ailleurs le parc résidentiel existant, notamment par son règlement sur l'insalubrité et ses divers programmes de subvention axés sur la rénovation.

• *En matière d'éducation et d'emploi*

Bien qu'elles ne rentrent pas directement dans ses domaines de compétence, la Ville de Montréal intervient sur ces questions par :

- la participation à des tables de concertation ou comités reliés à l'éducation : table sur la persévérance scolaire, comité des écoles communautaires⁵⁵, table de concertation scolaire-municipale, pour ne citer que les principaux;
- un soutien (par le Fonds Ville-Marie) à l'Opération Retour à l'école et au projet de stage en entreprise Classes Affaires. L'Opération Retour à l'école est une initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui vise à sensibiliser les jeunes du secondaire à l'importance de la persévérance scolaire et de l'obtention d'un premier diplôme. Elle consiste en l'organisation annuelle de conférences-témoignages dans les écoles secondaires de la région de Montréal. La Ville encourage d'ailleurs ses

employés à y participer. Le projet de stage en entreprise Classes Affaires (géré par le Fonds Ville-Marie) a, quant à lui, pour objet d'enrichir les acquis scolaires des élèves du 3^e et du 4^e secondaires par des expériences concrètes en milieu de travail. Il consiste ainsi en la réalisation par ces élèves d'un stage de 35 heures au cours de l'été. La Ville participe d'ailleurs à l'accueil de stagiaires, tout comme le CjM, qui en reçoit chaque année;

- l'offre de stages rémunérés à la Ville de Montréal, Programme de parrainage professionnel (en lien avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville). L'initiative entend notamment faciliter l'intégration des jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles;
- le programme Ma place au soleil. Ce programme offre un soutien aux jeunes mères prestataires de l'assistance-emploi qui désirent retourner aux études;
- le programme carrière-été institutionnel, qui permet à de nombreux étudiants d'obtenir un emploi estival à la Ville;
- la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse. Cette fondation a pour objet de venir en aide aux jeunes entrepreneurs montréalais à faible revenu qui désirent créer leur propre entreprise ou leur projet culturel. Elle offre des bourses ainsi que des services.

Concernant les enjeux d'ordre socioculturel, la Ville de Montréal intervient notamment :

- *Auprès des jeunes, particulièrement des jeunes immigrants et des jeunes familles*

Outre ce qui a été mentionné plus haut, la Ville intervient auprès de ces clientèles en s'appuyant entre autres sur l'animation des quartiers (sports, loisirs, culture et développement social). Elle propose, par exemple, une offre diversifiée en sports, loisirs et culture à travers ses centres communautaires et sportifs, ses bibliothèques, ses maisons de la culture, ses muséums nature (Jardin botanique, Biodôme, Insectarium, Planétarium) et ses grands équipements métropolitains (comme le Complexe sportif Claude-Robillard, l'aréna

Maurice-Richard, le Centre de tennis du parc Jarry, le Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène). Avec le programme d'intervention-loisirs Programme Jeunesse 2000, les adolescents de 13 à 17 ans disposent de lieux pour se rencontrer et pour réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, et ce, gratuitement. La Ville soutient également les maisons de jeunes qui sont des lieux de rencontre et des milieux de vie où les adolescents de 12 à 18 ans peuvent échanger et participer à différentes activités de loisirs offertes selon la philosophie « *par et pour les jeunes* ». Dans le même esprit, la Ville développe actuellement un programme d'intervention de milieu auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui vise une mobilisation locale et l'établissement de plans d'action concertés pour la jeunesse. Dans le cadre de sa future politique familiale, la Ville entend par ailleurs offrir des services publics adaptés à la vie familiale actuelle et aux nombreux modèles familiaux ainsi que lutter contre la pauvreté des familles et des enfants, en particulier des familles monoparentales. Au regard du pluralisme culturel montréalais, la *Déclaration de Montréal pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion* (signée le 22 mars 2004) ainsi que la Charte montréalaise des droits et responsabilités (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006) rappellent l'attachement de la Ville et démontrent son engagement quant aux valeurs de diversité culturelle, d'inclusion et de citoyenneté. Au même titre que le CjM, une instance consultative, le Conseil interculturel de Montréal conseille la Ville de Montréal en vue de favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Ville. Finalement, la Ville organise ou soutient divers événements à l'attention des familles et en faveur de la diversité des expressions culturelles, comme la Fête des enfants, les Jeux de Montréal ou encore les Week-ends du monde au parc Jean-Drapeau.

- *Auprès des jeunes de la rue*

Dans le cadre de son plan d'action municipal (2005-2008) élaboré à cet égard, la Ville de Montréal priorise la réalisation d'actions de prévention, d'éducation et de sensibilisation en vue de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les jeunes de la rue et les autres utilisateurs de l'espace public. Elle intervient également dans la mise sur pied de services visant la réinsertion sociale ou professionnelle des jeunes de la rue et dans l'amélioration de l'accès à ces services. Pour ce faire, la Ville soutient le travail en réseau de ses partenaires en attribuant des contributions financières et techniques à des projets novateurs. Le projet de la Corporation Vidéo Paradiso en est un exemple⁵⁶. Ce projet, lancé en 2004 par la cinéaste Manon Barbeau et l'Office national du film (ONF), consistait en un studio ambulant pour les jeunes de la rue. Il proposait, à Québec et à Montréal, des ateliers de création vidéo et musicale aux jeunes. En 2006, 202 jeunes ont produit 32 films, amorcé une dizaine d'autres clips ou documentaires et effectué 14 enregistrements musicaux. En plus de permettre l'acquisition de nouvelles connaissances et de sortir de l'isolement les jeunes de la rue, le projet permettait de mieux connaître ces jeunes et ainsi faire tomber bon nombre de préjugés, voire favoriser une meilleure cohabitation. Le projet n'a pu cependant être reconduit en 2007 faute du soutien financier de certains partenaires.

Par ailleurs, au regard des différentes réalités et spécificités des milieux de vie montréalais, la Ville de Montréal s'appuie sur les Tables de concertation jeunesse qui ont pour mandat de voir au développement de la Priorité jeunesse dans chacun des quartiers. Ces Tables représentent l'ensemble des organismes concernés par les jeunes et les parents sur le territoire montréalais. Citons, à titre d'exemple, la Coalition jeunesse de Parc-Extension, la Table de concertation jeunesse de Villeray-La Petite-Patrie ou encore la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord.

La Ville a également développé deux programmes permettant une meilleure connaissance et intervention sur les enjeux locaux :

- *le programme Initiative montréalaise de soutien au développement social local;*

Dans le cadre de ce programme, la Ville, Centraide du Grand Montréal et la Direction de la santé publique de Montréal encouragent les communautés locales à se mobiliser, par l'entremise de tables locales de concertation, et à participer de manière concertée à la réalisation de projets répondant aux enjeux locaux. Le programme agit ainsi sur plusieurs éléments de la qualité et des conditions de vie : santé, aménagement urbain, environnement, éducation, économie, habitation, transport, sécurité, emploi, sécurité alimentaire, culture, sports et loisirs.

- *le programme de revitalisation urbaine intégrée.*

De la même façon, ce programme encourage la mobilisation et la concertation des membres de la communauté locale en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il vise particulièrement l'amélioration de la qualité de vie des quartiers défavorisés et des conditions socioéconomiques de leurs résidents. Le programme agit ainsi sur plusieurs éléments du cadre physique et bâti – comme le logement, les équipements et l'aménagement urbain –, mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques.

Quant au cadre de vie urbain, la Ville s'appuie sur un ensemble de politiques, entre autres, le Plan d'urbanisme, Réussir@Montréal, la Stratégie de développement durable, la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels et bientôt le Plan de transport, qui visent à conserver et renforcer des milieux de vie complets et de qualité.

Outre les interventions de la Ville, on constate une extraordinaire diversité d'organismes œuvrant en faveur de la jeunesse sur l'île de Montréal ou dont les activités comportent un volet jeunesse. Le foisonnement des initiatives ainsi que la variété de leurs champs d'action témoignent donc de la richesse de l'offre de dispositifs et de services montréalais en la matière. Ces interventions sont-elles suffisantes au regard du développement du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais? Y a-t-il des initiatives visant particulièrement le sentiment d'appartenance?

⁵⁶ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.onf.ca/aventures/videoparadiso/excursionWeb/index.php>.

CHAPITRE 3
SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE
DES JEUNES MONTRÉALAIS

EN VUE D'ÉVALUER LA RÉALITÉ DE LA NOTION DE SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE CHEZ LES JEUNES MONTRÉALAIS, LE CjM A D'ABORD RÉALISÉ UN SONDAGE AUPRÈS DES JEUNES DE 12 À 30 ANS, D'AOÛT À DÉCEMBRE 2006⁵⁷. RÉALISÉS SELON UN DÉCOUPAGE EN DEUX GROUPES D'ÂGE (12-17 ANS ET 18-30 ANS), LES QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ FORMULÉS EN S'APPUYANT SUR LES PRINCIPAUX ASPECTS À PARTIR DESQUELS LES JEUNES DÉFINISSENT LEUR SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE⁵⁸. LES QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ DIFFUSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À CERTAINS ARRONDISSEMENTS DONT LES ENJEUX SOCIAUX ÉTAIENT FORTEMENT LIÉS À NOTRE SUJET D'ÉTUDE⁵⁹. UN TOTAL DE 672 QUESTIONNAIRES A AINSI ÉTÉ RÉCOLTÉ (SOIT 353 DE 12-17 ANS ET 319 DE 18-30 ANS). IL CONVIENT DE PRÉCISER QUE, COMPTE TENU DE NOTRE ÉCHANTILLON, CE SONDAGE PRÉSENTE UNE CERTAINE LIMITE D'INTERPRÉTATION EN CE QUI CONCERNE UNE EXTRAPOLATION À LA POPULATION GÉNÉRALE. IL PERMET NÉANMOINS DE RELEVER DES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES PROPRES À LA JEUNESSE MONTRÉALAISE.

En appui au sondage, le CjM, avec la collaboration de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens, a souhaité recueillir à vif l'avis des jeunes Montréalais sur leur sentiment d'appartenance à la ville⁶⁰. Trois séances de consultation publique ont ainsi été réalisées au cours du mois de mars 2007. La tenue de ces séances a constitué une première dans l'histoire des consultations municipales puisqu'elles s'adressaient aux jeunes et ont été itinérantes⁶¹. Une centaine de jeunes et d'intervenants jeunesse y ont participé. À la suite des consultations tenues, les membres de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens ont rédigé 28 recommandations afin de faire écho aux propositions et préoccupations des jeunes⁶².

Les conclusions de l'analyse des données recueillies lors du sondage et des consultations publiques sont présentées ci-après. Elles s'appuient notamment sur les deux étapes « s'identifier »

et « s'intégrer » du processus de développement du sentiment d'appartenance sur lesquelles la Ville de Montréal a un rôle à jouer.

3.1 LES JEUNES SONT-ILS FIER(S), FIÈRES D'HABITER MONTRÉAL?

La fierté des jeunes Montréalais consultés à l'égard de Montréal est élevée. Quatre répondants de 12-17 ans sur cinq (81 %) se disent en effet fiers, fières de vivre à Montréal. La proportion de jeunes adultes (18-30 ans) qui ont répondu à notre sondage et qui se disent fiers d'être Montréalais est moindre, mais reste cependant élevée : trois répondants sur quatre, soit 76 %.

Figure 2

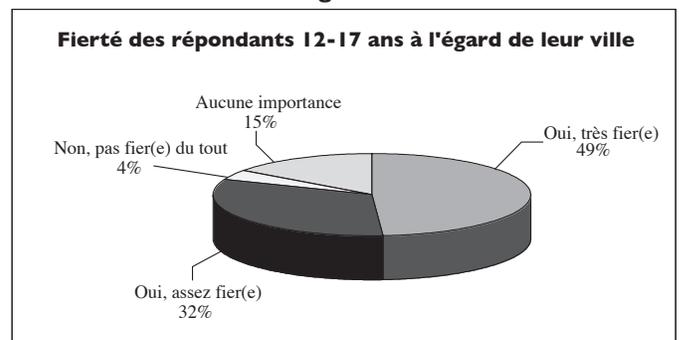
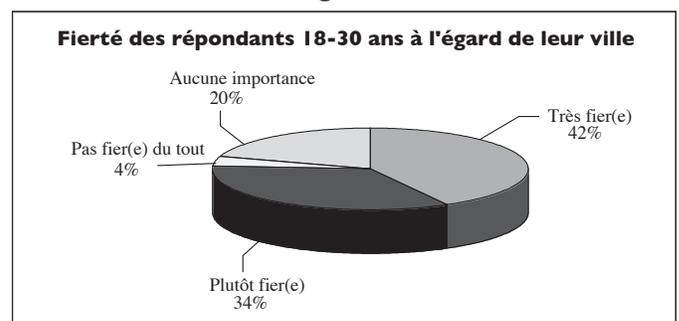


Figure 3



⁵⁷ Pour plus d'information sur le sondage, se référer à l'annexe 1.

⁵⁸ Cf. chapitre 1, section 1.3.

⁵⁹ Il s'agit des arrondissements suivants : Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Sud-Ouest, Montréal-Nord, LaSalle et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour les enjeux de pauvreté et de phénomènes socio-urbains (gangs de rue, violence) ainsi que Ville-Marie pour la question de l'itinérance; Montréal-Nord et Lachine pour le décrochage scolaire; Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour l'intégration des jeunes issus des communautés culturelles.

⁶⁰ Pour plus d'information sur les consultations publiques, se référer à l'annexe 2.

⁶¹ La première consultation a eu lieu dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la seconde dans l'arrondissement de Saint-Laurent et la dernière dans Ville-Marie.

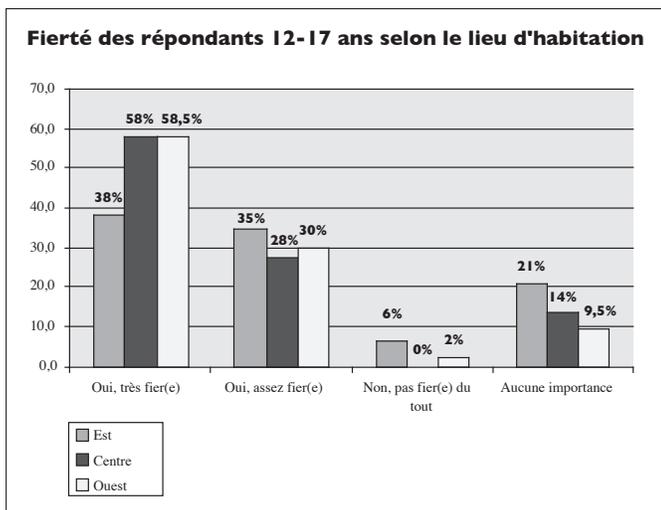
⁶² Ces recommandations ont été déposées au conseil municipal le 28 mai 2007, puis au comité exécutif le 13 juin 2007. Elles ont également été transmises à tous les maires et directeurs d'arrondissement ainsi qu'aux directeurs des sports, culture et développement social afin qu'elles soient considérées et appliquées dans les arrondissements au bénéfice des jeunes. Pour plus d'information sur les recommandations de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens, se référer à l'annexe 2.

En outre, les jeunes Montréalais consultés ont une image plutôt positive de leur ville. Près de 80 % des jeunes de 12 à 17 ans y inviteraient un ou une ami(e) à y séjourner. À la question : « Selon vous, Montréal est une ville... », la majeure partie des réponses⁶³, tous jeunes confondus, qualifie Montréal de ville *agréable* et *multiculturelle*. Le facteur culturel est également ressorti lors des consultations publiques. Certains jeunes ont en effet exprimé leur sentiment de fierté envers Montréal en faisant valoir :

- sa dynamique culturelle, l'animation que celle-ci procure dans la ville;
- sa particularité en termes de brassage de cultures et de langues (propos recueillis notamment auprès d'un jeune issu de l'immigration);
- et finalement sa liberté d'expression.

Certaines spécificités sont également ressorties selon le groupe d'âge.

Figure 4



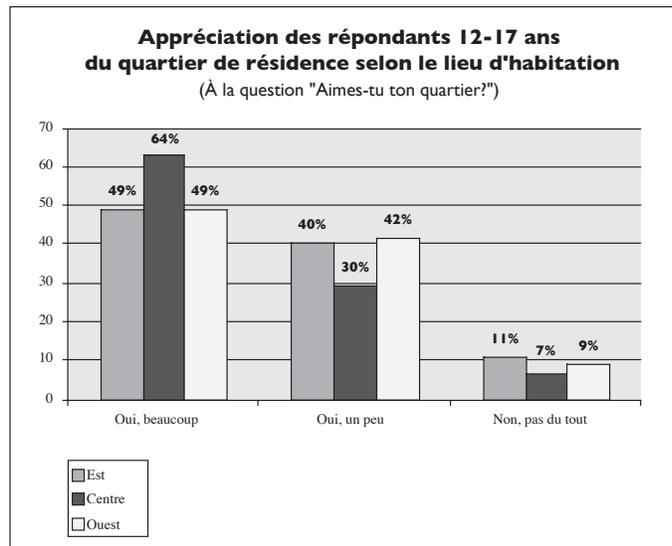
Spécificités chez les jeunes répondants de 12 à 17 ans

L'image qu'ont les jeunes répondants de leur milieu de vie peut être toutefois plus positive à l'échelle de la ville qu'à l'échelle du quartier. Cela est notamment le cas pour les jeunes de 12 à 17 ans habitant le secteur Ouest⁶⁴. Ces derniers apprécient moins leur quartier que ceux du secteur Centre, mais sont plus fiers d'habiter Montréal que ceux des autres secteurs :

- 49 % des répondants du secteur Ouest aiment beaucoup leur quartier contre respectivement 64 % et 49 % des répondants des secteurs Centre et Est;
- Alors qu'ils sont 89 % à exprimer leur fierté d'habiter Montréal contre respectivement 86 % et 73 % des répondants des secteurs Centre et Est.

Cette particularité géographique n'apparaît pas foncièrement chez les jeunes répondants de 18 à 30 ans.

Figure 5



⁶³ Pour cette question, le choix de réponses était multiple.

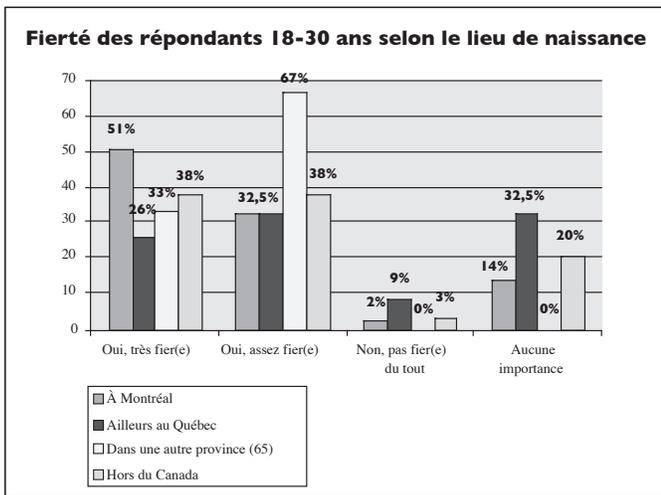
⁶⁴ Par souci de synthèse, nous avons effectué un regroupement des arrondissements montréalais par secteur géographique en opérant la classification suivante :

- Secteur Est : Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Anjou, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Léonard, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie;
- Secteur Centre : Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Verdun, LaSalle, Outremont, Plateau-Mont-Royal, Ville-Marie;
- Secteur Ouest : Ahuntsic–Cartierville, Lachine, Sud-Ouest, L'île-Bizard–Sainte-Geneviève, Pierrefonds–Roxboro, Saint-Laurent.

Spécificités chez les jeunes répondants de 18 à 30 ans

Dans le sondage réalisé auprès des jeunes de 18-30 ans, il avait été demandé d'indiquer leur lieu de naissance. Il apparaît que les jeunes adultes nés à Montréal expriment nettement plus leur fierté d'être Montréalais que ceux qui n'y sont pas nés⁶⁵. Il semblerait donc que le lieu de naissance influe positivement sur le fait de s'identifier ou non à sa ville de résidence : un jeune né à Montréal est susceptible d'éprouver un plus fort attachement à cette ville qu'un jeune né dans un autre lieu.

Figure 6



Il apparaît donc que, de façon générale, les jeunes Montréalais consultés s'identifient bien à leur ville mais relativement moins à leur quartier, leur milieu de vie. De plus, pour une part de ces jeunes, ce sentiment est à « construire », n'étant pas nés à Montréal.

3.2 LES JEUNES SE SENTENT-ILS INTÉGRÉS À MONTRÉAL?

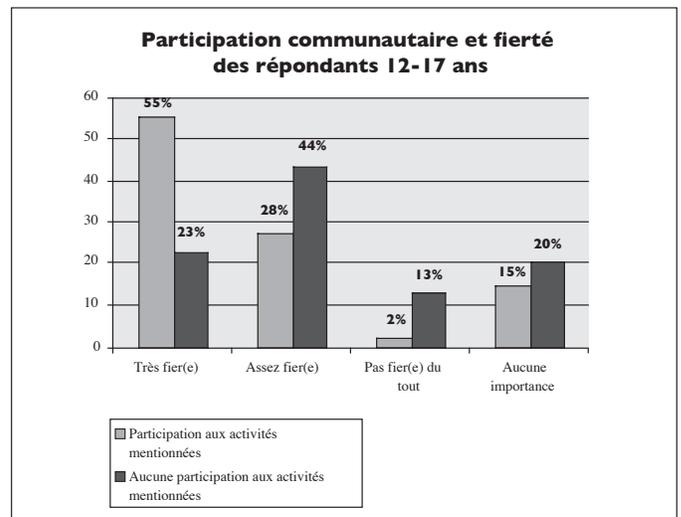
Le sondage révèle, sur cette question, des spécificités bien particulières aux groupes d'âge.

Chez les jeunes répondants de 12 à 17 ans

On constate un lien relativement fort entre les principaux attraits du milieu de vie relevés par les répondants de 12 à 17 ans (piscines gratuites et terrains de sports, parcs et espaces verts, maisons de jeunes), leurs principaux domaines d'intérêt (sports et loisirs, arts et culture) et leur participation communautaire (maisons de jeunes, clubs de sports et de loisirs, bibliothèques).

Comme il a été mentionné dans le chapitre 1 (section 1.3), le sentiment d'appartenance au territoire se forgerait notamment selon la capacité du milieu à satisfaire les divers champs d'intérêt de ses jeunes résidents. Il semblerait donc que les services jeunesse offerts par la Ville ou le milieu communautaire y répondent relativement bien. Le lien observé entre la participation communautaire et la fierté que portent les jeunes Montréalais de 12 à 17 ans envers Montréal le confirme. 55 % des réponses indiquant la participation à l'une ou l'autre des activités susmentionnées proviennent de jeunes qui se disent très fiers d'habiter Montréal.

Figure 7



⁶⁵ Il est à noter que la catégorie « Dans une autre province » n'inclut que neuf répondants. Aussi il se peut que les pourcentages de cette catégorie ne reflètent pas la réalité. Nous avons donc pris parti de ne pas tenir compte de ces données dans notre analyse

Cependant, il se peut que ces services n’y répondent pas complètement puisqu’une part des réponses indique que des jeunes ne participent à aucune de ces activités. Cela est en particulier le cas des jeunes filles et, de façon plus générale, des jeunes habitant le secteur Est.

Les jeunes filles de 12 à 17 ans consultées sont en effet plus nombreuses à répondre qu’elles ne réalisent aucune de ces activités.

Les jeunes résidant dans le secteur Est sont également plus nombreux à avoir mentionné ne participer à aucune de ces activités : 9,5 % contre 4 % pour le secteur Ouest et 2 % pour le secteur Centre.

Figure 8

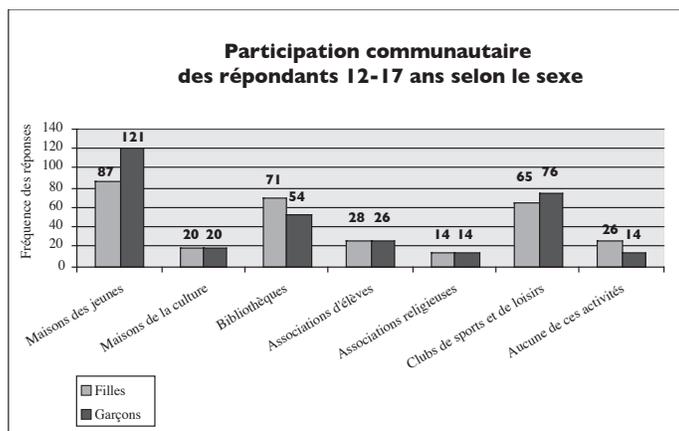
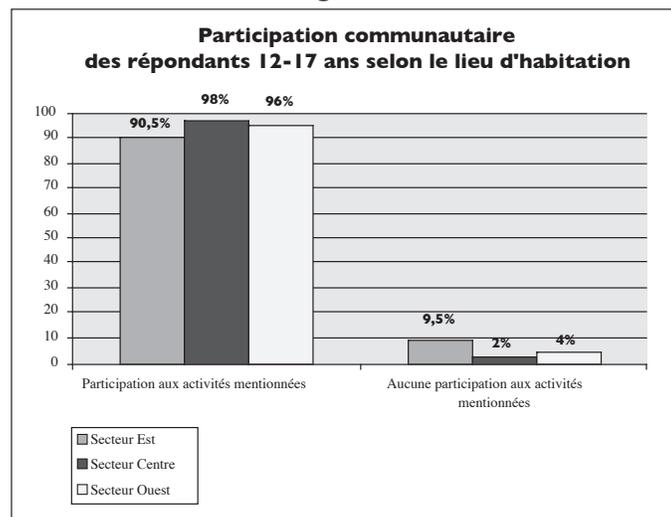


Figure 9

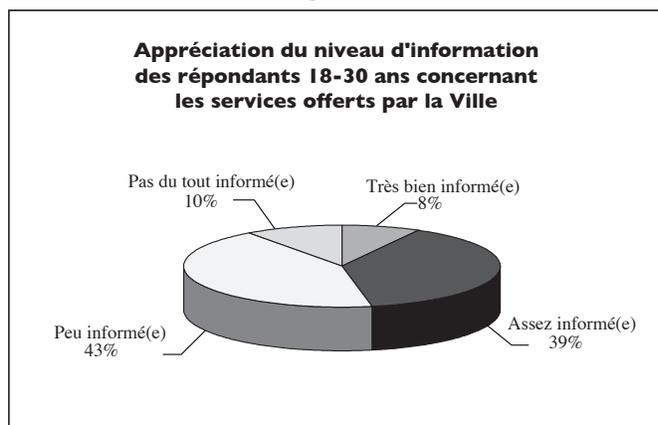


Chez les jeunes répondants de 18 à 30 ans

Les sports et les loisirs ainsi que les arts et la culture constituent, tout comme pour les jeunes répondants de 12 à 17 ans, les domaines dans lesquels s’impliquent le plus les 18-30 ans. Outre la capacité du milieu à satisfaire ces intérêts, il apparaît également un autre facteur intervenant sur le sentiment d’appartenance territoriale des répondants de 18 à 30 ans. Il s’agit du désir de participer au développement de la société montréalaise, comme en témoignent certains domaines d’intérêt mentionnés de façon importante par les jeunes adultes (la démocratie et la citoyenneté, la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale, l’environnement).

Or, il semblerait que les jeunes répondants de 18 à 30 ans souffrent d’un manque d’information concernant les services offerts par la Ville de Montréal. Plus de la moitié des répondants (53 %) se disent « Peu ou pas du tout informé(e)s » contre seulement 8 % « Très bien informé(e)s ».

Figure 10

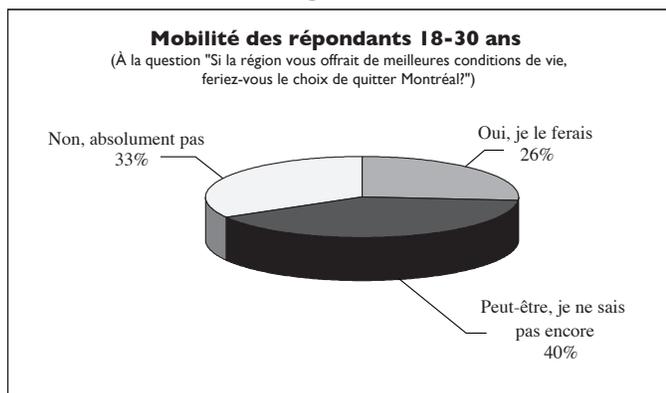


Il est donc possible qu’ils rencontrent non seulement des difficultés à satisfaire leurs intérêts, mais aussi à concrétiser leur désir de participation dans le développement de la ville. De ce fait, il se peut qu’ils ne se sentent pas complètement intégrés à Montréal.

Leur attachement à la ville apparaît d’ailleurs fragile puisqu’un tiers des répondants de 18-30 ans seulement entendraient rester définitivement à Montréal si une offre se présentait de déménager en région. À la question « Si la région vous offrait de meilleures conditions de vie (logement, emploi, éducation, services...), feriez-vous le choix de quitter Montréal? », un jeune sur quatre quitterait la ville et une proportion non négligeable de jeunes y songerait. Leur attachement à la métropole semble de ce fait faible.

Il apparaît donc qu'en termes de programmes d'activités municipales, les jeunes Montréalais consultés n'y trouvent pas complètement leur compte. Les jeunes répondants de 18-30 ans disent souffrir notamment d'un manque d'information. De ce fait, on ne peut affirmer qu'ils se sentent véritablement intégrés à Montréal. De plus, on a pu constater que le lien entre les jeunes, en l'occurrence les jeunes adultes, et leur ville est relativement fragile. Lors d'une entrevue réalisée avec Michel Venne, directeur de l'Institut du Nouveau Monde, celui-ci nous signale à cet effet que « *les appartenances dans les sociétés occidentales sont moins solides qu'autrefois. Partout dans nos sociétés, on constate un affaiblissement des liens qui relient un individu à sa communauté (divorce, changements d'emploi fréquents, reconstitution des familles, etc.). C'est un fait sociologique lié à la modernité, même si ces liens existent toujours, ils sont moins forts qu'auparavant* ». La Ville doit donc composer avec cette réalité.

Figure 11



Outre celui relié au programme d'activités municipales, d'autres facteurs nous ont été mentionnés comme pouvant avoir une influence sur le développement du sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais à l'égard de leur ville et de leur milieu de vie.

3.3 LES PRINCIPAUX FACTEURS DIMINUANT LE SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE

Trois grands facteurs, considérés comme les plus importants dans les réponses au sondage, ont été relevés pour chacun des groupes d'âge. Il s'agit :

- pour les jeunes répondants de 12 à 17 ans, du manque d'offres en activités et loisirs, du manque de sécurité ainsi que du manque de qualité de l'environnement et de propreté;
- pour les jeunes répondants de 18 à 30 ans, des conditions de transport urbain, de logement et d'emploi.

Pour ces derniers, leurs préoccupations premières s'avèrent être d'ordre économique et constituent donc un préalable au développement du sentiment d'appartenance territoriale. Les facteurs suivant ces trois premiers d'importance, mentionnés par les 18-30 ans, se réfèrent à l'éducation, à l'encadrement, l'aide et au soutien des jeunes, aux services, activités et loisirs, à l'information et l'accessibilité des services ainsi qu'à l'environnement et à la propreté.

Les facteurs qui ont été soulevés par les jeunes Montréalais, tous âges confondus, sont donc :

En matière de services, d'activités et de loisirs

- *Le manque d'activités et d'infrastructures en sports, loisirs et culture destinées aux jeunes*

Outre le manque d'infrastructures pour la réalisation d'activités destinées aux jeunes ainsi que le manque d'entretien de celles en place, l'offre actuelle d'activités n'apparaît pas répondre complètement aux intérêts des jeunes. Cet aspect avait d'ailleurs été soulevé dans un avis précédent du CjM : (514) *génération 18-30 ans*. Lors des consultations publiques, par exemple, des jeunes de Pointe-aux-Trembles, adeptes du sport appelé « parkour », ont manifesté le besoin de lieux pour pratiquer leur activité. D'autres jeunes ont déploré l'absence de ligues sportives pour les 13-18 ans. Il a également été souligné le manque d'infrastructures pour les jeunes de la relève artistique. Il y aurait lieu de revoir l'offre de services et d'infrastructures en sports, loisirs et culture de façon à l'adapter au goût des jeunes qu'elle vise (notamment

auprès des jeunes filles). Des participants aux consultations publiques ont également suggéré de miser sur la valorisation des jeunes, ce qui impliquerait davantage le développement d'activités d'animation.

Figure 12



Consultation publique du 15 mars 2007 à la Caserne 18-30 (arr. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)

- **Le manque de lieux de socialisation**

Les jeunes participants aux séances publiques, tout comme les jeunes consultés lors du sondage, ont exprimé maintes fois le besoin de disposer de lieux de rencontre, de rassemblements, de socialisation. Il s'agit d'un manque ayant déjà été souligné dans l'avis du CjM (514) *génération 18-30 ans*, où les jeunes sondés avaient fait le même constat. Il n'apparaît pas nécessaire que ces lieux intègrent des activités encadrées. À titre d'exemple, il a été mentionné le cas d'un parc où des jeunes se rassemblent pour jouer au football. L'important est l'opportunité d'échange offerte par ces lieux et que ces derniers puissent leur être accessibles à des heures qui leur sont adaptées. Il a été souligné que ces lieux pouvaient également servir de milieux d'intégration socioculturelle, d'où leur importance. Il semblerait que ce besoin touche particulièrement les 18-30 ans. Parallèlement, des propositions ont été émises quant à l'organisation d'événements propices aux échanges entre jeunes, comme une Journée des jeunes, au même titre que la Fête des enfants, ou encore des compétitions interarrondissements.

- **Le manque d'information concernant les services et activités offerts par la Ville et le secteur communautaire à l'intention des jeunes**

Une meilleure accessibilité et diffusion de l'information sur les services et activités dédiés aux jeunes et sur les opportunités qui leur sont offertes ont été évoquées. Une plus grande promotion des services favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et des immigrants a notamment été mentionnée dans le sondage ainsi qu'une meilleure accessibilité des services destinés aux jeunes de la rue. Lors des consultations publiques, il a également été fait mention du besoin d'une plus grande visibilité de l'offre en services et en infrastructures pour les sports, loisirs et culture auprès des jeunes. Il a, par exemple, été suggéré de promouvoir davantage la carte Accès Montréal auprès de cette population. L'exemple de l'organisme Plein Milieu (situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal) a par ailleurs été donné comme mode intéressant de diffusion de l'information. L'organisme facilite, en effet, le lien entre les jeunes et les organismes communautaires du milieu par le biais de ses cafés étudiants implantés à même des écoles secondaires. Il apparaît effectivement plus aisé de rejoindre les jeunes sur les lieux mêmes où se forment, comme nous l'avons vu, les groupes d'appartenance, dont l'école fait partie.

En matière de qualité du cadre de vie urbain

- **Le manque de protection de l'environnement**

Les jeunes Montréalais consultés souhaitent davantage d'engagement et d'actions de la part de la Ville en matière de protection de l'environnement, et ce, dans une perspective de développement durable. Ils ont en ce sens largement fait référence aux besoins de développement des transports collectif et actif (notamment en matière d'aménagements cyclables) ainsi qu'à une présence plus importante de parcs et d'espaces verts en milieu urbain (dont des toits verts).

- *Le manque de propreté*

Cet aspect se réfère notamment aux besoins observés par les jeunes Montréalais consultés en matière d'entretien des parcs et des espaces verts et d'implantation d'un plus grand nombre de poubelles et de bacs à recyclage dans les parcs, les coins de rue et les bâtisses municipales.

Bien que peu soulevé par les répondants de 18-30 ans dans le sondage, le facteur suivant fut récurrent lors des consultations publiques :

- *Le manque de sécurité*

Le manque de sécurité a particulièrement été évoqué au regard des phénomènes de gangs de rue, d'itinérance ou encore de toxicomanie. Il a également été fait mention à plusieurs reprises, comme nous l'avons vu, du manque de propreté, ce qui a un impact direct sur le sentiment de sécurité que peut procurer la ville.

Les trois prochains facteurs concernent particulièrement les jeunes de 18-30 ans :

- *Le prix élevé du logement*

Le coût relié à la location d'un logement ou à l'achat d'une propriété à Montréal apparaît constituer, particulièrement pour les jeunes familles, l'un des principaux facteurs entravant le développement de leur sentiment d'appartenance à la ville. Cette situation a en effet été évoquée comme une cause directe des départs des jeunes vers les banlieues. Les participants aux séances publiques ont notamment fait observer le manque flagrant à Montréal de logements de deux ou trois chambres à prix abordable. Les programmes d'accession à la propriété ne semblent pas par ailleurs tenir compte, ou du moins pas assez, des besoins en espace des familles versus leur capacité de financement. Plusieurs propositions ont été faites en vue d'améliorer l'accès des logements montréalais pour les jeunes, telles que l'augmentation du nombre de coopératives d'habitation accessibles aux jeunes, des services d'aide pour les logements sociaux ou encore l'offre d'une aide au logement

Figure 13



Consultation publique du 28 mars 2007 au Centre de loisirs Saint-Laurent (arr. Saint-Laurent)

pour les étudiants. Cette préoccupation avait également été relevée dans l'avis (514) *génération 18-30 ans*, du CjM.

- *Le manque d'opportunités en emploi*

Plusieurs participants aux consultations publiques ont évoqué les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes à trouver un emploi ou à en obtenir un présentant une rémunération intéressante et de bonnes conditions de travail. Il semblerait à cet effet que les programmes municipaux (programmes carrière-été, d'accès à l'égalité en emploi, etc.) ne sont pas assez publicisés afin que les jeunes puissent les utiliser de façon optimale. Le sondage révèle également le besoin d'emplois à long terme. Avoir l'opportunité de réaliser des stages en milieux professionnels, pendant ou à la fin des études, apparaît être également, aux yeux des jeunes Montréalais consultés, une démarche pertinente en vue d'obtenir un emploi de qualité et concordant avec leurs domaines de compétence.

- *Le manque en desserte de transport collectif*

Plusieurs jeunes ont souligné leur difficulté à accéder à certains services ou infrastructures qui leur sont dédiés du fait du manque en desserte de transport collectif ou encore de la faible fréquence des autobus sur certains circuits. Cela semble particulièrement toucher les jeunes résidant aux extrémités est et ouest de l'île. L'accessibilité au réseau de transport en commun à un coût réduit a également été évoquée à maintes reprises, notamment en ce qui a trait aux étudiants.

Les autres facteurs ressortis lors du sondage et des consultations publiques sont les suivants :

- *L'éducation*

Bien que ce volet soit de compétence provinciale, il nous apparaît important de faire part des préoccupations recueillies auprès des jeunes Montréalais puisqu'il présente un lien avec le développement du sentiment d'appartenance. Les jeunes Montréalais consultés apparaissent particulièrement sensibles à ce que l'accès aux études, notamment universitaires, soit facilité. Les obstacles soulevés en la matière se rapportent notamment au coût des études et à l'importance de l'endettement des étudiants. Il est notamment suggéré d'offrir de meilleures prestations d'aide financière et un meilleur soutien aux jeunes mères qui voudraient terminer leurs études secondaires, par exemple. Outre l'aspect financier, on a manifesté le besoin de plus d'encadrement, d'écoute et de conseils pour les jeunes ainsi que de les sensibiliser à la diversité culturelle et aux phénomènes socio-urbains.

- *Le manque de soutien aux jeunes qui éprouvent des difficultés particulières*

Les jeunes qui éprouvent des difficultés particulières (jeunes mères monoparentales, jeunes prestataires de l'assistance-emploi, toxicomanes, etc.) requièrent, aux yeux de certains participants, davantage de soutien. Il est souligné que les jeunes peuvent souffrir du manque d'intervenants. Il y aurait lieu de mettre sur pied plus de centres d'aide aux jeunes. L'exemple du Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier (situé à Québec) a en l'occurrence été mentionné. Il s'agit d'un centre destiné aux jeunes âgés de 16 à 30 ans qui rencontrent des difficultés particulières, comme celles susmentionnées. Les jeunes peuvent disposer d'un logement à prix abordable et de diverses ressources comme de la formation sur mesure ou encore des activités sociales, culturelles et de loisirs.

- *Les difficultés de cohabitation des jeunes avec d'autres groupes de la population*

Cet élément est ressorti en filigrane dans certains commentaires des participants aux consultations publiques. L'attitude de certains groupes envers les jeunes, les personnes âgées par exemple, a son impact sur le développement du sentiment d'appartenance du jeune à son milieu puisqu'elle peut lui signaler qu'il n'a pas sa place dans ce milieu. Le comportement de certains policiers à l'égard de groupes de jeunes a également été évoqué et constitue un exemple assez particulier de ce phénomène. Bien qu'on doive souligner que le comportement de certains jeunes est certainement à la source de telles perceptions, il demeure que cela peut avoir des répercussions sur la jeunesse montréalaise dans son ensemble.

- *Le rôle des parents dans le développement du sentiment d'appartenance*

Comme groupe d'appartenance par excellence, la famille, particulièrement les parents, apparaît, aux yeux de certains participants, tenir une responsabilité dans le développement du sentiment d'appartenance de leurs enfants à leur milieu de vie.

- *Le manque de contact des jeunes avec la vie politique et la pratique citoyenne*

La question de l'implication des jeunes dans la vie politique a particulièrement été évoquée lors des consultations publiques. Le faible taux de participation de la jeunesse aux élections municipales apparaît en effet inquiétant, notamment au regard du développement du sentiment d'appartenance à son milieu. Une des raisons énoncée est le manque de contact des jeunes avec la vie politique et la pratique citoyenne. Il a été suggéré que les conseillers municipaux démystifient la fonction d'élu auprès des jeunes et travaillent à développer leur implication dans la vie citoyenne.

Il apparaît donc que, pour les jeunes Montréalais consultés, tous groupes d'âge confondus, les facteurs pouvant entraver le développement de leur sentiment d'appartenance territoriale se réfèrent principalement à l'offre municipale en services, activités et loisirs dédiés aux jeunes et sa diffusion ainsi qu'à la qualité du cadre de vie (environnement, propreté et sécurité). Trois autres facteurs concernent particulièrement les jeunes de 18-30 ans, soit l'habitation, l'emploi et les transports. Les derniers facteurs soulevés se rapportent finalement à deux groupes d'appartenance, l'école et la famille, aux jeunes marginalisés, aux relations intergénérationnelles et à la participation citoyenne.

On peut voir que certains de ces facteurs, d'ordre économique, s'inscrivent dans la perspective de répondre d'abord à un besoin individuel. Il s'agit des facteurs relatifs à l'habitation, l'éducation, l'emploi et au transport⁶⁶. Ils constituent un préalable au développement du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais. Les autres facteurs, plutôt d'ordre socioculturel, renvoient davantage à un besoin relationnel d'échanges harmonieux avec la communauté ainsi qu'à la notion de qualité de vie. Ces derniers participent au développement même du sentiment d'appartenance territoriale.

En somme, l'information obtenue du sondage et des consultations publiques nous permet de faire le constat que même si les jeunes Montréalais consultés s'identifient à leur ville, leur attachement à celle-ci demeure fragile, particulièrement en ce qui concerne les jeunes de 18 à 30 ans. Cette fragilité semble d'ailleurs s'inscrire davantage à l'échelle du quartier, autrement dit, par rapport au milieu de vie même dans lequel évoluent les jeunes Montréalais. En comparant les enjeux soulevés dans notre précédent chapitre et les facteurs de faiblesse relevés dans le cadre du sondage et des consultations publiques, il apparaît clairement que la Ville de Montréal intervient déjà sur les divers aspects participant au développement du sentiment d'appartenance territoriale. Il demeure que son intervention doit être poursuivie, voire renforcée. Développer des initiatives visant particulièrement le développement du sentiment d'appartenance territoriale apparaît d'autant plus important que le contexte actuel le reconnaît moins solide qu'auparavant. Nous constatons finalement que s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents au développement du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais requiert de les considérer selon la réalité du milieu, la tranche d'âge (12-17 ans/18-30 ans) ainsi que selon leur diversité sociale et culturelle. Une attention particulière doit en l'occurrence être portée aux jeunes adultes, car ce sont eux qui sont le plus susceptibles de transmettre ou non leur sentiment d'appartenance à leur future descendance. Or, pour une part importante, n'étant pas nés ou n'ayant pas vécu leur enfance à Montréal, ce sentiment est à développer plus qu'à renforcer.

⁶⁶ Il est à noter que le transport n'avait pas été soulevé comme enjeu dans notre chapitre précédent.

CHAPITRE 4
DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES JEUNES

INTERVENIR SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE DES JEUNES MONTRÉALAIS À LEUR MILIEU DE VIE SUPPOSE UN ENSEMBLE D' ACTIONS CONJUGUÉES PORTANT SUR LES DIVERS ÉLÉMENTS QUI FORGENT OU ENTRAVENT LE SENTIMENT D' APPARTENANCE. À LA LUMIÈRE DES INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRÈS DES JEUNES, DES EXPERTS ET DES INTERVENANTS SOCIAUX, VOICI LES GRANDS AXES D' INTERVENTION QUE CETTE ÉTUDE NOUS A PERMIS D' ÉTABLIR. ILS SONT ACCOMPAGNÉS D' UNE PRÉSENTATION D' INITIATIVES EXEMPLAIRES DONNANT UN APERÇU DE CE QUI SE FAIT DÉJÀ À MONTRÉAL (OUTRE CE QUI A ÉTÉ MENTIONNÉ DANS NOTRE CHAPITRE 2), DANS D' AUTRES VILLES CANADIENNES ET À L' ÉTRANGER.

4.1 PRÉSENTATION D' INITIATIVES EXEMPLAIRES À MONTRÉAL, AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L' ÉTRANGER SELON LES GRANDS AXES D' INTERVENTION IDENTIFIÉS

- *L'accès à un logement abordable et, plus encore, à la propriété*

Il s'agit là d'une base essentielle au maintien des jeunes à Montréal, particulièrement en ce qui concerne les jeunes familles. L'accession à la propriété, de par l'intention qu'elle suppose de résider sur une base plus pérenne dans un même lieu, affirme un certain attachement des jeunes accédants à leur milieu de résidence ou, du moins, atteste un attrait pour ce milieu et constitue alors de bonnes prémices au développement d'un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Cet aspect apparaît d'autant plus important qu'il possède une portée sur la transmission du sentiment d'appartenance de ces jeunes à leur descendance.

Initiative montréalaise

Le projet Benny Farm, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, constitue une initiative exemplaire en termes d'aménagement immobilier abordable⁶⁷. Celui-ci comprend environ 530 logements abordables destinés à des ménages à revenus modestes et moyens. Divers modes de tenure (coopératives, habitation sans but lucratif, logements locatifs privés et en copropriété) et types d'habitation (maisons en rangée, triplex, *sixplex* et immeubles à appartements) y sont offerts. Alors que plus du tiers des logements sont destinés à l'accession à la propriété, environ 200 unités locatives, administrées par des coopératives et des organismes sans but lucratif (OSBL), visent des groupes spécifiques : retraités, jeunes familles, mères célibataires et personnes à mobilité réduite. Outre la création de nouveaux logements, le projet inclut l'implantation de services à la population du quartier : un nouvel

emplacement pour le CLSC NDG–Montréal-Ouest, la création d'un centre récréatif et d'une garderie. Il est notamment prévu que le centre récréatif comprenne des équipements sportifs (piscine, gymnases) et des salles communautaires. En mettant en commun architecture et écologie afin de protéger l'environnement⁶⁸, en associant la population du quartier Notre-Dame-de-Grâce à la démarche du projet, cette initiative réunit plusieurs atouts favorisant le développement du sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie.

Initiative canadienne

Citons également l'exemple de l'habitation polyvalente (ou concept Bâti-Flex^{MC}) à Vancouver, en Colombie-Britannique, qui constitue un modèle d'habitation abordable facilitant l'accès à la propriété⁶⁹. Sous l'apparence d'une maison unifamiliale, ce modèle permet en effet l'aménagement de deux logements distincts au sein même de l'unité d'habitation, permettant ainsi aux accédants de tirer des revenus du logement secondaire. La maison peut être cependant transformée en unifamiliale en tout temps selon le souhait de ses propriétaires, dès que leur revenu le leur permet ou encore lorsque la famille s'agrandit.

⁶⁷ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.bennyfarm.org/fr/redevelopment/project.php>.

⁶⁸ À titre d'exemple, le Projet Monkland, grâce à l'obtention de subventions, bénéficiera du chauffage géothermique qui permettra la réduction des coûts de chauffage pour ses résidents sur une longue période.

⁶⁹ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/amablo/idoab/urcodh/index.cfm>.

- **Le soutien à l'éducation**

Que ce soit d'un point de vue financier ou d'accompagnement des jeunes dans leur démarche d'orientation professionnelle, le soutien à l'éducation renvoie à ces derniers l'importance accordée par leur communauté à leur réussite individuelle. Aussi, constitue-t-il un élément en faveur du développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie puisque ces derniers s'y sentent considérés, savent qu'ils y occupent une place particulière et qu'ils participent à la réussite collective de leur communauté.

Initiative montréalaise

Par exemple, le projet SEUR (Sensibilisation aux études universitaires et à la recherche) de l'Université de Montréal encourage « *la persévérance scolaire auprès des adolescents en leur faisant découvrir différentes perspectives d'études et possibilités de carrière* »⁷⁰. Le projet propose à cet effet diverses activités comme des stages, des conférences, des parrainages et des séjours d'immersion à des jeunes de 3^e, 4^e et 5^e secondaires de tous les milieux sociaux. Depuis le mois d'avril 2007, le projet comprend un nouveau volet spécialement adapté aux garçons de 3^e, 4^e et 5^e secondaires. Ce volet consiste en un jumelage avec un étudiant universitaire qui accompagnera le jeune garçon tout au long de l'année scolaire. Les échanges avec l'étudiant universitaire s'accompagneront d'activités interactives axées sur les intérêts du jeune et ses activités quotidiennes (sport, culture, alimentation, matières scolaires), lui permettant de considérer divers domaines d'études en lien avec ses intérêts et activités, de découvrir et développer de ses habiletés et intérêts par la participation à des ateliers, séminaires et expériences en laboratoire et ainsi de voir concrètement où ses études peuvent le mener.

⁷⁰ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.seur.qc.ca/projet-seur/index.html>.

⁷¹ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.sosvelo.ca/site/index.ntd>.

⁷² Pour plus d'information, se référer au site : <http://poussesurbaines.com/index.php?page=proj>.

⁷³ Informations recueillies auprès de Jean-Charles Phaneuf, coordonnateur du projet. Il est à noter que la Ville de Montréal est un partenaire du projet.

- **Le soutien à l'insertion professionnelle**

Tout comme le soutien à l'éducation, le soutien à l'insertion professionnelle renvoie aux jeunes l'image d'une communauté soucieuse de la réussite individuelle de ses membres. Aussi constitue-t-il un élément en faveur du développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie. Il permet en l'occurrence aux jeunes, par le développement de compétences et de l'employabilité, de valoriser leurs atouts, de prendre confiance en eux et ainsi se donner les moyens d'atteindre leurs objectifs professionnels.

Initiatives montréalaises

SOS Vélo est à cet égard un exemple d'entreprise d'insertion sociale et professionnelle représentatif⁷¹. Depuis plus de 10 ans, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de vélos recyclés accueille des jeunes de 18 à 30 ans, « *défavorisés en matière d'emploi par leur situation précaire, une faible scolarité et peu ou pas d'expérience de travail* ». Par une mise en situation réelle de travail – la récupération et le recyclage de vélos –, le jeune y acquiert des compétences transférables dans plusieurs secteurs et de nombreuses aptitudes, telles le travail en équipe, la persévérance, la satisfaction du travail accompli, la considération, la résolution de conflits.

Dans le même esprit, le projet Services horticoles, Les Pousses urbaines, initiative du Carrefour communautaire Rosemont L'Entre-Gens, soutenue par la Ville de Montréal, offre depuis 2003 aux jeunes adultes de 16 à 30 ans « *un parcours d'intégration s'appuyant sur une situation réelle de travail dans le secteur de l'horticulture* »⁷². Par cette expérience, le projet permet aux jeunes l'acquisition d'habiletés personnelles, sociales et professionnelles.

Un dernier exemple : le projet collectif Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur, lancé en 2003 par la Société d'investissement et de développement des artères commerciales (SIDAC) Promenade Ontario, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et géré depuis par la Corporation de développement de l'Est (CDEST)⁷³. Le projet vise la prévention du crime en favorisant l'intégration sociale et professionnelle des jeunes en difficulté dans le quartier (par l'acquisition d'une expérience de travail) ainsi que l'amélioration du cadre de vie urbain par le nettoyage des tags et des graffitis. La participation et la sensibilisation de ces jeunes à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu permet notamment de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur quartier en plus d'améliorer leur employabilité.

- *La qualité du cadre de vie urbain*

Il s'agit d'une composante essentielle au développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie, leur procurant bien-être et confort. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte, comme la sécurité, l'environnement, la propreté ou encore l'accessibilité aux transports collectifs ainsi qu'aux services municipaux et communautaires. Le dynamisme socioéconomique, culturel et communautaire du milieu constitue également un élément important.

Initiative montréalaise

L'exemple de l'implantation de la TOHU, la Cité des arts du cirque de Montréal⁷⁴ en 2003, en plein cœur du quartier Saint-Michel, est à cet effet probant. Celle-ci a permis de créer une nouvelle dynamique dans le secteur et a contribué à augmenter le sentiment de fierté de ses habitants en renforçant leur sentiment d'appartenance. La mission de la TOHU comporte :

- un volet culturel qui a pour objectif de faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque;
- un volet environnemental qui vise la réhabilitation du 2^e plus grand site d'enfouissement de déchets situé en milieu urbain en Amérique du Nord;
- et un volet communautaire dont la mission est de contribuer au développement du quartier Saint-Michel.

La TOHU a récemment coordonné un échange culturel entre des jeunes Canadiens et des jeunes Haïtiens au YéleFest, à Jacmel, en Haïti, événement qui a eu lieu du 24 novembre au 1^{er} décembre 2006. Ils ont réalisé ensemble une *Falla* (gigantesque sculpture éphémère qui est généralement brûlée dans un grand rassemblement festif). Ce type de festivités favorise l'ancrage des jeunes à une dynamique identitaire et collective, contribuant à augmenter leur sentiment d'appartenance.

⁷⁴ La TOHU est un regroupement en un même lieu d'infrastructures de création, de formation, de production et de diffusion des arts du cirque. Elle rassemble En Piste (le rassemblement national des professionnels, des entreprises et des institutions du secteur des arts du cirque), l'École nationale de cirque (ÉNC) et le Cirque du Soleil. Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.tohu.ca>.

- *La pratique d'activités sportives, de loisirs et culturelles*

Celle-ci permet aux jeunes de renforcer leurs points d'ancrage à leur quartier, leur arrondissement et leur appartenance à la ville. Les jeunes comme les intervenants sociaux sont notamment en forte demande de création et de rénovation des équipements sportifs (terrain de basket, soccer, piscines extérieures), des infrastructures et des parcs dans leur quartier⁷⁵.

À la question que nous avons posée à l'ensemble de nos intervenants : « Comment pourrait-on développer ou renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes de votre quartier? », voici quelques témoignages :

« Il faut plus de ressources au niveau sportif, par exemple, développer des terrains de soccer. Le seul terrain qui existe appartient plus aux adultes qu'aux jeunes. »⁷⁶

« Il faut créer plus de centres sportifs, des gymnases pour être en mesure de faire du sport en hiver, intégrer plus d'activités à l'intérieur des parcs, les étendre pour créer des terrains de soccer par exemple. De plus, la création de piscines extérieures ressort souvent dans les demandes des jeunes. »⁷⁷

Aussi, lors des consultations publiques, il a été souligné l'importance de revoir l'offre de services et infrastructures en sports, loisirs et culture de façon à l'adapter au goût des jeunes qu'elle vise. Il a également été suggéré de miser sur la valorisation des jeunes, ce qui impliquerait davantage le développement d'activités d'animation.

⁷⁵ Précisons que le livre vert *Pour une politique montréalaise du sport et du loisir*, publié en 2003 par le CjM, a démontré que les loisirs et le sport contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé d'une communauté en général. La pratique du sport et de loisirs s'inscrit comme une priorité pour la clientèle jeunesse qui est tantôt bénéficiaire de services, tantôt responsable de l'organisation d'activités.

⁷⁶ Jude Saint-Juste, animateur, Maison de jeunes L'Escampette, Sud-Ouest.

⁷⁷ Animatrice, centre l'Escale, Montréal-Nord.

Initiative montréalaise

À titre d'exemple : Les Jeux de la Rue, un événement sportif et culturel organisé chaque été depuis 2002 par l'organisme RAP Jeunesse⁷⁸ auprès des jeunes âgés de 12 à 24 ans⁷⁹. Réalisé au départ dans les arrondissements d'Ahuñtsic–Cartierville, de Saint-Laurent et de Saint-Michel, l'événement touche actuellement une dizaine d'arrondissements. À cette occasion, les jeunes sportifs réalisent des rencontres amicales dans une variété de disciplines adaptées aux pratiques urbanisées des jeunes, soit la planche à roulette, le hockey de rue, le basket-ball de rue, le soccer et le cricket.

Initiative étrangère

À Recife, au Brésil, le programme *Escola aberta* (école ouverte) de l'UNESCO, lancé en 2000, permet à des établissements scolaires, situés dans des quartiers très démunis et marqués par la violence, de rester ouverts le samedi et le dimanche et d'offrir toutes sortes d'activités choisies par les élèves : le football, la samba, la capoeira, mais aussi le jeu d'échecs, le théâtre et la lecture⁸⁰. Les chiffres publiés par l'UNESCO en 2000 sur la violence chez les jeunes ont été le déclencheur du programme. « *Les Brésiliens ont alors découvert que les jeunes de 15 à 24 ans enregistraient le plus fort pourcentage de morts violentes parmi la population. Le nombre d'homicides culminait le week-end, pendant la fermeture des établissements scolaires* ». En effet, depuis l'implantation du programme, « *la violence sous toutes ses formes a chuté de 60 % en moyenne dans les établissements participant au projet* ». Dans la seule ville de Recife, 120 000 jeunes participants, 2 200 volontaires, 350 coordinateurs et 160 enseignants les encadrant participent au projet. Certains jeunes collaborent même à la gestion du programme. *Escola aberta* présente par ailleurs l'avantage d'être peu onéreux : il ne coûte que 0,30 euro (soit 0,46 \$ canadiens) par élève et par mois alors qu'un jeune qui abandonne sa scolarité coûte à l'État brésilien trois ou quatre fois plus qu'un enfant scolarisé. Par la pratique d'activités ludiques que les jeunes ont eux-mêmes choisies, cette initiative représente selon nous un excellent moyen d'action en vue d'améliorer leur sentiment d'appartenance à leur milieu tout en contribuant à la prévention de phénomènes socio-urbains comme la délinquance et la criminalité.

⁷⁸ RAP Jeunesse est un organisme qui vient en aide aux jeunes en difficulté par le travail de rue et de proximité dans les quartiers Ahuñtsic–Bordeaux–Cartierville et Saint-Laurent. C'est notamment un des partenaires de la Ville de Montréal en matière d'intervention auprès des jeunes de la rue.

- *La présence de lieux de socialisation, particulièrement à l'intention des jeunes de 18 à 30 ans*

Ces lieux apportent aux jeunes des opportunités de rencontre et d'échanges avec leurs pairs, contribuant ainsi à leur épanouissement et les amenant à vivre des expériences diversifiées. Lors des consultations publiques, il a été souligné que ces lieux pouvaient également servir de milieu d'intégration socioculturelle, d'où leur importance, notamment, à l'égard du développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté, à leur milieu de vie. Il est à souligner cependant que la création de nouveaux lieux de socialisation n'est pas une fin en soi. Il convient également de favoriser l'appropriation de ces lieux par les jeunes, lieux qui d'ailleurs existent dans certains arrondissements.

Initiative montréalaise

L'Organisation des jeunes de Parc-Extension, le PEYO, est un exemple de lieu de socialisation parmi les quelques organismes montréalais qui offrent activités et services aux jeunes de 18 à 30 ans, où les jeunes sont notamment invités à proposer et à participer à l'élaboration et à la réalisation de projets novateurs et personnalisés⁸¹.

Initiative québécoise

Citons également l'exemple du projet Chantiers urbains, mis sur pied en 2002 par la Ville de Québec. Le projet vise principalement la socialisation des jeunes et l'apprentissage d'une citoyenneté active, à travers une expérience de travail et au moyen de diverses activités culturelles, sportives, récréatives et d'en-traide au bénéfice de la communauté (aménagement de sentiers pédestres, de jardins communautaires, services de nettoyage de graffiti, réalisation de fresques, etc.)⁸². En leur permettant d'être des citoyens actifs et engagés dans leur collectivité, ces jeunes, âgés de 17 à 25 ans, développent un sentiment de fierté et un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

⁷⁹ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.coss.org/pop-rap.htm>.

⁸⁰ Jorge Werthein, *20 sur 20 aux écoles ouvertes*, UNESCO Brasilia, janvier 2003, texte basé sur un article paru dans *Le Monde de l'éducation* n° 310 [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=32569&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html].

⁸¹ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.peyo.org/fr/index.htm>.

⁸² Pour plus d'information, se référer au site : http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/chantiers_urbains

- *Le soutien aux familles, particulièrement aux jeunes familles et celles vivant une situation précaire*

Cet axe mérite une attention particulière puisque la famille constitue la base du développement du sentiment d'appartenance.

Initiative montréalaise

À l'exemple du projet Jeunes familles démunies, mis en place en 2002 par la Table de concertation Montréal-Nord en santé dans le cadre d'une démarche-action, le soutien apporté aux familles leur permet de se sentir appuyées par leur communauté et ainsi conforte leur sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Le projet Jeunes familles démunies aide des jeunes mères monoparentales à retourner au travail ou à terminer leurs études afin de pouvoir se qualifier pour un retour au travail. De mars à octobre 2003 et de février à septembre 2004, 127 inscriptions ont été reçues au Centre d'éducation des adultes et quatre groupes de jeunes mères ont été formés. Avec un taux de persévérance de 51 %, 13 jeunes mères avaient terminé leur 5^e secondaire en septembre 2004. Également, en ce qui a trait à l'emploi, 57 personnes ont été accompagnées dans leur démarche (en groupe ou individuelle) de février 2003 à juin 2004⁸³. Ce type d'action encourage les jeunes familles défavorisées à persévérer en vue d'améliorer leur situation; en effet, celles-ci sentent leurs efforts reconnus, appréciés et récompensés par des organismes établis et cela augmente leur niveau d'estime personnelle et renforce leur sentiment d'appartenance à leur communauté.

- *L'insertion sociale des jeunes marginalisés*

L'insertion sociale des jeunes marginalisés permet un contact positif de ces jeunes avec la société qui, par l'inclusion qu'elle induit, favorise le développement d'un sentiment d'appartenance à leur milieu. Elle concourt notamment à répondre d'abord au besoin fondamental d'appartenance et à combler éventuellement les autres besoins fondamentaux de tout individu.

Initiative montréalaise

Outre le projet Vidéo Paradiso, mentionné dans notre chapitre 2⁸⁴, le projet TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) mené par l'organisme communautaire Spectre de Rue⁸⁵ et soutenu par la Ville de Montréal est un exemple intéressant. Il s'agit d'un projet de pré-insertion sociale destiné aux jeunes en situation de survie. En effet, cette initiative leur offre des alternatives rémunératrices aux métiers de la rue, tout en respectant leur mode de vie. Le projet TAPAJ arrive à rejoindre 2 000 jeunes annuellement en leur proposant des contrats ponctuels qui relèvent généralement de l'implication dans la communauté. Il aide à réduire les préjugés vis-à-vis des jeunes de la rue en leur apportant une occasion de s'impliquer dans leur environnement et de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur milieu. Cette initiative est unanimement reconnue, tant par les organismes communautaires, les résidents et les policiers que les bailleurs de fonds. Elle a reçu le prix Agnès-C.-Higgins en 2005, prix visant à reconnaître les organismes, les bénévoles et les travailleurs communautaires qui se démarquent par l'excellence de leurs actions dans la communauté du Grand Montréal.

Initiative québécoise

Le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier (situé à Québec), présenté lors des consultations publiques, constitue également un exemple intéressant d'aide à l'insertion sociale des jeunes en difficulté⁸⁶.

⁸³ Arrondissement de Montréal-Nord, *Suivis du Sommet du 25 mars 2002*, bilan, juin 2005.

⁸⁴ Cf. chapitre 2, section 2.4.

⁸⁵ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.spectredereue.org/activites/projets/tapaj/tapaj.htm>.

⁸⁶ Cf. chapitre 3, section 3.3.

- **L'accessibilité et la visibilité des services et équipements**

Ceux-ci permettent aux jeunes d'utiliser pleinement les ressources qui leur sont dédiées et ainsi les soutiennent dans leur cheminement même au sein de la société. Une meilleure connaissance de la ville, en l'occurrence des services et équipements qui leur sont offerts et une meilleure desserte de ces services et équipements en transport collectif et actif concourent au développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu.

Initiative montréalaise

L'organisme Plein Milieu, présenté lors des consultations publiques et dont la Ville de Montréal est partenaire, constitue un exemple intéressant de mode de diffusion de l'information auprès des jeunes⁸⁷.

Initiative canadienne

Citons également l'exemple de la ligne d'information téléphonique dédiée aux jeunes habitant le Grand Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Cette ligne téléphonique est disponible du lundi au vendredi et fournit de l'information sur les services qui sont offerts aux jeunes dans le Grand Saint-Jean.

Au cours de nos investigations, nous avons également pu établir les constats suivants :

- **Les expériences de participation** (rencontres, échanges, débats publics, solidarité, coopération) permettent aux jeunes de créer des liens tant avec leurs pairs qu'avec leurs aînés.

Initiatives étrangères

En France, à Paris, comme à Montreuil ou Aubervilliers, les Repas de quartier sont des occasions simples, mais originales de rencontre et de partage avec le voisinage de proximité et des habitants d'autres quartiers de la ville ou d'ailleurs. Lors de ces repas gratuits, qui s'organisent à l'extérieur, chacun doit apporter une spécialité culinaire de son pays. Ces événements sont d'excellents moyens d'encourager la mixité sociale et de développer le sentiment d'appartenance à son quartier et à son arrondissement. Les Repas de quartier sont souvent organisés par la municipalité, en collaboration avec des associations locales à l'occasion des fêtes de quartier ou de l'événement Immeubles en fête se déroulant au printemps. Notons qu'à Montréal, l'arrondissement de Saint-Léonard organise chaque année sa Fête du citoyen.

Dans le même registre, Cannelle et piment est l'expérience réussie d'un groupe de femmes, de nationalités et de cultures différentes vivant à Vaux-en-Velin, dans l'agglomération de Lyon, en France, qui ont décidé, en 1993, « de faire bouger leur vie et leur quartier grâce à la cuisine », de faire en sorte que les gens se rencontrent à travers la gastronomie⁸⁸. Dès l'organisation de leur premier repas, le succès a été immédiat. Le bouche-à-oreille a très bien fonctionné et peu de temps après, ces femmes livraient des commandes en grand nombre pour l'université ou encore la mairie. Aujourd'hui, Cannelle et piment est à moitié association de quartier, à moitié petite entreprise et compte huit salariés et une forte croissance. Le chiffre d'affaires de 2001 s'élève à près de 100 000 euros (soit plus de 150 000 \$ canadiens) et n'a cessé de s'améliorer depuis. L'association organise toujours les « repas du mois » au cours desquels les personnalités et les gens du quartier sont invités à découvrir une cuisine du monde. Cette initiative, basée sur l'art culinaire, a fortement contribué à augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes du quartier⁸⁹ (organisation de sorties

⁸⁷ Cf. chapitre 3, section 3.3.

⁸⁸ Natacha Mouriquand, « Vaux-en-Velin, Solidarité et saveurs, L'aventure de Cannelle et piment », *Viva Magazine*, 24 janvier 2003, [http://www.viva.presse.fr/imprimer.php3?id_article=334].

⁸⁹ Émission de radio *Africa N°1*, septembre 2006.

pour les jeunes, cours de cuisine, embauche de jeunes, etc.). Ce genre d'initiatives existe déjà à Montréal (Mon Resto Saint-Michel ou encore Resto Plateau, qui vise à combattre la faim et l'exclusion), mais elles pourraient être bonifiées par une plus grande promotion auprès de la jeunesse.

Notons également, comme le souligne *La ville amie des jeunes*, document réalisé par le Groupe de travail de Vancouver (Forum urbain mondial 2006) que « *la participation des jeunes les amène progressivement à être reconnus par les décideurs comme faisant partie du système plutôt que comme des acteurs marginaux sans capacité d'engagement* ». En effet, les jeunes aujourd'hui cherchent des espaces multiples de mobilisation, d'expression et d'engagement civique⁹⁰.

Ce constat nous a été confirmé lors de notre entrevue avec Marc Alain Félix, travailleur de rue à Montréal depuis plusieurs années, qui nous rappelle que ce sont les activités favorisant les rencontres de terrain entre les jeunes et les élus qui fonctionnent le plus auprès des jeunes et enregistrent les meilleurs succès. Ayant sillonné plusieurs quartiers de Montréal (Ahuntsic, Parc-Extension, Côte-des-Neiges), il ajoute que ce constat est valable pour l'ensemble de la ville. Les jeunes participent plus volontiers à ce genre d'activités, qui donnent une approche beaucoup plus conviviale des rapports Ville-jeunes.

« Les jeunes attendent de la Ville encore plus de concret, plus d'échanges et de rencontres de terrain avec les élus. Ils veulent aussi que les promesses faites soient tenues! »

*Marc Alain Félix, travailleur de rue,
Table de concertation jeunesse de Côte-des-Neiges*

Initiative montréalaise

L'organisme Mise au jeu est un exemple intéressant d'approche participative visant à appuyer les adultes et les jeunes à devenir acteurs du changement dans leur milieu⁹¹. Il s'agit notamment, par l'entremise du jeu et de l'intervention théâtrale participative, de favoriser la communication, l'échange, l'expression des préoccupations ou enjeux du milieu par les personnes qui y vivent. Cette démarche favorise également une implication concrète des citoyens dans leur milieu de vie pour la recherche de solutions. L'organisme Mise au jeu a notamment développé un projet à l'attention de la jeunesse montréalaise, et particulièrement des jeunes issus de communautés culturelles, de minorités visibles et des jeunes marginaux : le projet Jeunesse enjeu Montréal (JEM). Ce projet offre l'occasion aux jeunes « *de participer à la vie démocratique tout en leur favorisant l'accès aux lieux d'influences et de décisions qui ont une incidence sur leur milieu de vie* ». Il permet entre autres la réalisation d'échanges entre les jeunes et les décideurs de leur quartier et l'énoncé de recommandations de la part des jeunes au cours de ces rencontres. Le projet inclut également, à la demande des jeunes, un appui aux initiatives de suivi des recommandations émises auprès des décideurs locaux. Les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Lachine, Verdun, Saint-Laurent, Anjou et Saint-Léonard ont notamment participé au projet.

⁹⁰ Forum urbain mondial 2006, Groupe de travail de Vancouver, *La ville résiliente*, document de travail, 2005.

⁹¹ Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.miseaujeu.org>

- *Les initiatives basées sur une démarche d'inclusion des jeunes* permettent de développer leur sentiment d'appartenance, car elles suscitent leur intérêt, leur donnent l'opportunité d'exprimer leurs propres préoccupations, d'aborder leurs problèmes, les encouragent à participer pleinement à des processus décisionnels. Ainsi, les activités, services ou encore équipements proposés sont mieux adaptés à leurs besoins et répondent plus concrètement à leurs aspirations.

Initiatives montréalaises

La certification environnementale Cégep Vert du Québec, lancée en 2004 par l'organisme ENvironnement JEUnesse (ENJEU), constitue un exemple d'initiatives inclusives particulièrement intéressantes quant au renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu scolaire⁹². La démarche de certification vise à instaurer une culture de gestion environnementale et à intégrer l'éducation relative à l'environnement au sein des établissements scolaires. Pour cela, elle requiert la concertation et la responsabilisation de toute la communauté collégiale. Les étudiants peuvent ainsi prendre part à la mise en place de politiques environnementales et de plans d'action, à l'établissement de fonds environnementaux d'intervention – par leur implication au sein du comité d'action et de concertation en environnement (CACE) –, ou encore à la réalisation d'activités de sensibilisation environnementales au sein du cégep.

Autre exemple : le projet de recherche-action Grandir à Montréal-Nord, parrainé par la chaire UNESCO en paysage et environnement à l'Université de Montréal et fondé sur le programme de renommée internationale Grandir en ville de l'UNESCO⁹³. Ce projet, réalisé au cours de l'année scolaire 2004-2005, consistait en la participation active d'une vingtaine de jeunes de 10 à 14 ans et d'une vingtaine d'étudiants à diverses activités en vue de « *mieux comprendre comment les jeunes perçoivent, utilisent et apprécient leur environnement et comment cet environnement peut encourager ou nuire à leur développement* ». En outre, avec la collaboration de chercheurs et d'étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, les jeunes participants ont conçu des propositions d'aménagement pour certains secteurs de leur quartier en vue d'améliorer la qualité de leur cadre de vie. Ils ont participé à la réalisation d'une exposition présentant leurs travaux à la communauté. Cet exercice leur a fourni l'occasion d'acquérir des connaissances et des habiletés leur permettant d'agir sur leur cadre de vie, renforçant conjointement leur sentiment d'appartenance à leur milieu.

Initiative canadienne

Ajoutons que la *Civic Youth Strategy* de la Ville de Vancouver favorise la participation active des jeunes à la mise sur pied et à la prestation de services municipaux qui ont des incidences directes sur eux⁹⁴.

⁹² Pour plus d'information, se référer au site : <http://enjeu.qc.ca/projets/index.html>.

⁹³ Arrondissement de Montréal-Nord, « Grandir à Montréal-Nord », *Infonord*, vol. 23, n° 3, septembre 2005, p. 6.

⁹⁴ Pour plus d'information, se référer au site : http://vancouveryouth.ca/who_we_are/civic_youth_strategy.

- *Les initiatives valorisant les projets individuels*, les productions personnelles des jeunes ou leur permettant d’être placés en situation de succès (concours, prix, compétitions sportives, etc.) ont des répercussions très positives sur le développement du sentiment d’appartenance des jeunes.

Initiatives montréalaises

Un exemple d’initiative valorisant les projets individuels : la récente création de la Fondation du maire de Verdun⁹⁵. Ayant pour mission de soutenir les citoyens de l’arrondissement, dont les jeunes, la Fondation du maire de Verdun permet à ces derniers d’établir des liens, de socialiser, de se réaliser au travers de projets et de renforcer leur sentiment d’appartenance à leur milieu de vie.

Dans le même esprit, le concours *Entrepreneurs en action!* de la CDEC Rosemont–La Petite-Patrie permet de soutenir financièrement plusieurs jeunes dans leur projet de création d’entreprise⁹⁶. Par la reconnaissance et la valorisation des meilleurs projets d’entreprise, cette initiative favorise le développement sinon le renforcement du sentiment d’appartenance des jeunes.

Autre exemple : le projet *À go, on change le monde* de l’Institut du Nouveau Monde, lancé en 2007, a pour objectif de soutenir l’entrepreneuriat social chez les jeunes de 18 à 35 ans par la formation, le mentorat, le financement de projets, comme l’initiative *Troc-tes-trucs* menée dans le quartier Villieray par deux jeunes participantes de l’École d’été 2005⁹⁷. Il s’agit d’une démarche basée sur l’échange et la solidarité, qui vise à réduire le problème de surconsommation des ménages. Cette initiative permet entre autres la rencontre et la consolidation des liens communautaires par le concept du troc.

Ainsi, il existe, à partir de ces grands axes d’intervention, une diversité d’actions possibles en faveur du développement du sentiment d’appartenance des jeunes Montréalais. Nous souhaitons présenter ci-après une action que le CjM a, à cet égard, menée au cours du printemps 2007. Il y a cependant lieu de souligner que la portée de ces actions n’est que meilleure si celles-ci se réalisent conjointement et dans le même temps.

⁹⁵ Le CjM a d’ailleurs félicité le maire de l’arrondissement de Verdun, M. Claude Trudel, pour cette initiative.

⁹⁶ Pour plus d’information, se référer au site : http://www.cdec-rpp.ca/pagesN/concours_entr07.html.

4.2 JOURNÉE DES JEUNES MONTRÉALAIS

Parallèlement à la production de cet avis, le CjM souhaitait réaliser un événement qui s’adresserait aux jeunes Montréalais de 12 à 30 ans et viendrait renforcer leur sentiment d’appartenance à la ville. Nous avons en effet constaté que peu d’activités à Montréal présentaient une telle portée. Les consultations publiques sont venues plus tard confirmer la pertinence du projet et le désir de le renouveler sur une base annuelle.

La première édition de la Journée des jeunes Montréalais a consisté en une journée organisée autour d’un tournoi de soccer interarrondissement et intergénération : la Coupe CjM, à laquelle 18 arrondissements ont participé. L’événement a eu lieu le samedi 16 juin 2007 au Soccerplexe Catalogna dans l’arrondissement de Lachine.

Objectifs et déroulement

L’idée d’un tournoi de soccer est venue du fait que l’événement pouvait bénéficier de l’engouement suscité par la dernière Coupe du monde de soccer (2006), de la popularité de l’Impact de Montréal et de la programmation de la 16^e édition de la Coupe du monde de soccer pour les moins de 20 ans, qui a eu lieu cet été au Canada (dont certaines rencontres à Montréal).

Ses objectifs

L’événement visait les objectifs suivants :

- développer le sentiment d’appartenance des jeunes Montréalais à leur milieu;
- obtenir une participation d’au moins 10 arrondissements et un achalandage de 500 personnes;
- favoriser l’échange intergénérationnel entre les intervenants de chacun des arrondissements et les jeunes;
- inciter les jeunes Montréalais à bouger et à faire des activités physiques;
- accroître la notoriété du CjM auprès des jeunes Montréalais;
- promouvoir l’ensemble des arrondissements de Montréal.

⁹⁷ Informations recueillies auprès de Sophie Gélinas, chargée de projet à l’Institut du Nouveau Monde.

Son déroulement

Compte tenu des objectifs fixés, le tournoi de soccer présentait des particularités. Chaque équipe participante représentait un arrondissement et comptait des jeunes de 12 à 30 ans, des employés et un ou des élus à titre d'entraîneur ou de joueur. Chaque délégation devait être formée de 16 joueurs : six employés de l'arrondissement, cinq jeunes âgés de 12 à 17 ans et cinq autres âgés de 18 à 30 ans. L'équipe sur le terrain devait, quant à elle, être composée de sept joueurs (garçons et filles), soit deux jeunes de 12 à 17 ans, deux jeunes de 18 à 30 ans et trois employés de l'arrondissement. Chaque équipe recevait des chandails avec une couleur identifiant son arrondissement. Chaque participant recevait également une boîte à lunch ainsi qu'un bracelet et une gourde à l'effigie du CjM. De plus, lors de chaque rencontre, les équipes s'échangeaient des cadeaux-souvenirs.

L'événement se voulant sportif mais aussi festif, de la musique mixée par un DJ a été jouée durant l'ensemble du tournoi. Les participants et la foule ont par ailleurs pu profiter de la présence de Hicham Aaboubou, défenseur de l'Impact de Montréal, de plusieurs mascottes d'arrondissement, de celle de l'Impact et de nombreux prix de présence. Les participants au tournoi étaient également invités à se rendre au kiosque CjM où il leur était présenté, outre le CjM, de la documentation sur les 18 arrondissements participants. Celle-ci portait essentiellement sur les activités jeunesse, mais aussi sur celles offertes à l'ensemble des citoyens. Les participants pouvaient notamment profiter de cette source d'information pour répondre au quiz sur les arrondissements : le gagnant du tirage au sort du quiz recevait 5 crédits-voyage de VIA Rail Canada.

La journée s'est terminée par la cérémonie de remise des prix aux équipes gagnantes : la Coupe CjM est revenue à l'équipe de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Les arrondissements Sud-Ouest et Ville-Marie ont mérité respectivement les 2^e et 3^e places. La cérémonie a été suivie d'un après-match pour clôturer la journée.

Pour la réalisation de l'événement, le CjM a pu compter sur plusieurs partenaires, dont le Soccerplexe Catalogna, la STM⁹⁸, Metro, Saputo, le Réseau des carrefours jeunesse emploi de Montréal, VIA Rail Canada ainsi que plusieurs autres entreprises qui ont contribué à remettre de nombreux prix de présence.

Figure 14



Équipes en pleine action!

Figure 15



Rassemblement pour peaufiner sa stratégie.

Figure 16



L'équipe gagnante de la Coupe CjM!

⁹⁸ Un service de navette a été offert aux participants en vue de faciliter leurs déplacements au Soccerplexe.

Bilan de la 1^{re} édition de la Journée des jeunes Montréalais

La 1^{re} édition de la Journée des jeunes Montréalais fut une réussite!

L'ensemble des objectifs ont en effet été atteints. Ils ont même été dépassés en termes de participation :

- 18 arrondissements ont participé à l'événement;
- chaque arrondissement s'est distingué par une présence importante d'élus (au minimum une quarantaine d'élus) et une centaine d'employés;
- 180 jeunes sont venus représenter leur arrondissement;
- et près de 500 personnes ont assisté à l'événement.

Plusieurs éléments permettent également de penser que l'événement a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu.

Le concept de tournoi de soccer interarrondissement a d'abord bien fonctionné. Il s'agissait de jouer en équipe en vue de faire valoir « son » arrondissement. Et force est de constater que les participants ont été particulièrement enthousiastes et se sont investis pleinement pour leur équipe. Le contexte du jeu a ainsi été propice au renforcement du lien d'appartenance territoriale du jeune à son arrondissement. Il semblerait que le chandail de couleur, identifiant chaque arrondissement, a également eu un impact positif, par la représentation symbolique d'appartenance qu'il suggérait. Celui-ci a en effet été très apprécié des participants. Pour l'anecdote, un des participants qui s'était blessé au cours d'une partie et avait vu son chandail déchirer a aussitôt demandé à en avoir un autre!

Par ailleurs, le concept de tournoi de soccer intergénération a permis de rapprocher les jeunes des élus et employés municipaux de leur arrondissement et, de façon plus générale, a facilité des échanges entre les différentes générations. Ce rapprochement, ces échanges ont certainement permis de mieux connaître l'autre, voire, pour le jeune, d'être reconnu comme faisant partie de « son » arrondissement et du « groupe » de citoyens qui le composent, et ce, à part entière. Le contexte positif du jeu d'équipe a ainsi été propice au renforcement du lien d'appartenance sociale du jeune à son milieu de vie et à la valorisation de la place qu'il occupe dans son milieu.

On peut penser également que le fait qu'une organisation jeunesse soit à l'origine de l'événement a son impact sur le développement du sentiment d'appartenance du jeune à sa ville. En effet, en connaissant mieux le CjM, le jeune a pu constater qu'il existait un interlocuteur privilégié à la Ville pour écouter ses préoccupations et y répondre favorablement. Il a ainsi pu apprécier les possibilités d'intervention que la jeunesse montréalaise peut avoir sur son milieu de vie, voire considérer sa propre capacité d'action comme citoyen à part entière. Or, agir sur son milieu de vie, c'est se l'approprier.

Un dernier élément à mentionner : les souvenirs (chandail, bracelet et gourde du CjM, cadeaux entre arrondissements) que les participants ont rapporté chez eux. On peut penser que leur utilisation dans le quotidien des participants, après l'événement, participera à l'affirmation de leur appartenance à leur milieu.

Enfin, au regard des commentaires reçus après l'événement, la plupart des gens souhaitent une 2^{de} édition de la Journée des jeunes Montréalais l'an prochain. L'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève a d'ailleurs émis une résolution visant à féliciter le CjM pour son initiative (voir annexe 3). On ne peut que s'en féliciter et affirmer sans réserve qu'une telle journée est un exemple à renouveler.

Figure 17



Madame Mary Deros, l'entraîneuse, et Madame Anie Samson, la mairesse de l'arrondissement gagnant

CHAPITRE 5
RECOMMANDATIONS

LES JEUNES MONTRÉALAIS S'IDENTIFIENT À LEUR VILLE. LEUR ATTACHEMENT POUR MONTRÉAL DEMEURE CEPENDANT FRAGILE, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LES JEUNES ADULTES. POUR DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE DES JEUNES MONTRÉALAIS, LA VILLE DOIT EN L'OCCURRENCE TENIR COMPTE DES DIFFÉRENTES RÉALITÉS ET SPÉCIFICITÉS DES MILIEUX DE VIE DANS LESQUELS ILS ÉVOLUENT. LA TRANCHE D'ÂGE (ADOLESCENTS/JEUNES ADULTES) ET LA DIVERSITÉ SOCIALE ET CULTURELLE DES JEUNES MONTRÉALAIS DOIVENT ÉGALEMENT ÊTRE CONSIDÉRÉES. LA VILLE DE MONTRÉAL AGIT DÉJÀ SUR LES DIVERS AXES D'INTERVENTION IDENTIFIÉS⁹⁹. IL DEMEURE QUE LES ACTIONS QUE LA VILLE-CENTRE¹⁰⁰ MÈNE CONJOINTEMENT AVEC LES ARRONDISSEMENTS DOIVENT ÊTRE RENFORCÉES.

Le CjM recommande en premier lieu :

1 Que la Ville de Montréal se dote d'une politique jeunesse, à l'exemple de celle de la Ville de Victoriaville¹⁰¹. Il y aurait notamment lieu que dans chacune de ses interventions, la Ville ait le souci de considérer les préoccupations jeunesse qui s'y réfèrent.

En tant que préalable au développement du sentiment d'appartenance territoriale, la Ville doit poursuivre ses efforts en matière d'habitation, d'éducation, d'emploi et de transport, afin d'en améliorer l'accessibilité pour les jeunes.

Habitation

2 Le CjM recommande à cet égard :

- a.** tel que mentionné dans la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, d'assurer la continuité des programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec et de les renforcer;
- b.** de porter une attention particulière à ce que soient considérés, dans les projets bénéficiant de ces programmes et les logements sociaux, non seulement les besoins des jeunes familles (notamment en matière d'accession à la propriété), comme il est prévu dans la future politique familiale de la Ville, mais aussi les besoins des jeunes en général. Ces besoins avaient été largement soulevés dans notre avis (514) *génération 18-30 ans*;
- c.** de développer et soutenir davantage le soutien communautaire en logement destiné aux jeunes de la rue ou vivant des difficultés particulières. Le centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, à Québec, constitue à cet effet un exemple inspirant;
- d.** d'appuyer des projets immobiliers novateurs en la matière, tels que le projet Benny Farm. En plus d'accroître l'offre en logements abordables, ce type de projets participe à la revitalisation et au dynamisme du secteur considéré ainsi qu'à l'appropriation du milieu de vie par les citoyens.

⁹⁹ Cf. chapitre 4, section 4.1.

¹⁰⁰ On entend par « ville-centre » l'ensemble des instances politiques et services municipaux qui interviennent sur tout le territoire de la Ville de Montréal.

¹⁰¹ La Ville de Victoriaville s'est dotée d'une politique jeunesse en 2003. Pour plus d'information, se référer à la page suivante du site de la Ville : http://www.ville.victoriaville.qc.ca/content/fr-CA/s2e_publications.aspx.

Éducation et emploi

3 Bien que la Ville de Montréal ne possède pas de champ de compétence en la matière, le CjM considère qu'elle a cependant un rôle à jouer et approuve les initiatives déjà mises en place visant le soutien à l'éducation ainsi qu'à l'insertion professionnelle. Nous recommandons toutefois :

- a.** de poursuivre ces initiatives (stages rémunérés, projet Classes Affaires, Opération Retour à l'école) et de renforcer le programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville, notamment par l'embauche de jeunes, de femmes et de personnes issues des communautés culturelles;
- b.** d'établir des liens et de développer des ententes avec des écoles, aussi bien la ville-centre que les arrondissements, pour la réalisation de stages d'études en milieu municipal;
- c.** de soutenir davantage les projets d'intervention communautaire en insertion sociale et professionnelle ainsi qu'en persévérance et réintégration scolaire;

Transport

4 La Ville de Montréal entend privilégier dans son Plan de transport le développement des modes de transport collectif et actif. Ceci ne peut que favoriser la mobilité des jeunes Montréalais. Le CjM se réjouit d'ailleurs de retrouver plusieurs recommandations de son avis *Mobile sur l'île, rapide en ville* dans le Plan de transport. Nous souhaitons néanmoins souligner ici l'importance :

- a.** d'améliorer l'accès en transport collectif et actif sur l'ensemble du territoire montréalais, notamment de manière à ce que les jeunes Montréalais puissent accéder aisément aux services et équipements qui leur sont destinés;
- b.** d'assurer un accès abordable au service de transport collectif de la STM.

Outre le fait de répondre à ces besoins de base, la Ville doit poursuivre ses efforts d'amélioration de la qualité du cadre de vie urbain.

Environnement

5 Avec son Plan d'urbanisme, sa Stratégie de développement durable, sa Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels et bientôt son Plan de transport, pour ne nommer que les principaux, il apparaît clairement que la Ville de Montréal est sensible aux questions environnementales et entend améliorer dans ce sens la qualité du cadre de vie urbain de ses citoyens. Le CjM soutient l'ensemble de ces initiatives et sollicite le suivi et la réalisation concrète de leurs objectifs.

6 Dans notre avis *Une eau pure pour que le vert dure!*, plusieurs recommandations avaient été formulées au regard du développement des toits verts à Montréal. Nous souhaitons réitérer ici les recommandations suivantes :

- a.** établir une politique municipale en matière de toitures végétales à Montréal;
- b.** construire et rénover les édifices municipaux selon les normes « vertes ».

Propreté

7 En matière de propreté, le CjM recommande de poursuivre les interventions des brigades de la propreté d'OpérationMontréal.Net, non seulement en raison des bons résultats observés en la matière, mais aussi de l'opportunité de travail ainsi donnée aux étudiants montréalais.

Finalement, la Ville doit renforcer ses initiatives visant à favoriser l'intégration des jeunes au sein de la communauté montréalaise.

Activités en sports, loisirs, culture et lieux de socialisation

8 Le CjM recommande à cet égard :

- a.** tel que déjà mentionné dans notre avis *La rue mise à nu : prostitution et gangs de rue*, de renforcer l'intervention de milieu, de rencontrer les jeunes dans les endroits où ils se retrouvent et de développer, expérimenter avec eux des activités ou projets intéressants, non structurés, dans un climat sain et de respect mutuel. Investir dans l'animation de milieu nous apparaît d'autant plus important qu'elle a pour effet de prévenir le développement de phénomènes socio-urbains et augmenter par la même occasion le sentiment de sécurité des jeunes et des autres citoyens;
- b.** de consulter les jeunes de façon à offrir des services en sports, loisirs et culture adaptés à leurs goûts et à leurs horaires;
- c.** Concernant particulièrement les jeunes de 18 à 30 ans, d'offrir dans les maisons de la culture et les centres communautaires et sportifs des activités de sports et de loisirs répondant à leurs champs d'intérêt et leurs besoins dans plus d'endroits et dans tous les arrondissements, comme nous l'avions déjà recommandé dans notre avis (514) *génération 18-30 ans*;
- d.** d'adapter également le mode d'administration des activités pour les jeunes de 18 à 30 ans. Par exemple :
 - ▶ cours ponctuels pour pallier le manque de constance dans l'horaire des jeunes;
 - ▶ formation intensive sur deux jours plutôt que pendant plusieurs semaines;
 - ▶ offre de 10 cours à prendre pendant l'année entière, au choix du participant.

Échanges communautaires et intergénérationnels

9 La famille constitue, comme nous l'avons vu, la base du développement du sentiment d'appartenance. À cet égard, le CjM recommande :

- a.** de développer, particulièrement à l'intention des familles immigrantes, qui présentent une cellule familiale forte, des activités incluant l'ensemble des membres de la famille;
- b.** de développer, particulièrement auprès des Québécois de souche, dont le lien familial est moins prégnant, des activités qui attireraient l'ensemble des membres de la famille.

10 Pour que les jeunes puissent avoir une meilleure connaissance de leur milieu, de la ville et de leur communauté, le CjM recommande de développer des occasions d'échanges entre les citoyens ainsi qu'entre la municipalité et les citoyens.

- a.** À l'échelle des arrondissements, ces échanges pourraient prendre la forme :
 - ▶ d'un événement souhaitant la bienvenue aux résidents nouvellement arrivés dans l'arrondissement;
 - ▶ de fêtes de ruelle, fêtes de quartier;
 - ▶ ou encore l'organisation d'une fête du citoyen (comme cela se fait déjà dans l'arrondissement de Saint-Léonard).
- b.** La ville-centre pourrait par ailleurs initier ou être partenaire d'initiatives telles que :
 - ▶ un événement souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants;
 - ▶ des visites de quartier réalisées par les jeunes habitant le quartier à l'intention des jeunes ou adultes provenant d'autres quartiers montréalais. La Ville pourrait à cet effet envisager un partenariat avec le collectif d'animation urbaine *L'Autre Montréal*¹⁰² par exemple;
 - ▶ un festival des arrondissements qui pourrait s'inspirer du concept de l'émission *La Petite Séduction* de la chaîne de télévision de Radio-Canada;
 - ▶ des compétitions sportives ou culturelles interarrondissements, intergénérationnelles et facilitant une rencontre des jeunes avec les divers services municipaux – dont le corps policier – dans un cadre plus informel, à l'exemple de la Journée des jeunes Montréalais organisée par le CjM.

¹⁰² Le collectif d'animation urbaine *L'Autre Montréal* est un organisme sans but lucratif d'éducation citoyenne qui offre des circuits de découvertes urbaines. Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.autremontreal.com/>.

Diffusion de l'information

11 Le CjM recommande une diffusion plus efficace de l'information relative aux programmes, services et équipements destinés à la jeunesse montréalaise tant en ce qui a trait aux sports, aux loisirs et à la culture qu'à la participation citoyenne, au logement et à l'emploi.

a. Les arrondissements doivent notamment innover dans la façon d'aller chercher les jeunes. Par exemple :

- ▶ en améliorant leur visibilité auprès des jeunes lors d'événements rassembleurs tels que les ventes-trottoir; par la réalisation de journées portes ouvertes, entourant, par exemple, l'implantation de nouveaux sites et équipements sportifs ou culturels destinés à la clientèle jeunesse (comme cela avait déjà été mentionné dans notre avis *Favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais*);
- ▶ en promouvant le développement d'organismes ou de structures de liaison comme l'organisme Plein Milieu¹⁰³.

b. La ville-centre, quant à elle, doit faciliter l'accès à une information globale de ce qui est offert tant à l'échelle de la ville que des arrondissements. Le CjM recommande à cet effet :

- ▶ que le projet e-cité/311 intègre une section dédiée à la jeunesse (services en sports, loisirs, culture, programmes en employabilité, offre en logement, etc.);
- ▶ que la carte Accès Montréal tienne davantage compte des intérêts des jeunes et soit également promue auprès de ces derniers (tel que déjà mentionné dans notre avis *(514) génération 18-30 ans*);
- ▶ que la Ville offre un service d'assistance et d'accompagnement aux jeunes dans leur recherche d'un logement abordable. Ce service pourrait notamment centraliser l'information sur l'ensemble des ressources existantes en la matière.

¹⁰³ Plein Milieu est un organisme communautaire implanté dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal depuis 1993. Il a pour mission d'améliorer les conditions et la qualité de vie des jeunes et des jeunes adultes. Pour plus d'information, se référer au site : <http://www.arrondissement.com/plateau-montroyal/bottin/Organisme.asp?OrgId=2138>.

Implication citoyenne

12 Le CjM considère finalement primordial que la Ville valorise ses jeunes et promeut l'exercice citoyen. Nous recommandons en ce sens :

- a.** que les arrondissements (par le bureau d'arrondissement, les écoles, le réseau communautaire) développent des opportunités d'implication citoyenne et soutiennent les initiatives et projets des jeunes du milieu en la matière. Par exemple :
 - ▶ en reconnaissant l'implication des jeunes dans leur milieu dans le cadre d'une fête du citoyen ou d'un gala (à l'exemple de la soirée hommage aux bénévoles de l'arrondissement de Lachine).
- b.** d'organiser, une fois par année, des consultations jeunesse d'arrondissement portant sur le développement des quartiers. Le CjM souhaite à cet égard souligner qu'une telle initiative ne peut être pertinente que si elle est suivie de résultats concrets de la part de l'arrondissement;
- c.** de publiciser les divers outils produits par la Ville sur la démocratie de participation auprès des jeunes, particulièrement la Charte montréalaise des droits et responsabilités et le *Guide pratique à l'intention des citoyennes et des citoyens*, qui informe sur la démarche de participation à des consultations publiques;
- d.** de développer, dans chaque arrondissement, un jeune conseil d'arrondissement, à l'exemple du Jeune Conseil de Montréal;
- e.** enfin, que les conseillers municipaux soient plus près des jeunes, démystifient la fonction d'élu auprès d'eux et les invitent à exprimer leurs besoins et leur pratique citoyenne. Le projet Jeunesse enjeu Montréal (JEM) de l'organisme Mise au jeu est un exemple à souligner de soutien à la réalisation d'échanges entre les élus et les jeunes.

C O N C L U S I O N

Les jeunes Montréalais sont fiers d'habiter Montréal. Bien qu'ils s'identifient à leur ville, leur attachement à celle-ci demeure cependant fragile, particulièrement en ce qui concerne les jeunes de 18 à 30 ans. Montréal doit s'atteler à créer les conditions favorables au maintien de ses jeunes dans leur milieu de vie, au risque de devenir une métropole vieillissante ou qui ne serait qu'une étape temporaire, un passage dans le parcours individuel des jeunes. C'est la capacité de la Ville à opérer efficacement l'intégration sociale et territoriale de ses jeunes citoyens qui fera la différence.

Investir dans le sentiment d'appartenance territoriale, c'est donner aux jeunes Montréalais une place dans leur communauté, leur donner l'opportunité d'évoluer dans une société saine qui se soucie d'eux et prend en compte leurs besoins et leurs champs d'intérêt, c'est leur permettre de s'identifier à une collectivité forte qui tient à ses valeurs intrinsèques d'inclusion, de cohésion et de solidarité. Reconnaître et prendre en compte la diversité de la jeunesse montréalaise et les spécificités des milieux de vie dans lesquels elle évolue; développer des moyens adaptés à ses besoins et préoccupations (en matière de loisirs, de lieux de socialisation, de logement, d'emploi, etc.); travailler de façon sensible et concrète à l'amélioration de la qualité du cadre de vie; favoriser des démarches novatrices ou encore s'inspirer des actions exemplaires déjà expérimentées au niveau local, régional ou international sont autant de moyens de réussir le défi.

De plus, en les tenant informés des ressources qui leur sont dédiées, en encourageant les occasions de rencontre, d'échanges avec les acteurs politiques et la communauté, le partage des ressources, l'acquisition et le transfert de savoirs, la participation aux processus décisionnels pour les sujets qui les concernent, les jeunes Montréalais augmenteront leur fierté d'appartenir à leur milieu et pourront, de ce fait, mieux contribuer à son développement. Les répercussions positives seront notables non seulement sur la jeunesse, mais sur l'ensemble de la société montréalaise. Cela permettra à plusieurs générations (enfants, adolescents, jeunes adultes, familles et aînés) de récolter les fruits de ces efforts et de se sentir bien dans leur milieu, de s'approprier leur espace de vie et d'en prendre soin, car c'est bel et bien sur la conscience, la responsabilité, le respect de l'environnement et la sécurité de tous ses citoyens que la Ville agira. Ces résultats seront également palpables à différents niveaux : culturel, social et économique; ils permettront de préserver et de faire grandir la diversité culturelle et sociale montréalaise tout en continuant à édifier la vitalité économique de Montréal.

Par le biais de cet avis, le CjM espère donc avoir fourni des pistes de solution inspirantes aux élus municipaux et aux représentants de l'administration en vue de mieux répondre au besoin de développement du sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais. Le Conseil considère finalement que cette démarche participera à faire grandir le dynamisme de Montréal et à la distinguer des autres métropoles canadiennes.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES JEUNES MONTRÉALAIS DE 12 À 30 ANS

Résultats du sondage

Questionnaires utilisés pour le sondage

Lieux de diffusion des questionnaires

ANNEXE 2 :

CONSULTATIONS PUBLIQUES RÉALISÉES AUPRÈS DES JEUNES MONTRÉALAIS DE 12 À 30 ANS

Bilan et recommandations de la Commission permanente
du conseil municipal sur les services aux citoyens

ANNEXE 3 :

RÉSOLUTION DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

ANNEXE I
SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES JEUNES
MONTRÉALAIS DE 12 À 30 ANS

Approche et méthodologie

• Moyens de collecte

La notion de sentiment d'appartenance est difficilement mesurable. Nous avons donc dû créer, dans notre sondage, des indicateurs pour évaluer la réalité de cette notion chez les jeunes Montréalais de 12 à 30 ans. En effet, l'élaboration de nos questionnaires s'est effectuée à partir de la manière dont les jeunes définissent eux-mêmes leur sentiment d'appartenance à leur territoire. C'est ainsi que *fierté*, *amour*, *image*, *perception* et *connaissance de leur milieu de vie* sont autant de critères que nous avons pris en compte lors de la réalisation de notre sondage. Aussi, considérant l'ampleur de notre tranche d'âge, nous avons procédé à un découpage en deux groupes d'âge : les 12-17 ans correspondant aux adolescents et les 18-30 ans correspondant aux jeunes adultes. Le questionnaire des 12-17 ans comportait 26 questions tandis que celui des 18-30 ans en comportait 38¹.

• Lieux de collecte

Les questionnaires ont été distribués sur l'ensemble du territoire montréalais entre août et décembre 2006. Cependant, notons que certains arrondissements ont été jugés particulièrement « préoccupants » par l'équipe de recherche et certains experts municipaux. En effet, nous avons considéré plus particulièrement les arrondissements suivants², dont les enjeux sociaux sont fortement liés à notre problématique :

- Mercier–Hochelaga–Maisonneuve, Sud-Ouest, Montréal-Nord, LaSalle et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les enjeux de pauvreté et de phénomènes socio-urbains (gangs de rue, violence), ainsi que Ville-Marie pour la question de l'itinérance;
- Montréal-Nord et Lachine pour le décrochage scolaire;
- Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour l'intégration des jeunes issus des communautés culturelles.

Disponibles en versions française et anglaise, les questionnaires ont été diffusés dans plus d'une vingtaine de lieux jeunesse montréalais (écoles, maisons et centres de jeunes, cégeps, familles, réseaux personnels et professionnels, etc.)³. La distribution et la collecte des questionnaires ont été facilitées par la contribution active des répondants jeunesse des arrondissements ainsi que des membres du CjM. Notre objectif était de rejoindre le plus grand nombre de jeunes Montréalais issus de milieux culturels diversifiés. Nous avons récolté un total de 672 questionnaires – soit 353 de 12-17 ans et 319 de 18-30 ans, de plus de 77 origines culturelles.

Il convient de préciser que si les résultats présentés ci-dessous sont valables pour notre échantillon, ils présentent néanmoins une limite d'interprétation en ce qui concerne une extrapolation à la population générale. Il s'agit ici de dégager les grandes tendances à partir de paramètres essentiels comme le sexe ou encore le lieu d'habitation.

¹ Les questionnaires sont présentés ci-après.

² Ces arrondissements correspondent en majeure partie à des zones défavorisées.

³ La liste de ces lieux est présentée ci-après.

Résultats du sondage réalisé auprès des 12-17 ans

• Profil des répondants

SEXE

Une proportion équilibrée de jeunes filles et garçons compose notre échantillon 12-17 ans :

- 179 garçons (50,4 %) et 174 filles (49,6 %) ont répondu à notre sondage.

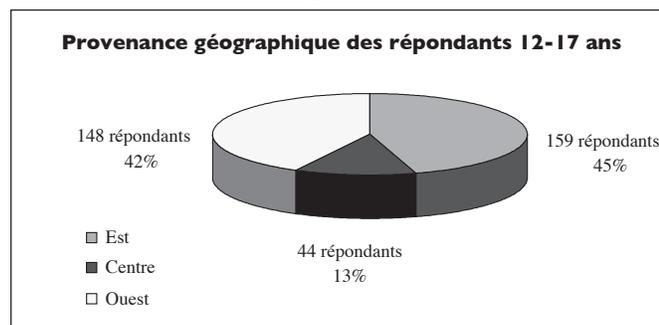
PROVENANCE

Par souci de synthèse, nous avons effectué un regroupement des arrondissements montréalais par secteur géographique en opérant la classification suivante :

- **Secteur Est** : Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Anjou, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Léonard, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie;
- **Secteur Centre** : Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Verdun, LaSalle, Outremont, Plateau-Mont-Royal, Ville-Marie;
- **Secteur Ouest** : Ahuntsic–Cartierville, Lachine, Sud-Ouest, L’île-Bizard–Sainte-Geneviève, Pierrefonds–Roxboro, Saint-Laurent.

Sur un total de 353 répondants 12-17 ans, 159 répondants proviennent du secteur Est de Montréal (45 %), 148 de l’Ouest (42 %) et 44 du Centre (13 %)⁴.

Figure 18



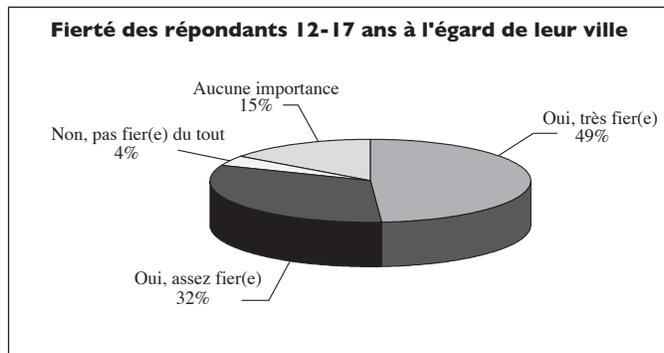
⁴ Comme mentionné plus tôt, certains arrondissements ont été particulièrement visés dans la diffusion du sondage. C’est pourquoi on retrouve davantage de répondants dans les secteurs Est et Ouest.

Résultats du sondage

FIERTÉ À L'ÉGARD DE MONTRÉAL

- La majorité des répondants 12-17 ans (81 %) se disent fiers et fières de vivre à Montréal.
- Près de la moitié (49 %) sont très fiers d'habiter Montréal et près du tiers (32 %) assez fiers. À noter que 15 % des répondants considèrent que cela n'a pas d'importance.

Figure 19



- Les jeunes garçons sont plus nombreux (83 %) à exprimer leur fierté pour Montréal que les jeunes filles (79,5 %).
- Les jeunes filles se démarquent d'ailleurs des jeunes garçons par le fait qu'elles attachent moins d'importance à cet aspect que leurs homologues masculins. Elles sont en effet plus nombreuses à considérer que cela n'a aucune importance (17 % contre 13 %).

Figure 20

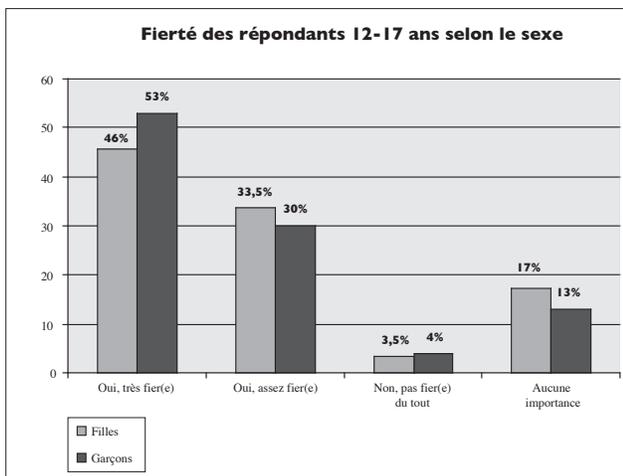
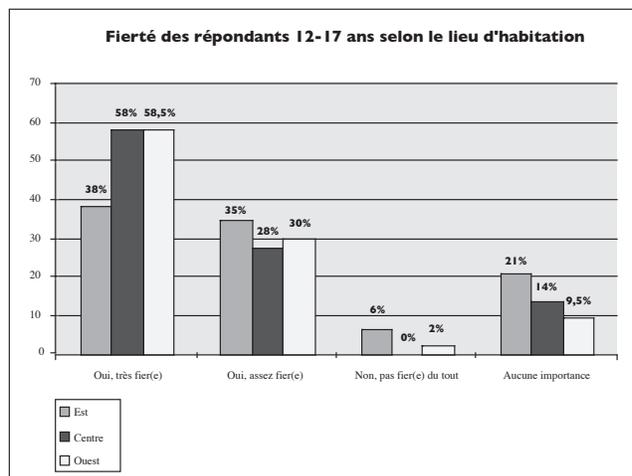


Figure 21



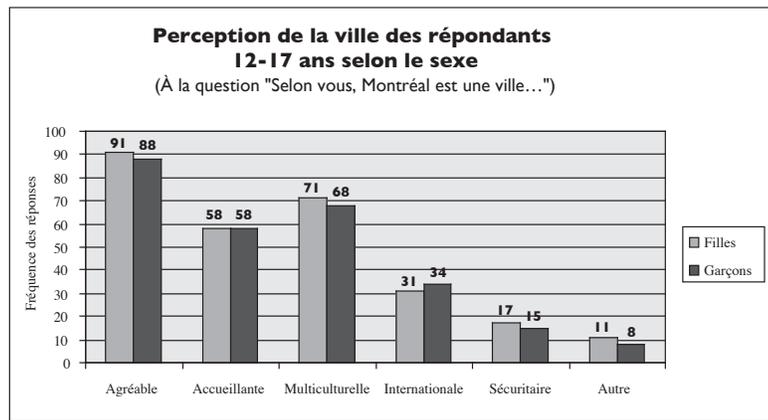
- Les jeunes résidant à l'est de la ville sont en proportion moins nombreux à exprimer leur fierté d'habiter Montréal.
- Les jeunes de l'Ouest⁵ se distinguent nettement par un fort sentiment de fierté (89 %), suivis de près par les jeunes du Centre (86 %).

⁵ Précisons que les arrondissements de Lachine, Pierrefonds–Roxboro (Ouest) ainsi que LaSalle et Verdun (Centre) font partie des 15 anciennes villes de plus de 5 000 habitants de l'île de Montréal. Elles ont été intégrées à la nouvelle ville de Montréal en 2002.

PERCEPTION DE LA VILLE

- Globalement, les jeunes de 12-17 ans se font une image positive de leur ville. Près de 80 % y inviteraient un(e) ami(e) à y séjourner.
- À la question : « Selon vous, Montréal est une ville... », la majeure partie des réponses⁶, jeunes filles et garçons confondus, qualifie Montréal de ville *agréable* et *multiculturelle*.
- En revanche, elle a été peu de fois qualifiée de *sécuritaire* par les répondants.

Figure 22

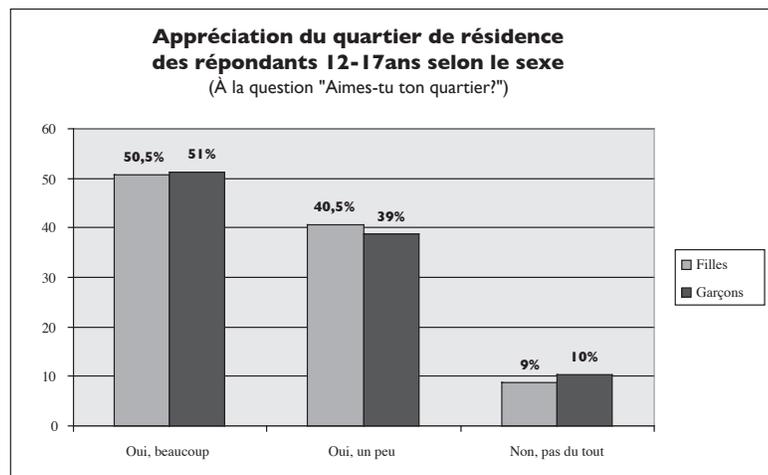


- Dans la section Autre, certains jeunes n'ont pas hésité à utiliser des qualificatifs comme « *dangereuse* », « *polluée* » ou « *sale* » pour désigner la ville. D'autres ont évoqué le trop grand nombre de gangs de rue; ont mentionné que Montréal était « *une ville comme tant d'autres* » ou « *francophone* ». Montréal est aussi définie comme une ville « *spéciale* », « *relaxe* », « *vivante* » ou encore « *amusante et sportive* ».

APPRÉCIATION DU MILIEU DE VIE

- On remarque de fortes similitudes entre les deux sexes concernant l'appréciation de leur milieu de vie, c'est-à-dire l'affection qu'ils portent au quartier dans lequel ils vivent.

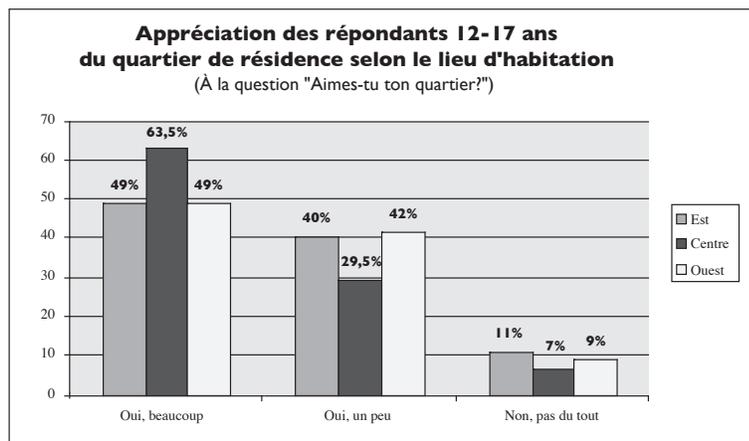
Figure 23



⁶ Pour cette question, le choix de réponses était multiple.

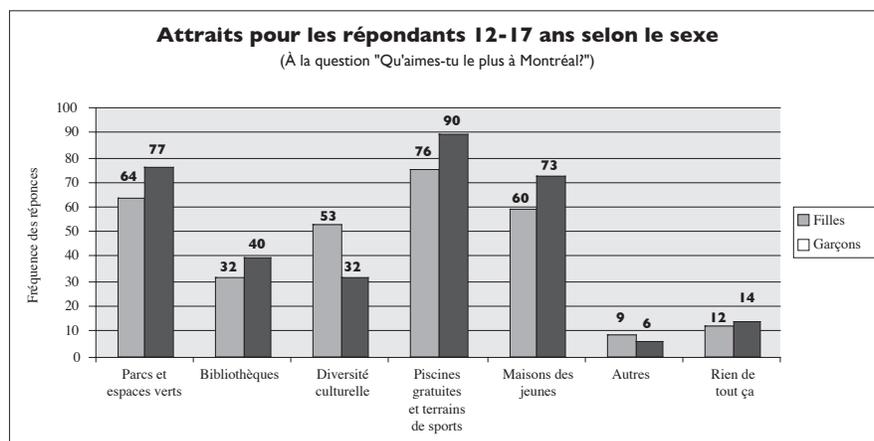
- La moitié des jeunes filles tout comme des jeunes garçons aiment beaucoup leur quartier.
- 64 % des répondants habitant le secteur Centre aiment beaucoup leur quartier contre 49 % des jeunes habitant l'Est ou l'Ouest.

Figure 24



- Il est à noter que les jeunes de l'ouest de Montréal apprécient moins leur quartier, mais sont plus fiers d'habiter Montréal que ceux des autres secteurs.
- À la question : « Qu'aimes-tu le plus à Montréal? », on constate d'emblée que l'accès aux piscines gratuites et aux terrains de sports est majoritairement apprécié par les jeunes de 12-17 ans. Les parcs et les espaces verts, puis les maisons des jeunes viennent respectivement en deuxième et en troisième positions en termes d'appréciation.

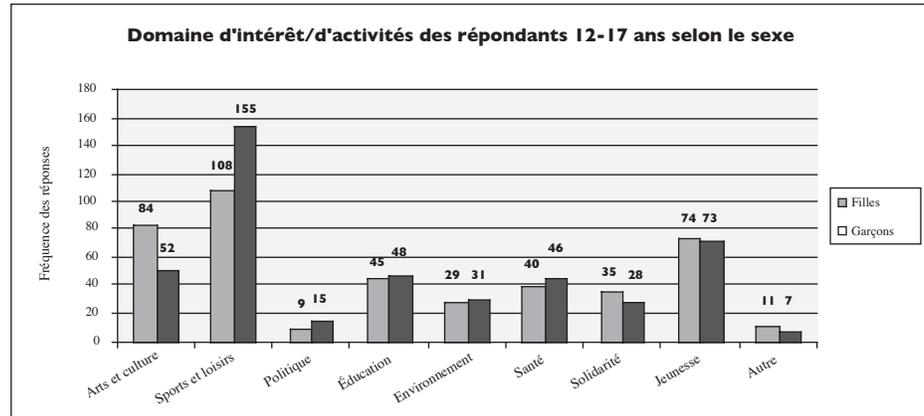
Figure 25



- Il apparaît que la majorité des jeunes apprécient au moins l'un ou l'autre de ces attraits puisque la part des réponses « rien de tout ça » est relativement faible.
- Les jeunes filles semblent par ailleurs plus sensibles à la diversité culturelle de Montréal (population de toutes les origines) : 53 réponses contre 32 chez les garçons.

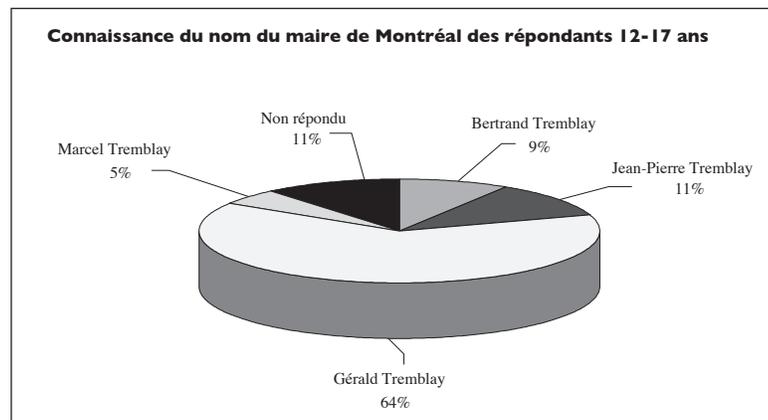
- Ce goût pour l'aspect culturel de Montréal semble se confirmer pour les jeunes filles au vu de leurs domaines d'intérêt/d'activités car elles sont plus nombreuses à s'intéresser aux arts et à la culture que les garçons.

Figure 26



- Aussi, les sports et les loisirs constituent incontestablement le domaine d'intérêt/d'activités le plus apprécié, jeunes filles et garçons confondus, mais l'écart existant entre les deux genres reste relativement important en faveur des garçons : ceux-ci se démarquent de façon très nette des filles par leur plus grand intérêt ou pratique de ce type d'activités.
- Il est à noter que l'environnement n'apparaît pas être un domaine d'intérêt/d'activités important chez les jeunes de 12-17 ans. Pourtant, si on regarde le graphique précédent, les parcs et les espaces verts sont très appréciés des jeunes. On peut supposer que la valeur environnementale de ces lieux ne constitue donc pas une réelle préoccupation pour les jeunes de 12-17 ans.
- Notons également le faible intérêt pour la politique de la part des deux sexes, et plus particulièrement des filles.
- Pourtant, 64 % des jeunes ont répondu correctement à la question : « Connais-tu le nom du maire de Montréal? ».

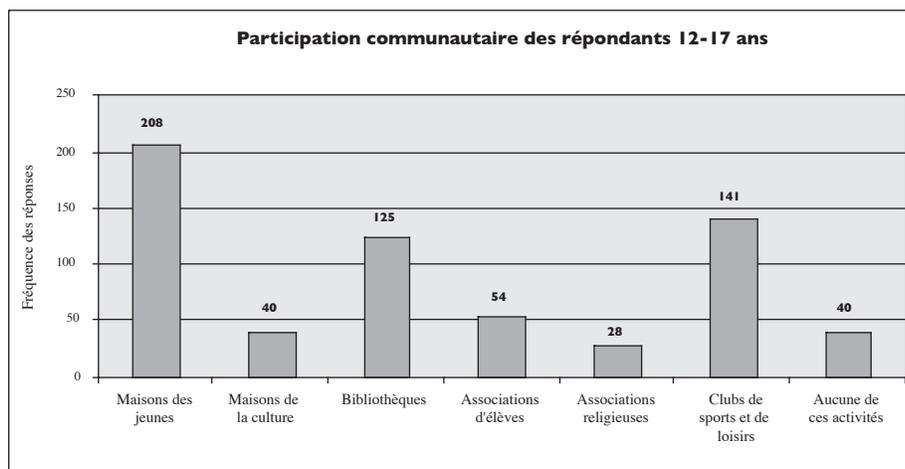
Figure 27



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

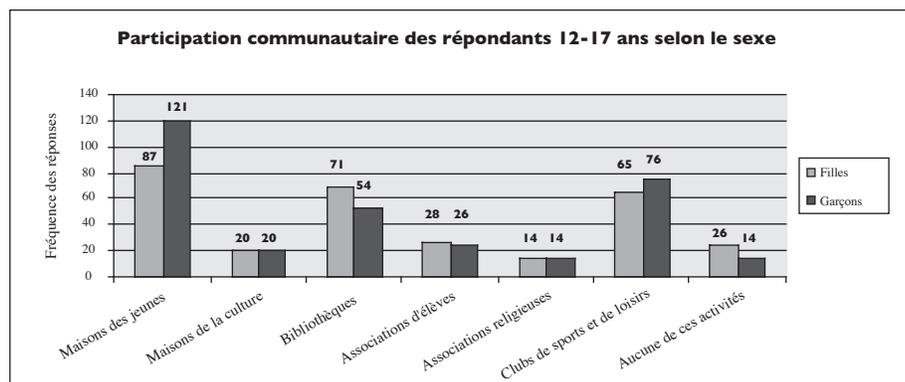
- Ce sont dans les maisons des jeunes (208 réponses), les clubs de sports et de loisirs (141 réponses) et les bibliothèques (125 réponses) que la participation communautaire des jeunes est la plus élevée.

Figure 28



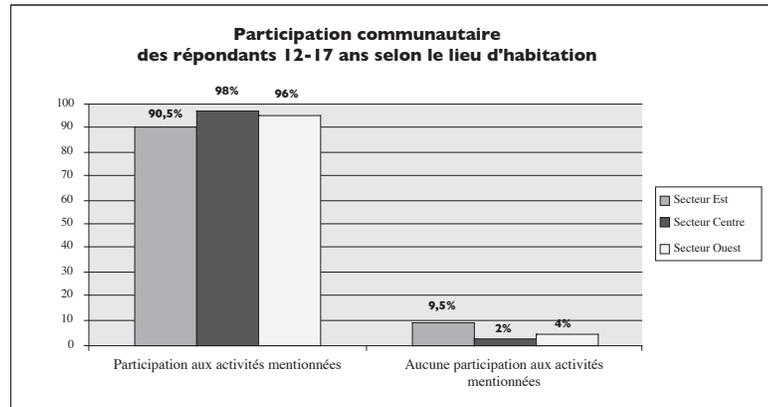
- Les jeunes garçons sont davantage présents dans les maisons des jeunes et les clubs de sports et de loisirs que les jeunes filles. En revanche, celles-ci fréquentent plus les bibliothèques que les jeunes garçons.

Figure 29



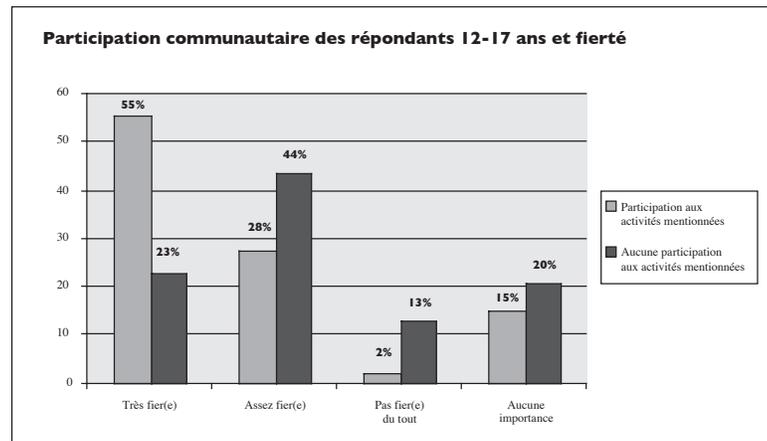
- Elles sont également plus nombreuses à répondre qu'elles ne réalisent aucune de ces activités.

Figure 30



- Les jeunes résidant dans le secteur Est sont par ailleurs plus nombreux à avoir mentionné ne participer à aucune de ces activités (9,5 % contre 4 % pour le secteur Ouest et 2 % pour le secteur Centre).
- On constate finalement un lien entre la participation communautaire des jeunes montréalais et la fierté qu'ils portent envers Montréal.

Figure 31



- 55 % des réponses indiquant la participation à l'une ou l'autre des activités susmentionnées proviennent de jeunes qui se disent très fiers d'habiter Montréal.
- En outre, 13 % des réponses indiquant « aucune participation à ces activités » proviennent de jeunes qui disent ne pas être fiers du tout d'habiter Montréal.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES 12-17 ANS

- À la question ouverte : « Que proposes-tu pour améliorer la vie des jeunes à Montréal? », voici une synthèse des nombreuses propositions qui ont été faites par les jeunes. Les propositions ont notamment été regroupées sous de grandes thématiques. Celles-ci sont présentées dans l'ordre de fréquences des réponses, soit du thème évoqué le plus de fois par les répondants à celui le moins mentionné.

Tableau 3 : Propositions d'amélioration des conditions de vie des répondants 12-17 ans

PROPOSITIONS	FRÉQUENCE DES RÉPONSES
<p>Sports et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de centres de jeunes, adaptation des jours et horaires d'ouverture (plus étendues) • Plus de terrains de sport (basket, hockey, <i>skate</i>, etc.) dans les parcs (ex. : « <i>Avoir un terrain de basket dans le parc Théodore</i> »), plus d'activités, plus de sport • Plus de lieux de divertissement (centres sportifs intérieurs, cinémas, mini-fermes, centre équestre, amélioration des aires de jeu dans les écoles secondaires, « <i>des arcades avec plein de jeux à Lachine</i> ») • De grands événements sportifs et culturels (ex. : manifestations impliquant les jeunes sportifs comme une équipe de football de la municipalité), plus de festivals • Activités pour jeunes anglophones, activités sportives pour les jeunes filles, plus d'activités bilingues • Des endroits de détente 	104
<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la criminalité, les gangs de rue • Sécurité des parcs et des écoles, plus de surveillance policière • Prévention contre la violence, la drogue et la prostitution 	54
<p>Environnement et propreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de parcs et d'espaces verts, planter plus d'arbres • Meilleur entretien des parcs (ex. : « <i>des parcs bien entretenus pour les jeunes</i> ») • Moins de déchets et de pollution • Mettre plus de poubelles dans les parcs et sur les coins de rue (ex. : Centre sportif Saint-Charles), plus de poubelles et de bacs à recyclage dans les parcs et bâtisses 	35
<p>Vie pratique et transport urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Persévérance et réussite scolaire, moins d'intimidation de la part des professeurs et des parents • Gratuité/réduction des prix pour des services et activités (centre de sports et de loisirs, piscines, centre de musique, cinéma, spectacles, activités touristiques, La Ronde) • Rencontres et échanges entre jeunes, solidarité • Plus de magasins et de centres d'achats, magasins ouverts plus longtemps les fins de semaine • Réduction du coût de la vie, réduction des cartes de transport • Des autobus plus réguliers, « <i>un métro à Lachine</i> » • Réparation des rues de Montréal « <i>pour rouler à vélo sans pogner des nids-de-poule</i> » • Opportunités d'emploi 	26

<p>Encadrement, soutien et consultation de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des gens pour écouter les jeunes (parents, professeurs, travailleurs sociaux, etc.) et leur porter plus d'intérêt, les impliquer plus dans les décisions qui les concernent, écouter leur avis • Consultation jeunesse et analyse des décisions • Plus d'encadrement des jeunes • Soutien aux jeunes, particulièrement aux jeunes en difficulté, aux pauvres et aux enfants • Droits des jeunes, associations de jeunes dans les écoles 	17
<p>Financement pour la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de financement des centres de jeunes, des écoles, pour les jeunes • Promotion des activités jeunesse 	13
<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le tabagisme, alcool 	13

- Retenons essentiellement de cette synthèse que les sports et les loisirs et la sécurité constituent pour les jeunes Montréalais de 12 à 17 ans les principaux aspects qui contribueraient à améliorer la vie des jeunes à Montréal.
- On note notamment un très fort besoin d'épanouissement et de bien-être à travers des activités de divertissement (sports, loisirs, culture, etc.) ainsi qu'une demande importante de création de nouveaux lieux de socialisation et de services adaptés à des clientèles spécifiques : activités bilingues, pour les jeunes anglophones, pour les jeunes filles, etc.
- Alors qu'elle n'apparaît pas dans la première partie de l'analyse, la synthèse des propositions révèle finalement une préoccupation des jeunes de 12 à 17 ans pour l'environnement. Il s'agit du 3^e thème le plus évoqué par les répondants.

Résultats du sondage réalisé auprès des 18-30 ans

• Profil des répondants

SEXE

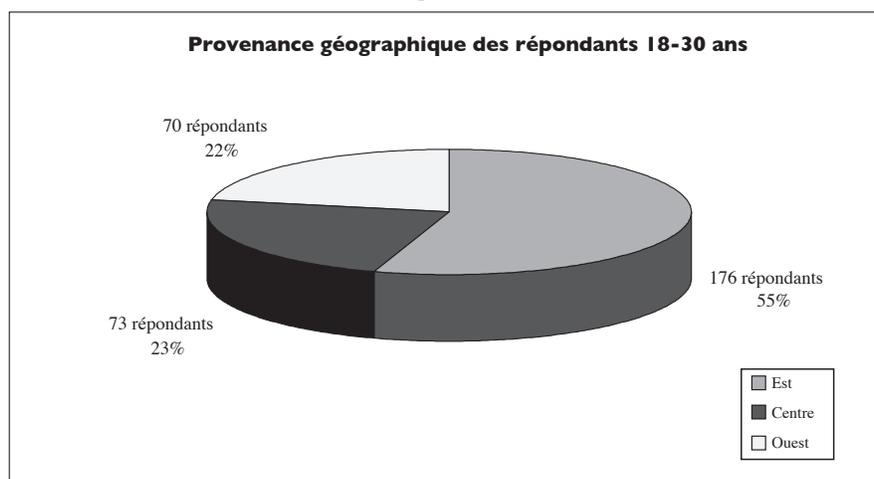
Un plus grand nombre de jeunes femmes compose notre échantillon 18-30 ans :

- 186 jeunes femmes (58 %) et 133 jeunes hommes (42 %) ont répondu à notre sondage.

PROVENANCE

- C'est de loin le secteur Est de la ville qui compose la plus importante proportion de répondants de notre échantillon 18-30 ans. Avec 55 %, il représente plus de deux fois les répondants des secteurs Centre (23 %) et Ouest (22 %).

Figure 32



FRÉQUENTATION SCOLAIRE

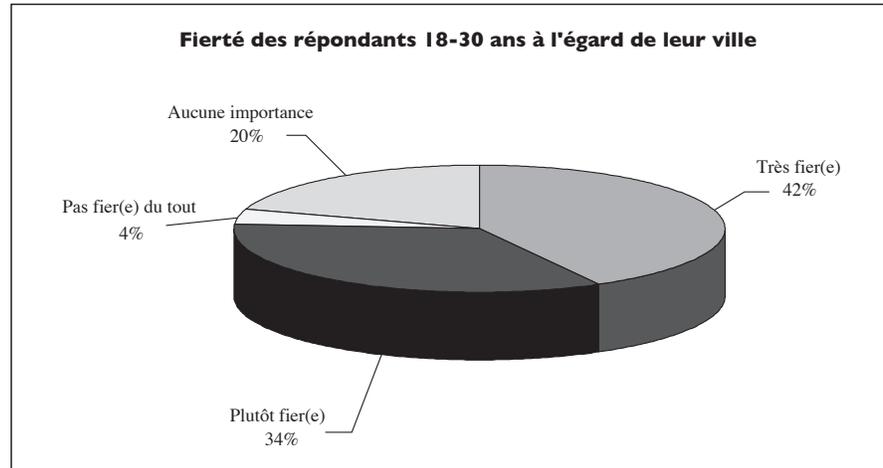
- Près des trois quarts (73 %) des répondants fréquentaient un établissement scolaire au moment où ils ont complété le sondage.

Résultats du sondage

FIERTÉ À L'ÉGARD DE MONTRÉAL

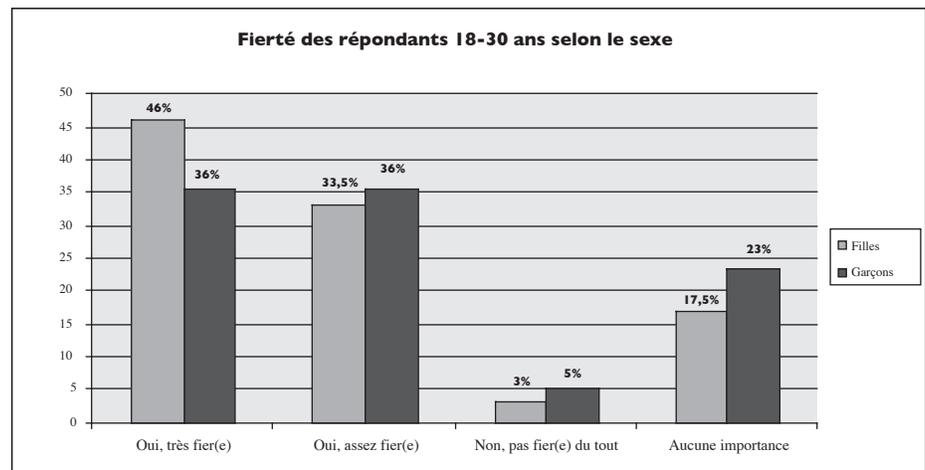
- 76 % des jeunes adultes qui ont répondu à notre sondage se disent fiers, fières d'être Montréalais(e)s, dont 42 % « très fier(e)s » et 34 % « plutôt fier(e)s ». Cette proportion est moindre (de 5 %) que celle des 12-17 ans, mais reste cependant relativement élevée.

Figure 33



- On retrouve notamment ces 5 % au nombre de répondants qui considèrent que cela n'a pas d'importance (20 % contre 15 % chez les jeunes de 12 à 17 ans).
- Contrairement aux 12-17 ans, les jeunes femmes sont plus nombreuses (79 %) à exprimer leur fierté pour Montréal que les jeunes hommes (72 %).

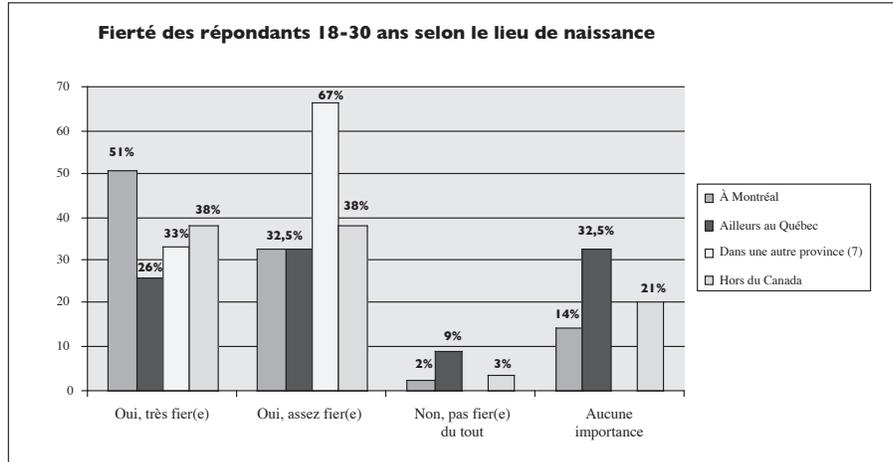
Figure 34



- Et ce sont les jeunes hommes qui attachent moins d'importance à cet aspect. Ils sont en effet plus nombreux à considérer que cela n'a aucune importance (23 % contre 17 %).

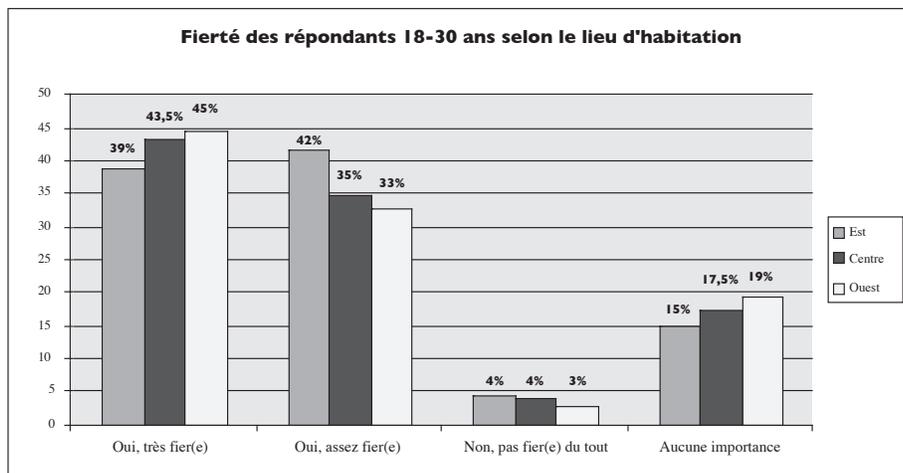
- Les jeunes adultes nés à Montréal expriment nettement plus leur fierté d'être Montréalais que ceux qui n'y sont pas nés⁷. Il semblerait que le lieu de naissance influe positivement sur le sentiment d'appartenance territoriale : on se sent plus relié à son milieu de vie parce que l'on y est né. En d'autres mots, un jeune né à Montréal est susceptible d'éprouver un plus fort attachement à sa ville qu'un jeune né dans un autre lieu.

Figure 35



- Les jeunes nés au Québec nés ailleurs qu'à Montréal considèrent plus largement que « cela n'a aucune importance » pour eux d'être fiers ou non d'être Montréalais (32,5 % contre 14 % pour les personnes nées à Montréal).
- À première vue, les jeunes adultes résidant dans le secteur Est sont en proportion moins nombreux, tout comme les jeunes de 12 à 17 ans, à exprimer leur très grande fierté d'être Montréalais : 39 % contre 43 % des jeunes résidant dans le secteur Centre et 45 % de ceux du secteur Ouest.

Figure 36

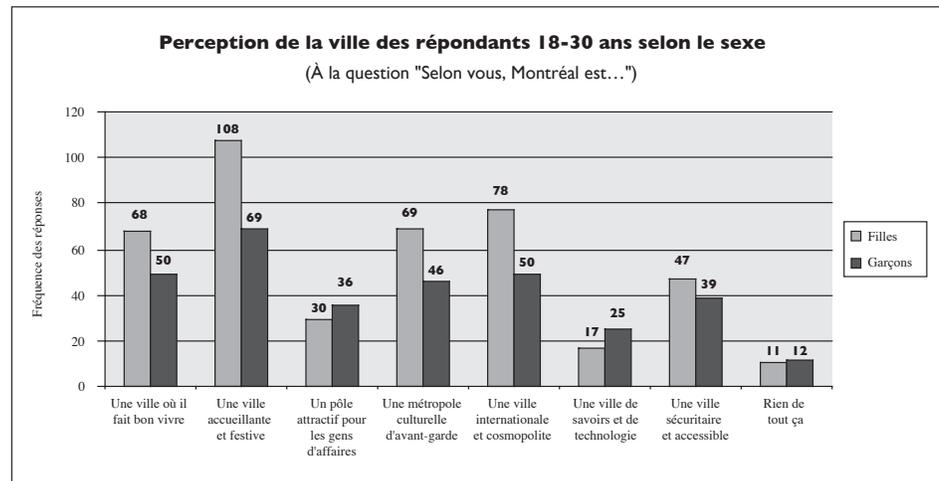


- Il apparaît toutefois que 81 % des jeunes adultes habitant le secteur Est se disent fiers d'être Montréalais tandis que, pour les autres secteurs, la part des répondants est de 78 %.

⁷ Il est à noter que la catégorie « Dans une autre province » n'inclut que neuf répondants. Aussi, il se peut que les pourcentages de cette catégorie ne reflètent pas la réalité. Nous avons donc pris parti de ne pas tenir compte de ces données dans notre analyse.

PERCEPTION DE LA VILLE

Figure 37

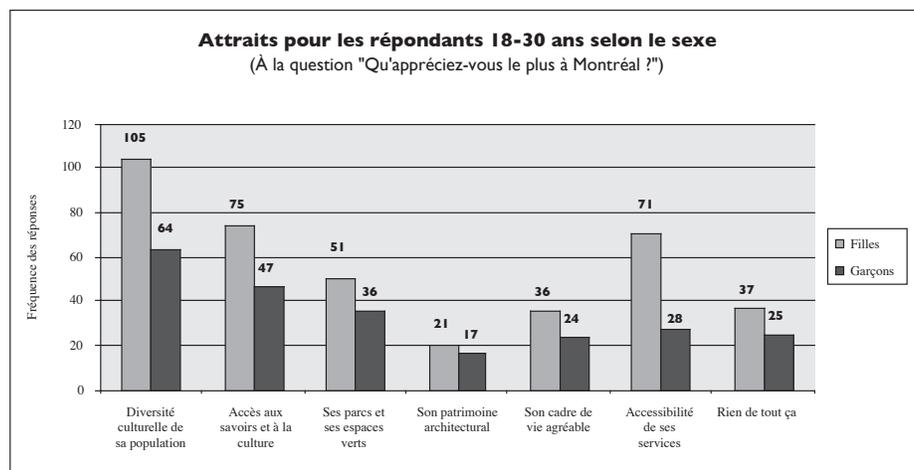


- À la question : « Selon vous, Montréal est... », la majeure partie des réponses⁸, jeunes femmes et hommes confondus, qualifie Montréal de ville *accueillante* et *festive*, *internationale* et *cosmopolite*, où il *fait bon vivre* ainsi que de *métropole culturelle*.
- Il semblerait que les jeunes adultes considèrent davantage Montréal comme une ville sécuritaire puisque cet aspect a été mentionné par un nombre plus important de répondants, bien que l'échantillon des 18-30 ans soit plus restreint que celui des 12-17 ans (filles et garçons confondus, 86 fois contre 32 fois).

APPRÉCIATION DU MILIEU DE VIE

- À la question : « Qu'appréciez-vous le plus à Montréal? », on constate que, jeunes femmes et hommes confondus, la diversité culturelle de la population montréalaise et l'accès aux savoirs et à la culture constituent les principaux attraits de la ville pour les jeunes de 18 à 30 ans.

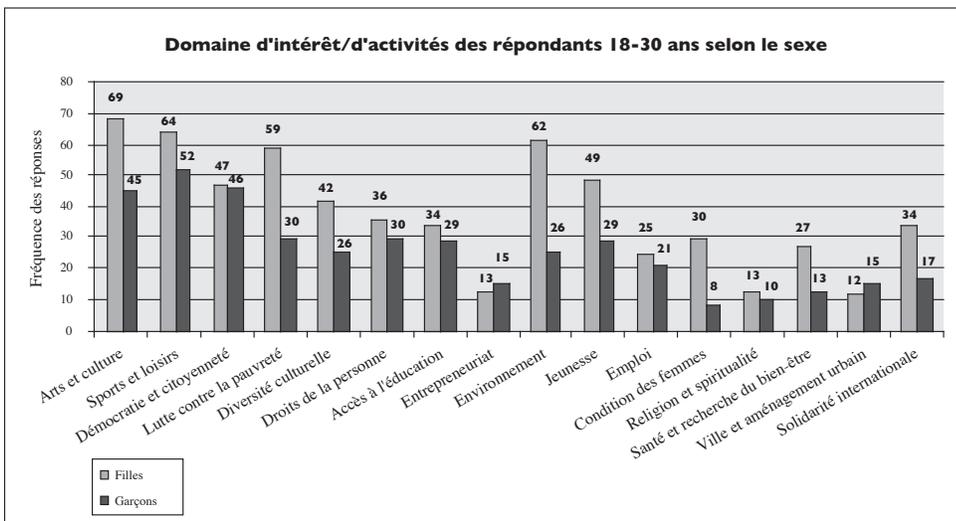
Figure 38



⁸ Pour cette question, le choix de réponses était multiple.

- L'accessibilité des services ainsi que les parcs et les espaces verts viennent respectivement en troisième et quatrième positions en termes d'appréciation. En revanche, peu de répondants semblent particulièrement apprécier Montréal pour son cadre de vie.
- Il apparaît également qu'une part non négligeable de jeunes adultes n'apprécie aucun de ces attraits.
- À la question : « Dans quels domaines vous impliquez-vous actuellement? », les sports et les loisirs apparaissent être le domaine dans lequel s'impliquent le plus les 18-30 ans, jeunes femmes et hommes confondus, suivi de près par celui des arts et de la culture.

Figure 39

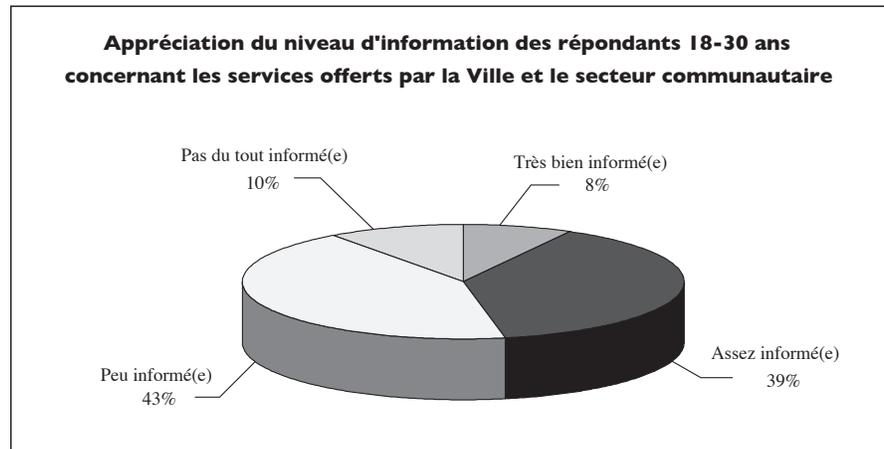


- Les domaines de la démocratie et de la citoyenneté, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de l'environnement et de la jeunesse constituent également des domaines d'implication importants, jeunes femmes et hommes confondus.
- Les jeunes femmes apparaissent davantage impliquées que les jeunes hommes dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que des arts et de la culture.

CONNAISSANCE DES SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE ET LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE

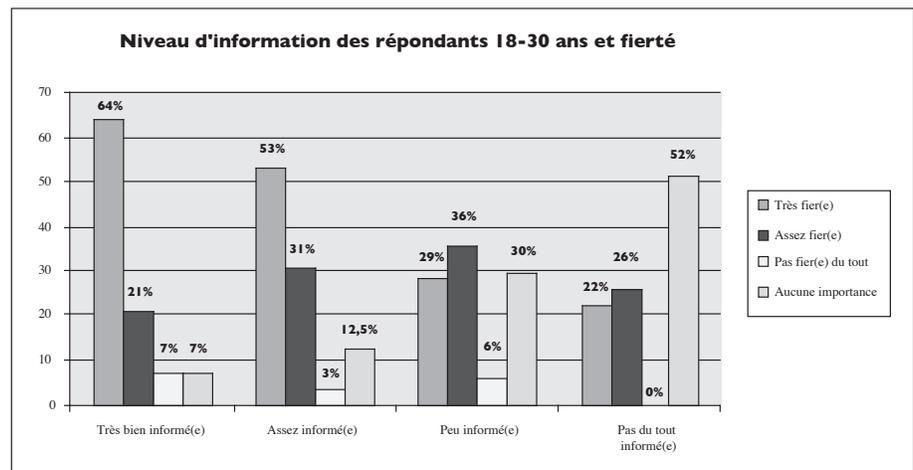
- Il semblerait que les jeunes adultes souffrent d'un manque d'information concernant les services offerts par la Ville de Montréal et le secteur communautaire. Plus de la moitié des répondants (53 %) se disent « Peu ou pas du tout informé(e)s » contre seulement 8 % « Très bien informé(e)s ».

Figure 40



- Or, on constate un certain lien entre le niveau d'information et la fierté que les jeunes adultes portent envers Montréal.

Figure 41

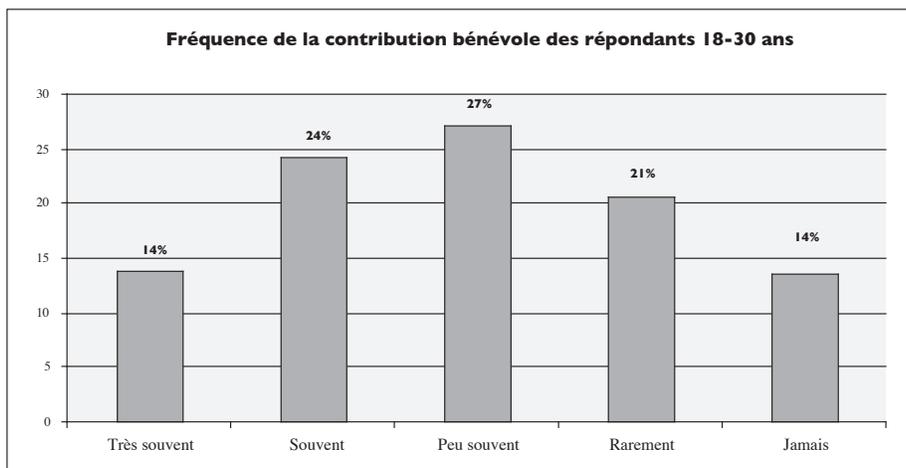


- Parmi les jeunes adultes qui se disent très bien informés, 60 % sont très fiers d'être Montréalais. En revanche, la moitié des jeunes adultes (50 %) qui ont répondu ne pas être informés du tout, considèrent que cela n'a aucune importance d'être fier ou non d'être Montréalais.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

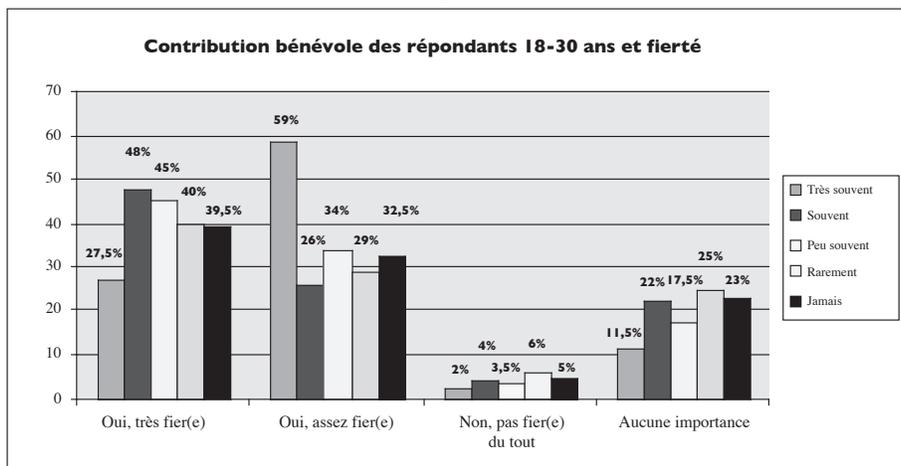
- 144 répondants sur 319 (45 %) ont mentionné qu'ils avaient exercé une activité bénévole au cours des 12 derniers mois.

Figure 42



- 14 % des répondants ont dit exercer cette activité plusieurs fois par semaine (« très souvent ») et 24 % au moins une fois par mois (« souvent »).

Figure 43

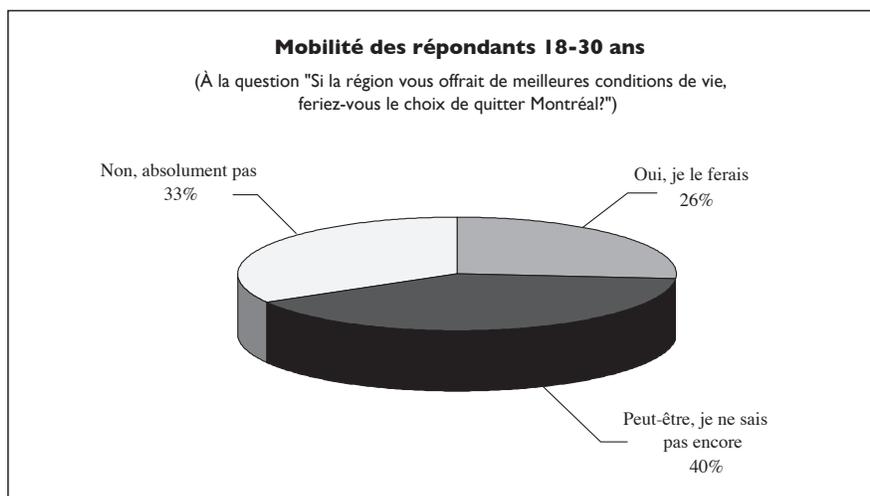


- Tout comme le niveau d'information, on constate un certain lien entre la pratique du bénévolat et la fierté portée à l'égard de Montréal.
- Parmi les jeunes adultes qui exercent une activité bénévole plusieurs fois par semaine (« très souvent »), 86 % sont fiers d'être Montréalais.
- Ceux qui n'exercent pas d'activité bénévole ou rarement sont plus nombreux à ne pas être fiers du tout d'être Montréalais (respectivement 5 % et 6 %) ou à considérer que cela n'a aucune importance (respectivement 23 % et 25 %).

MOBILITÉ

- À la question : « Si la région vous offrait de meilleures conditions de vie (logement, emploi, éducation, services...), feriez-vous le choix de quitter Montréal? », plus du quart des répondants (26 %) déménageraient en région et 40 % seraient indécis.

Figure 44



- Malgré un sentiment de fierté relativement fort à l'égard de Montréal, le tiers des jeunes adultes (33 %) resterait donc définitivement à Montréal. C'est peu.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES 18-30 ANS

- Tout comme pour les jeunes Montréalais de 12 à 17 ans, les jeunes adultes ont eu à répondre à la question ouverte : « Que proposeriez-vous pour améliorer la vie des jeunes Montréalais? ». Voici la synthèse des propositions faites par ces derniers.

Tableau 4 : Propositions d'amélioration des conditions de vie des répondants 18-30 ans

PROPOSITIONS	FRÉQUENCE DES RÉPONSES
<p>Transport urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du réseau de transport en commun • Amélioration des services (augmentation de la fréquence, moins de panne, plus de transports vers les banlieues – ex. : métro à Laval) • Accessibilité des transports à coût réduit, baisse des tarifs de la STM, tarifs de transport réduits pour tous les étudiants (« <i>CAM moins chère</i> » pour les étudiants de plus de 25 ans ou étudiants à temps plein de tous âges), gratuité des transports • Promotion du transport en commun • Service de transport en commun 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 • Développement des réseaux de transports alternatifs, du transport actif • Plus d'autobus la nuit, notamment sur l'axe Est-Ouest (ex. : rues Sherbrooke, Ontario, Rachel) • Mieux desservir certains quartiers (nord de Côte-des-Neiges, par exemple) • Amélioration des conditions cyclables en ville, création de nouvelles pistes cyclables, plus de pistes cyclables sécuritaires, des stationnements et une surveillance contre le vol • Moins de voitures dans les rues car elles polluent l'air, plus de transport propre, régulation du trafic, taxes à la circulation des voitures au centre-ville • Meilleur entretien des rues et des routes, instauration de limites de vitesse plus strictes 	46
<p>Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'offre et de l'accès aux logements abordables pour diminuer la pauvreté chez les jeunes • Meilleure accessibilité (logements de qualité à prix raisonnable, bonne salubrité) • Diminution des prix des loyers à Montréal • Meilleure réglementation du coût du logement • Augmentation du nombre de coopératives d'habitation accessibles aux jeunes, logements bien entretenus • Augmentation des services d'aide pour les logements sociaux • Plus de logements sociaux, moins de condos • Plus de logements pour les étudiants, aide au logement pour les étudiants • Construction de nouveaux HLM, trouver des solutions à long terme pour contrer la pauvreté • Offrir des cours de planification et d'aide au logement 	41

Emploi

- Accessibilité à des emplois diversifiés, plus de choix d'emploi et de carrières
- Création d'emplois pour les jeunes, plus d'opportunités d'emploi et de stages pour les jeunes
- Stage après études pour avoir de l'expérience afin de trouver un emploi dans leur domaine d'études, leur permettre de finir leurs études tout en travaillant à temps partiel
- Offrir des stages ou des journées en entreprise ou encore des journées d'orientation aux jeunes
- Plus de stages en milieux organisationnels pour offrir de l'expérience de travail qualifiante
- Aide à la recherche d'emploi, assurer des emplois à long terme
- Offrir aux jeunes de meilleurs emplois, emplois plus valorisants pour les étudiants
- Faire confiance aux jeunes dans le milieu du travail, plus de compréhension envers les travailleurs
- Plus de centres locaux d'emploi, « *que des organismes comme le Carrefour jeunesse emploi continuent à donner de bons services comme ils le font.* »
- Ouvrir des entreprises permettant aux jeunes de faire du bénévolat dans des domaines variés
- Au lieu de laisser les jeunes dans la rue, leur permettre de faire du travail communautaire, du bénévolat

26

Éducation

- Meilleure accessibilité à l'éducation, faciliter l'accès aux études, baisse du prix des études universitaires, éducation gratuite (université très chère), plus d'universités
- Annulation de l'endettement des étudiants, financement, rabais sur les services
- Meilleures prestations d'aide financière, aide aux étudiants en difficulté, étudiants ne vivant plus chez leurs parents, soutien aux filles-mères qui voudraient terminer leur cours secondaire, plus de prêts/bourses aux étudiants
- Améliorer l'éducation des jeunes dans les écoles, adapter le système d'éducation aux différentes problématiques vécues par les jeunes, changer la méthode d'enseignement dans les écoles, augmenter la discipline dans les écoles secondaires
- Plus de conseils et d'orientation aux étudiants, accessibilité à une aide professorale, cours de spiritualité dans les écoles primaires et secondaires
- Plus de sensibilisation, éducation, concernant l'intégration des personnes immigrantes (ex. : cours de religion, bouddhisme, islamisme, hindouisme, cultures diverses, etc.)
- Sensibilisation et éducation aux problèmes sociaux (emploi, itinérance, troubles psychologiques, etc.)

23

Encadrement, aide et soutien des jeunes

- Encadrement et meilleure écoute des jeunes, meilleur encadrement des étudiants afin de diminuer les échecs et abandons scolaires
- Plus d'aide pour faciliter la vie des jeunes, plus de soutien des jeunes dans le besoin et les motiver dans la vie (ex. : « *aider les jeunes parents qui ont de la misère à subvenir à leurs besoins* »)
- Augmenter la motivation des jeunes pour plus d'éducation et formation
- Faire confiance aux jeunes
- Plus d'échanges interculturels et meilleure sensibilisation sur des sujets divers
- De l'aide pour les jeunes de la rue et aux plus démunis, plus d'organismes pour subvenir aux besoins des gens pauvres, organismes de distribution de nourriture pour étudiants

22

Activités et loisirs

- Plus d'activités dans tous les domaines (sport, études, etc.), dans les parcs et écoles, dans les quartiers pauvres, activités de regroupement pour les jeunes, activités sans frais pour les adolescents et les jeunes adultes, permettant l'échange et la connaissance de l'autre
- Création de nouvelles maisons de jeunes et centres communautaires pour les 18-30 ans, ouverture en soirée des centres de jeunes
- Plus de programmes parascolaires, plus de lieux de rencontre et d'expression
- Plus d'espaces et d'équipements sportifs dans les arrondissements pour aider les jeunes défavorisés à sortir de la délinquance et du cercle des gangs de rue (*snow-parks* l'hiver et *skates-parks* l'été), entretien des terrains de sport

22

Information

- Meilleure accessibilité et diffusion de l'information
- Création de centres ou de magazines d'information pour les jeunes (ex. : bulletin d'information sur les ressources concernant les jeunes, services communautaires et culturels, etc.)
- Informer les jeunes des services qui leur sont dédiés, des opportunités qui leur sont offertes
- Que les jeunes soient plus informés sur les organismes publics jeunesse qui les représentent, comme le CjM et le Conseil permanent de la jeunesse
- Plus de « promotion » et publication des ressources, des organismes œuvrant pour les jeunes dans la rue

19

Environnement et propreté

- Plus d'engagement et d'actions pour la protection de l'environnement, poser des gestes concrets en matière de développement durable (respect du protocole de Kyoto, réglementation sur l'emballage)
- Plus de parcs et d'espaces verts, toits verts
- Propreté de la ville, nettoyage des quartiers qui sont très sales, plus de poubelles et de bacs et plus d'entretien de l'environnement, « *La ville n'est pas assez entretenue* »
- Service de compostage public
- Lutte contre l'insalubrité dans les quartiers défavorisés

15

Accessibilité des services

- Amélioration de l'accessibilité des services et des lieux publics, plus de services pour les 18-30 ans et de services gratuits pour les jeunes, plus de services en anglais pour les anglophones
- Augmentation qualitative des services, meilleure visibilité des services
- Augmentation des prestations d'aide sociale, plus de fonds publics pour les services destinés aux jeunes
- Ouverture des bibliothèques les soirs un peu plus tardivement
- Plus grande accessibilité aux activités artistiques et au matériel mis à disposition par la Ville
- Services favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et des immigrants, meilleure accessibilité des services destinés aux jeunes de la rue, regroupements étudiants entre les écoles

12

Vie pratique

- Gratuité des services, réduction du coût de la vie, « *la vie est trop chère!* » (ex. : avoir accès à des cours gratuits dans les centres culturels)
- Réduction des coûts pour les étudiants, prix étudiants dans certains commerces et services
- Réduction des taxes, du prix de l'interurbain
- Former des groupes de jeunes venant des régions pour une meilleure intégration

12

Financement jeunesse

- Plus d'aide et de promotion pour les organismes jeunesse (ex. : améliorer la visibilité des maisons de jeunes)
- Plus de fonds aux organismes communautaires, plus d'aide financière aux programmes artistiques
- Plus d'embauche de travailleurs de rue
- Plus de soutien financier aux jeunes entrepreneurs sociaux pour leurs projets
- Plus de ressources financières pour les jeunes, augmenter le salaire minimum

10

Participation citoyenne

- Donner le droit de parole aux jeunes dans la prise de décision
- Écrire des recommandations pour la jeunesse afin de poser des actions concrètes
- Trouver des solutions aux problèmes des jeunes en fonction des réalités de chaque quartier
- Tenter de rapprocher les jeunes selon leurs activités et centres d'intérêt et non pas seulement par leur situation géographique, privilégier plus le travail de terrain avec les jeunes
- Sensibilisation politique afin de mieux leur faire comprendre les politiques sociales touchant les jeunes
- Valorisation des jeunes issus des communautés culturelles
- Plus de civisme et d'entraide entre les jeunes
- Lutte contre le racisme chez les jeunes, leur montrer qu'ils ne sont pas différents

9

Sécurité

- Meilleure sécurité, moins de violence dans les rues
- Moins de gangs de rue
- Ne plus augmenter le nombre de policiers et « *régler les problèmes de criminalité à leur source* »

7

Divers

- Avoir plus de respect pour les jeunes adultes
- Moins juger les jeunes mères de 14 à 18 ans
- Meilleur investissement des familles, « *Les familles doivent faire plus* », amélioration des soins de santé

4

- En tête de liste des domaines permettant d'améliorer les conditions de vie des jeunes adultes se place le transport urbain. Le logement occupe la seconde position. Les jeunes adultes accordent notamment une grande importance à « être bien logés », à l'aide et aux diverses prestations sociales en matière de logement. On constate donc que leurs préoccupations principales se réfèrent à une meilleure qualité de vie.
- En outre, il apparaît que les besoins des jeunes augmentent avec le temps. Ils sont beaucoup plus nombreux et fournis que durant la période de l'adolescence.
- On constate également que de l'adolescent (12-17 ans) au jeune adulte (18-30 ans), l'ordre et l'agencement des priorités change de façon très nette. Alors que la tranche d'âge 12-17 ans priorisait les sports et loisirs, la sécurité et l'environnement et la propreté, les 18-30 ans ont plus à cœur les questions de transport, de logement et d'emploi.
- La préoccupation pour l'environnement demeure également (notamment à travers la question des transports) et il semblerait que les jeunes adultes s'y impliquent.
- Aussi, l'éducation, la participation à des activités et loisirs, l'accessibilité des services sont des préoccupations à prendre en compte en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des jeunes adultes et le développement de leur sentiment d'appartenance.
- En revanche, la sécurité n'apparaît pas constituer, comparativement aux adolescents, une priorité pour les jeunes adultes.

QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR LE SONDAGE AUPRÈS DES 12-17 ANS

1. Être citoyen, c'est...

- Participer activement à la vie de la Ville.
- Voter aux élections
- Être solidaire et aider les autres, avoir des relations de bon voisinage.
- Bouger, être actif, s'investir ou soutenir une cause
- Être membre actif d'un club, d'une association ou d'une organisation

2. Quels sont tes principaux domaines d'activités ou d'intérêt?

- Arts et culture
- Sports et loisirs
- Politique
- Éducation
- Environnement
- Santé
- Solidarité.
- Jeunesse.

Autre (précise) _____

3. Combien de temps accordes-tu à ce type d'activités?

- Beaucoup de temps
- Assez de temps
- Un peu de temps
- Pas de temps du tout

4. As-tu déjà participé aux activités des...

- Maisons de jeunes.
- Maisons de la culture
- Bibliothèques
- Associations d'élèves
- Associations religieuses
- Clubs de sports et de loisirs
- Aucune de ces activités.

5. As-tu déjà eu un emploi?

- Bénévole
- Rémunéré
- Non

6. À quelle fréquence as-tu exercé cet emploi?

- Très souvent
- Souvent
- Rarement
- Je n'ai jamais exercé un emploi

7. Te sens-tu concerné(e) par l'actualité?

- Oui
- Non

8. As-tu déjà participé à des activités jeunesse à Montréal?

- Oui
- Non

9. Es-tu fier(e) de vivre à Montréal?

- Oui, je suis très fier(e)
- Oui, je suis assez fier(e)
- Non, je ne suis pas fier(e) du tout
- Ça n'a pas d'importance pour moi

10. Fais-tu partie d'un(e)...

- Club sportif ou de loisirs
- Groupe de musique, de danse ou chorale
- Association d'élèves
- Association religieuse
- Organisation jeunesse

Autre (précise) _____

11. Aimes-tu le quartier où tu habites?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non, pas du tout

Pourquoi? (précise) _____

12. Selon toi, Montréal est une ville...

- Agréable
- Accueillante
- Multiculturelle.....
- Internationale
- Sécuritaire.....

Autre (précise) _____

13. Qu'aimes-tu le plus à Montréal?

- Les parcs et les espaces verts
- Les bibliothèques
- La population de toutes origines.....
- Les piscines gratuites et les terrains de sport
- Les maisons de jeunes.....

Autre (précise) _____

- Rien de tout ça

14. Être jeune à Montréal, c'est...

- Plutôt facile (cool)
- Plutôt difficile
- Je ne sais pas

15. Connais-tu le nom du maire de Montréal?

- Bertrand Tremblay
- Jean-Pierre Tremblay
- Gérald Tremblay.....
- Marcel Tremblay.....

16. Inviterais-tu un(e) ami(e) habitant une autre ville à venir habiter à Montréal?

(N.B. : N'oublie pas de dire pourquoi!)

Oui

Non

Pourquoi? (précise) _____

17. Que proposes-tu pour améliorer la vie des jeunes à Montréal?

18. Tu es un(e) jeune...

Garçon.....

Fille.....

19. Quelle est ta tranche d'âge?

Entre 12 et 14 ans

Entre 15 et 17 ans

20. Dans quel arrondissement ou quartier habites-tu?

- Ahuntsic-Cartierville.
- Anjou.
- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
- Lachine
- LaSalle
- Le Plateau-Mont-Royal.
- Le Sud-Ouest
- L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Montréal-Nord
- Outremont.
- Pierrefonds-Roxboro.
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.
- Rosemont-La Petite-Patrie
- Saint-Laurent.
- Saint-Léonard
- Verdun.
- Ville-Marie
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

21. Quelle est ta nationalité?

- Canadienne
- Non canadienne.

22. Quelle est ton origine?

- Québécois(e) de souche

Autre (précise) _____

23. Fréquentes-tu une école, un cégep ou un autre établissement d'enseignement?

- Oui
- Non

24. Quel est ton niveau de scolarité?

- Primaire.
- Secondaire.
- Collégial
- Universitaire

Autre (précise) _____

25. Tu habites...

- Avec tes parents
- Seul(e).....
- En couple avec enfant(s).....
- En couple sans enfant(s).....

26. Quelle est la langue parlée le plus souvent à la maison?

- Français.....
- Anglais
- Français et anglais.....

Autres (précise : italien, espagnol, etc.) _____

Merci pour ta participation !

QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR LE SONDAGE AUPRÈS DES 18-30 ANS

1. Pour vous, « s'engager », c'est :

- Agir pour le bien-être de sa communauté.
- S'investir dans des activités de bénévolat ou de volontariat.
- Prendre sa place dans la société
- Participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de son quartier
- Faire preuve d'entraide et de solidarité envers autrui.
- Bouger, être actif, communiquer, rester informé et connecté.

2. Comment exercez-vous votre rôle de jeune citoyen?

- En participant à des manifestations locales, à des débats publics.
- En vous impliquant au sein d'un organisme à but non lucratif.
- En vous informant sur les enjeux de votre ville, de votre quartier.
- En exerçant votre droit de vote
- Sans opinion

3. Selon vous, les jeunes s'engagent dans la vie locale pour...

- Influencer les décisions et donner leur opinion.
- Supporter une noble cause
- Soutenir un organisme à but non lucratif
- Contribuer au développement de leur communauté, de leur quartier.
- Acquérir de l'expérience.
- Parfaire leurs compétences
- Mieux connaître un secteur d'activité.
- Développer leur réseau de contacts.
- Sans opinion

4. Dans quels domaines vous impliquez-vous actuellement?

- Les arts et la culture
- Les sports et les loisirs
- La démocratie et la citoyenneté
- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- La diversité culturelle et la lutte contre le racisme
- Les droits de la personne
- L'accès à l'éducation
- L'entrepreneuriat
- L'environnement et le développement durable
- La jeunesse
- L'emploi
- La condition des femmes
- La religion et la spiritualité
- La santé et la recherche du bien-être
- La ville et l'aménagement urbain
- La solidarité internationale
- Autre domaine
- Je ne suis pas impliqué(e)

5. Évaluez votre degré d'implication dans le domaine que vous avez sélectionné à la question 4 :

- Très impliqué(e)
- Assez impliqué(e)
- Peu impliqué(e)
- Pas du tout impliqué(e)

6. Si vous avez répondu « Je ne suis pas impliqué(e) » à la question 4, quelle est la principale raison qui vous empêche de vous impliquer dans l'un de ces domaines?

- Manque de temps
- Manque d'argent
- Manque de motivation
- Manque d'intérêt
- Aucun des domaines cités ci-dessus (question 4) ne me correspond

7. Au cours de ces 12 derniers mois, dans quels types d'organismes vous êtes-vous impliqué(e)?

- Organismes culturels ou artistiques
- Associations, clubs de sports et de loisirs
- Partis politiques
- Organismes d'entraide et d'œuvres caritatives
- Organismes ou médias communautaires
- Groupes de pression
- Associations étudiantes, groupes ou conseils d'étudiants
- Regroupements de jeunes entrepreneurs
- Groupes d'intérêt
- Organisations jeunesse
- Coopératives
- Syndicats
- Organisations de femmes
- Organismes publics ou parapublics
- Associations confessionnelles ou religieuses
- Organismes de coopération internationale
- Autres organismes
- Aucun type d'organisme

8. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous exercé une activité bénévole?

- Oui
- Non

9. À quel moment participez-vous à des activités bénévoles?

- Pendant les congés scolaires, universitaires
- Durant les temps libres
- Pendant la période estivale
- Je n'y participe à aucun moment

10. Évaluez la fréquence de votre contribution bénévole?

- Très souvent (plusieurs fois par semaine)
- Souvent (au moins 1 fois par mois)
- Peu souvent (quelquefois dans l'année)
- Rarement (1 fois par an)
- Jamais

11. Vous sentez-vous concerné(e) par les enjeux qui touchent votre communauté?

- Très concerné(e)
- Assez concerné(e)
- Peu concerné(e)
- Pas du tout concerné(e)

12. Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous participé à un événement relié à la jeunesse (activité festive, rencontre, forum, atelier, débat...)?

- Oui
- Non

13. Avez-vous participé à l'École d'été 2006 de l'Institut du Nouveau Monde (INM)?

- Oui
- Non

14. Êtes-vous fier(e) d'être Montréalais(e)?

- Très fier(e)
- Plutôt fier(e)
- Pas fier(e) du tout
- Ça n'a aucune importance pour moi

15. Vous-vous sentez appartenir à...

- Une collectivité (ville, arrondissement, quartier)
- Un groupe communautaire
- Un réseau ou regroupement professionnel
- Un groupe d'individus (partageant les mêmes intérêts et valeurs)
- Un parti politique
- Une association confessionnelle ou religieuse

16. Selon vous, Montréal est...

- Une ville où il fait bon vivre pour ses habitants
- Une ville accueillante et festive séduisant les touristes et les immigrants
- Un pôle attractif pour les gens d'affaires
- Une métropole culturelle d'avant-garde
- Une ville internationale et cosmopolite
- Une ville de savoirs et de technologie
- Une ville sécuritaire et accessible
- Rien de tout ça

17. Parmi les choix suivants, qu'appréciez-vous le plus à Montréal?

- La diversité culturelle de sa population
- L'accès aux savoirs et à la culture.....
- Ses parcs et ses espaces verts
- Son patrimoine architectural
- Son cadre de vie agréable
- L'accessibilité de ses services
- Rien de tout ça

18. Votre vie à Montréal est plutôt...

- Un choix personnel
- Une décision familiale
- Une nécessité professionnelle ou financière
- Un choix relié à vos études
- Tout juste une étape temporaire, un passage.....

19. Au cours de ces 12 derniers mois, et durant vos temps libres, quels sont les lieux que vous avez le plus fréquenté?

- Festivals et salons professionnels
- Maisons de la culture et bibliothèques
- Terrains et équipements sportifs (terrains de hockey, basket-ball, soccer, piscine...) . . .
- Parcs, squares et espaces verts
- Centres communautaires.....
- Organisations jeunesse
- Cafés, bars et boîtes de nuit
- Autre

20. Quels sont les types de services que vous utilisez le plus souvent?

- Aide au logement/hébergement d'urgence
- Aide à l'emploi
- Services de dépannage
- Soins médicaux
- Aucun service

21. Considérez-vous être bien informé(e) des services offerts par la Ville de Montréal et le secteur communautaire pour la jeunesse montréalaise?

- Très bien informé(e)
- Assez informé(e).....
- Peu informé(e)
- Pas du tout informé(e).....

22. Estimez-vous que les conditions de vie des jeunes montréalais (18-30 ans) sont...

- Plutôt faciles
- Plutôt difficiles

23. Si la région vous offrait des meilleures conditions de vie (logement, emploi, éducation, services...) feriez-vous le choix de quitter Montréal pour aller vous établir en région?

- Oui, je le ferais
- Non, absolument pas.....
- Peut-être, je ne sais pas encore

24. Que proposeriez-vous pour améliorer les conditions de vie des jeunes Montréalais?

25. Quel est votre sexe?

- Homme
- Femme.....

26. Quelle est votre tranche d'âge?

- Entre 18 et 24 ans
- Entre 25 et 30 ans

27. Dans quel arrondissement habitez-vous?

- Ahuntsic-Cartierville.
- Anjou.
- Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- Lachine
- LaSalle
- Le Plateau-Mont-Royal.
- Le Sud-Ouest
- L'Île-Bizard–Sainte-Genève
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Montréal-Nord
- Outremont
- Pierrefonds–Roxboro
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Rosemont–La Petite-Patrie
- Saint-Laurent.
- Saint-Léonard
- Verdun.
- Ville-Marie
- Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

28. Vous êtes né(e)...

- À Montréal
- Ailleurs au Québec
- Dans une autre province
- Hors du Canada.

29. Quelle est votre nationalité?

- Canadienne
- Non canadienne.

30. Si vous n'avez pas la nationalité canadienne, quel est votre statut au Canada?

- Résident(e) permanent(e)
- Réfugié(e)
- Étudiant(e)
- Autre

31. Quelle est votre origine?

- Québécois(e) de souche
- Amérindien(ne)/Inuit(e)/Métis(se)
- Afrique, Haïti, Chine, pays arabes, Amérique latine, Caraïbes, etc. (minorité visible)
- Allemagne, Grèce, Italie, Russie et autres pays de l'Est (minorité ethnique)
- Autre

32. À la rentrée 2006, fréquentez-vous un établissement d'enseignement (cégep, université, autre...)?

- Oui
- Non

33. Quel est votre niveau de scolarité?

- Primaire
- Secondaire
- Collégial
- Universitaire
- Post-universitaire
- Autre

34. Êtes-vous actuellement en emploi?

- Temps plein
- Temps partiel
- Emploi saisonnier
- Autre

35. Quel est votre état civil?

- Célibataire
- Marié(e)
- Conjoint(e) de fait
- Séparé(e)
- Divorcé(e)
- Veuf, veuve

36. Vous vivez...

- Avec vos parents
- Seul(e).....
- En colocation
- En couple sans enfant(s).....
- En couple avec enfant(s).....

37. Quelle est votre langue d'usage (langue parlée le plus souvent à la maison)?

- Français.....
- Anglais
- Français et anglais
- Autres (italien, espagnol, créole...)

38. Quel est votre revenu annuel?

- Sans revenu
- Moins de 1 000 \$
- de 1 000 à 9 999 \$
- de 10 000 à 19 999 \$
- de 20 000 à 29 999 \$
- de 30 000 à 39 999 \$.....
- de 40 000 à 49 999 \$.....
- de 50 000 à 59 999 \$.....
- 60 000 \$ et plus.....

Merci pour votre participation!

LIEUX DE DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES

Questionnaire 12-17 ans

1. Équipe Rivière-des-Prairies
2. École Daniel-Johnson, Pointe-aux-Trembles
3. École secondaire Jean-Groulx, Rivière-des-Prairies
4. Centre de promotion communautaire Le Phare, RDP
5. Youth Leadership Center, RDP
6. Centre communautaire CDN
7. École secondaire Dalbé-Viau, Lachine
8. Table de concertation jeunesse, Hochelaga-Maisonneuve
9. Lachine événement Multi show
10. Maison des jeunes l'Adozone, arr. Sud-Ouest
11. Centre d'animation l'Exit, LaSalle
12. Centre des jeunes l'Escale, Montréal-Nord
13. Maison des jeunes l'Escampette, arr. Sud-Ouest
14. Projet Love-Vivre sans Violence, arr. Sud-Ouest
15. Maison des jeunes La Galerie, arr. Sud-Ouest
16. Maison des jeunes, Rivière-des-Prairies
17. Jeunesse Unie, Parc-Extension
18. Réseaux divers (des membres du CjM)

Questionnaire 18-30 ans

1. HEC
2. École Daniel-Johnson, Pointe-aux-Trembles
3. Maison des jeunes la Galerie, arr. Sud-Ouest
4. Collège de Maisonneuve
5. Collège Ahuntsic
6. Collège de Rosemont
7. Cégep du Vieux-Montréal
8. Carrefour jeunesse emploi Sud-Ouest
9. Carrefour jeunesse emploi Côte-des-Neiges
10. Maison des jeunes l'Escampette, Sud-Ouest
11. Maison des jeunes l'Adozone, Sud-Ouest
12. Centre d'animation l'Exit, LaSalle
13. École d'été 2006 INM + UQAM
14. Lachine, événement Multi show
15. Réseaux divers (des membres du CjM)

ANNEXE 2
CONSULTATIONS PUBLIQUES RÉALISÉES AUPRÈS
DES JEUNES MONTRÉALAIS DE 12 À 30 ANS

RECOMMANDATIONS

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES JEUNES MONTRÉLAIS

INTRODUCTION

La Ville de Montréal a, depuis longtemps, fait de la jeunesse (les jeunes âgés de 12 à 30 ans) sa clientèle prioritaire et a développé un réseau de partenaires avec lequel elle a conçu et mis sur pied des mesures, des programmes et des activités afin de favoriser l'émergence de projets PAR et POUR les JEUNES. Cette philosophie d'intervention qui place le jeune au centre des actions, lui permet d'exprimer ses goûts, ses intérêts et ses talents, influence les façons de faire de nombreux partenaires et donne la chance aux jeunes eux-mêmes de devenir des leaders positifs dans leur communauté, de leur ville.

La Ville, consciente qu'elle ne peut actualiser seule l'ensemble des actions pouvant assurer le plein développement de la jeunesse, a fait le choix de travailler en concertation avec les forces vives des quartiers et les jeunes eux-mêmes. En effet, la Ville de Montréal et ses arrondissements travaillent directement avec les milieux de vie et les organisations présentes dans les différents secteurs d'intervention à la réalisation d'activités de sports, de loisirs, de projets et de démarches en développement social et de participation citoyenne, en relations interculturelles, en prévention, en médiation et résolution de problèmes, par des programmes d'activités parascolaires, en environnement, etc. Bien enracinés dans leur quartier, les organismes communautaires jeunesse (ex. : tables de concertation, centres de loisirs, maisons de jeunes, coopératives jeunesse de services, travailleurs de rue, etc.) et les institutions locales (les écoles, le Service de police, les CSSS, les intervenants municipaux, etc.) connaissent bien les réalités locales et les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des jeunes et de leurs familles. Dans ces actions, le rôle des intervenants de terrain est majeur puisqu'ils sont les modèles de réussite et les adultes significatifs qui influencent la vie des jeunes et qui créent une relation de confiance. Grâce au travail de ces intervenants, qui agissent en prévention, les jeunes sont mieux outillés et sont moins vulnérables face aux problématiques.

(tiré de l'*Avis de la Ville de Montréal portant sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du Gouvernement du Québec* – dépôt adopté au comité exécutif du 20 juillet 2005 CE051417)

La commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens aimerait remercier tous les intervenants, particulièrement les jeunes, qui se sont déplacés lors des trois séances publiques sur le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais.

Les propos recueillis ont été très constructifs et éclairants sur la situation des jeunes à Montréal. À la lumière des interventions tenues lors de ces séances publiques, la commission recommande :

Considérant que la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle a développé une approche en « intervention de milieu », en concertation avec les 19 arrondissements et les directions corporatives concernées, et des Priorités jeunesse municipales 2007-2009;

L'ANIMATION DANS LE MILIEU

RECOMMANDATION 1

En collaboration avec les arrondissements, d'axer les actions de la Ville de Montréal en matière jeunesse sur l'intervention dans le milieu afin de miser sur la valorisation des jeunes. Cela peut se traduire par le développement d'activités avec les jeunes afin qu'ils en partagent les objectifs et qu'ils se sentent engagés et écoutés;

RECOMMANDATION 2

De faciliter le réseautage avec le milieu scolaire et les organismes jeunesse reconnus par les services corporatifs et les arrondissements pour mieux rejoindre les jeunes et, ainsi, faire connaître les programmes, services et activités de la Ville;

RECOMMANDATION 3

De privilégier la récurrence dans le soutien financier des organismes voués à la jeunesse afin de favoriser la multiplication des interventions sociales et, ainsi, assurer une stabilité dans les actions entreprises auprès des jeunes;

L'OFFRE DES ACTIVITÉS

RECOMMANDATION 4

D'inciter les arrondissements à revoir l'offre de services et les infrastructures en sports, loisirs et culture afin de les adapter aux goûts et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, en particulier pour les 12-17 ans, et de vérifier la possibilité que l'administration municipale supporte financièrement des projets en partenariat avec les arrondissements;

RECOMMANDATION 5

En collaboration avec les arrondissements, d'évaluer la possibilité de mettre en place une programmation destinée aux adolescents par le biais des Maisons de la culture et des autres lieux de diffusion culturelle;

RECOMMANDATION 6

En collaboration avec les arrondissements, de favoriser, à moindre coût, une place à la relève dans la programmation et dans l'accessibilité aux maisons de la culture et aux autres lieux de diffusion culturelle;

RECOMMANDATION 7

De développer, de concert avec les arrondissements, des lieux de rencontre selon les besoins des différentes clientèles jeunesse;

RECOMMANDATION 8

D'inciter et/ou de supporter le développement d'activités interarrondissements, ce qui favoriserait le renforcement du sentiment d'appartenance;

RECOMMANDATION 9

Que la Ville organise, en collaboration avec les arrondissements et les divers partenaires impliqués, des Jeux de Montréal pour les 12-17 ans et continue de soutenir l'organisation des Jeux de Montréal dédiés aux 6-12 ans;

RECOMMANDATION 10

De mettre sur pied une activité annuelle vouée à la jeunesse, dont la principale clientèle serait les 12-17 ans et dont le concept serait développé par et pour les jeunes;

RECOMMANDATION 11

D'encourager les arrondissements à développer des activités à moindre coût en fonction des moyens financiers des jeunes;

RECOMMANDATION 12

De développer de nouveaux forfaits destinés aux jeunes afin de faire connaître certaines activités de la Ville (muséums nature, activités culturelles, etc.) et d'assurer une meilleure promotion de la carte Accès Montréal auprès des jeunes;

RECOMMANDATION 13

D'encourager les arrondissements à développer des activités qui favorisent les échanges intergénérationnels et interculturels;

RECOMMANDATION 14

D'assurer une meilleure diffusion de l'information sur les programmes d'emplois à la Ville de Montréal, destinés aux jeunes, comme le programme Placement Carrière-Été et le programme de Parrainage professionnel;

RECOMMANDATION 15

D'évaluer la possibilité de mettre sur pied un programme de stages à l'étranger destiné aux jeunes;

RECOMMANDATION 16

De supporter des initiatives visant à faciliter l'intégration, l'encadrement et l'accueil des jeunes en provenance des régions extérieures à Montréal;

RECOMMANDATION 17

D'organiser, en collaboration avec les arrondissements, des activités pour les jeunes favorisant la démocratie municipale : tournée d'écoles, programme conseiller d'un jour, conseils d'arrondissement pour les jeunes, etc., ce qui permettrait également aux élus de mieux connaître la réalité des jeunes;

RECOMMANDATION 18

Que l'administration municipale poursuive les discussions avec le gouvernement du Québec afin de relancer un programme dont les actions sont orientées sur les quartiers défavorisés, tel le programme de Renouveau urbain;

L'ENVIRONNEMENT

Considérant que la Ville de Montréal s'est dotée, en 2005, du premier Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise;

Considérant que ce plan s'appuie sur quatre principes directeurs, à savoir une collectivité au cœur du développement durable, une meilleure qualité de vie, une protection accrue de l'environnement et une croissance économique durable;

RECOMMANDATION 19

D'organiser, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires du milieu, tels que le réseau scolaire, plus d'activités s'adressant particulièrement aux jeunes, dont la toile de fond est l'environnement;

RECOMMANDATION 20

De poursuivre les efforts pour faire de Montréal une ville verte, qui se démarque par ses actions des autres grandes villes canadiennes et américaines;

LE TRANSPORT EN COMMUN

Considérant que la vision et les orientations du Plan de transport de la Ville de Montréal ont été présentées en 2005;

Considérant que la version finale du Plan de transport est en cours d'élaboration;

RECOMMANDATION 21

D'évaluer la possibilité d'offrir plus de dessertes en transport en commun pour les secteurs Est (exemple : Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles) et Ouest (exemple : Sainte-Geneviève, Pierrefonds, Roxboro, L'Île-Bizard) de l'île de Montréal;

L'HABITATION

Considérant que les jeunes familles sont grandement susceptibles d'opter pour la banlieue en raison du prix et de la grandeur des logements et des propriétés disponibles à Montréal;

RECOMMANDATION 22

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine renforce et/ou définisse, en partenariat avec le gouvernement du Québec, des actions favorisant le développement de logements abordables, selon les besoins des jeunes familles, des étudiants, des finissants à la recherche d'un premier emploi, etc.;

RECOMMANDATION 23

Avec la collaboration des arrondissements, de sensibiliser les promoteurs et les constructeurs au développement d'alternatives écologiques (LEED) et au développement de projets conçus pour les jeunes familles;

LA PROPRETÉ

Considérant que le comité exécutif a adopté, le 13 décembre 2006, le Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010;

Considérant qu'une des cinq cibles d'intervention de ce programme est l'affichage sauvage sur le domaine public et les graffitis sur les domaines public et privé;

Considérant qu'un des moyens d'intervention préconisés est de favoriser davantage la coalition de partenaires, des résidents et des organisations communautaires pour contrer la prolifération des graffitis sur les domaines public et privé;

RECOMMANDATION 24

Que l'Unité de propreté et d'entretien étudie, en collaboration avec les arrondissements, des alternatives créatives pour enrayer le problème de graffitis, que ce soit, par exemple, par l'augmentation du nombre de murs légaux, par l'exposition d'œuvres notamment dans des lieux publics, par l'organisation de concours de dessinateurs afin de laisser l'opportunité aux jeunes de s'exprimer et afin de valoriser le talent;

RECOMMANDATION 25

De développer des activités, dans le cadre des campagnes de propreté, en collaboration avec le milieu scolaire, engageant les jeunes ou émanant d'initiatives de jeunes;

LA SÉCURITÉ

Considérant que le phénomène des gangs de rue compte parmi les enjeux les plus préoccupants pour les jeunes Montréalais, poussant même certains d'entre eux à quitter des quartiers de la ville;

Considérant les mesures prises par le Service de police de la Ville de Montréal qui a mis en place une approche intégrée basée sur quatre axes d'intervention : répression, prévention, communication et recherche;

Considérant les deux comités de la Ville – le comité directeur du SPVM et le comité directeur Ville de Montréal/gangs de rue – créés pour comprendre et contrer le phénomène des gangs de rue;

RECOMMANDATION 26

D'intensifier et d'actualiser les actions mises en place pour rejoindre et intervenir auprès des jeunes les plus à risque afin d'enrayer le phénomène des gangs de rue;

RECOMMANDATION 27

De reconnaître, d'accentuer et d'encourager le support de la Ville et des arrondissements envers les organismes partenaires dont la mission vise, entre autres, la lutte aux gangs de rue;

RECOMMANDATION 28

D'identifier des actions permettant d'augmenter la sécurité et le sentiment de sécurité des jeunes dans les lieux publics, notamment dans les parcs;

Les recommandations 26, 27 et 28 seront acheminées à la Commission de la sécurité publique.

CONCLUSION

La Ville de Montréal s'associera aux grands partenaires gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés afin d'agir de façon concertée et intégrée sur l'ensemble du territoire montréalais pour assurer une prise en compte des recommandations des jeunes qui ont émané des consultations publiques. Le développement d'un sentiment d'appartenance à Montréal pour et par les jeunes est une démarche qui nécessitera un investissement en temps, en énergie et en ressources. C'est d'abord aux jeunes Montréalaises et aux jeunes Montréalais, notamment aux membres du Conseil jeunesse de Montréal, d'assumer un leadership en cette matière et aux instances comme la municipalité, de leur donner les moyens et un accès aux lieux de décision et d'organisation pour qu'elles/ils puissent faire émerger un Montréal à leur image et répondant à leurs intérêts et à leurs goûts.

ANNEXE 3
RÉSOLUTION DE L'ARRONDISSEMENT DE
L'ILE-BIZARD—SAINTE-GENEVIÈVE

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 3 juillet 2007

Résolution: CA07 28 0202

Félicitations au Conseil Jeunesse de Montréal pour la tenue du tournoi interarrondissement de soccer du 16 juin 2007 à l'arrondissement de Lachine

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De féliciter le Conseil jeunesse de Montréal pour l'organisation et la tenue du tournoi interarrondissement de soccer du 16 juin 2007 à l'arrondissement de Lachine. Ce tournoi, organisé de façon impeccable, est un exemple à suivre pour favoriser l'activité physique des jeunes ainsi que le rapprochement multigénérationnel et interarrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01 1071932026

Mohamed Saâd MOUMNI

Directeur des affaires publiques et du greffe
et secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 4 juillet 2007

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 5 juillet 2007



Mohamed Saâd MOUMNI
Directeur des affaires publiques et du greffe
et secrétaire d'arrondissement

BIBLIOGRAPHIE

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD. « Grandir à Montréal-Nord », *Infonord*, vol. 23, n° 3, septembre 2005, p. 6.

BOURASSA, Bruno, et Geneviève FOURNIER. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Presses de l'Université Laval, coll. Trajectoires professionnelles et marché du travail, Sainte-Foy, p. 3-31.

CIVIC YOUTH STRATEGY, http://vancouveryouth.ca/who_we_are/civic_youth_strategy.

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Impact de la défavorisation socio-économique sur la diplomation des élèves inscrits dans les écoles secondaires publiques de l'île de Montréal*, Montréal, 2003, 55 p.

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS, *L'estime de soi à l'école*, <http://www2.csmb.qc.ca/estimedesoitheorie/appartenance.html>.

CONCOURS ENTREPRENEURS EN ACTION!, http://www.cdec-rpp.ca/pagesN/concours_entr07.html.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL. *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, Montréal, 2004, 64 p.

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL. *La rue mise à nu : prostitution et gangs de rue*, avis, Montréal, 2006, 52 p.

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL. *(514) génération 18-30 ans*, avis, Montréal, 2005, 62 p.

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL. *Favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes montréalais*, avis, Montréal, 2005, 46 p.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES. *Les femmes et le logement à Montréal : portrait de la situation*, Montréal, 2006, 55 p.

DELECOURT, Christian. « L'autorité dans la famille », *La revue d'action juridique et sociale*, n° 241, janvier 2005, p. 29-38.

DEVILLARD, Olivier. *La dynamique des équipes*, Éditions d'Organisation, Paris, 2000, 261 p.

DUCLOS, Germain, et Danielle LAPORTE. « L'école, un milieu de vie, ou comment développer le sentiment d'appartenance à l'école », *Du côté des enfants*, vol. III, 1995, <http://www.acsm-ca.qc.ca/virage/enfance-jeunesse-famille/l-ecole-un-milieu-de-vie.html>.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE, <http://enjeu.qc.ca/projets/index.html>.

FONDATION DU GRAND MONTRÉAL. *Signes vitaux du Grand Montréal, Bilan de santé de la région métropolitaine de Montréal*, Montréal, 2006, 28 p.

FORUM URBAIN MONDIAL 2006, GROUPE DE TRAVAIL DE VANCOUVER. *La ville amie des jeunes*, document de travail, 2006, 100 p.

GIRARD, Chantal, et Normand THIBAUT (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC). *Les déplacements de population s'intensifient de Montréal vers la couronne*, communiqué datant du 1^{er} février 2005, <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2005/fevrier/fevrier0501a.htm>.

GWIAZDZINSKI, Luc. *Sentiment d'appartenance et développement des territoires*, communication au colloque « Le pays, espace pertinent de synergies territoriales », Commissariat général au Plan, Futuroscope de Poitiers, Poitiers, 27-28 mars 1997, http://www.developpement-local.com/article.php?id_article=29.

HABITATION POLYVALENTE. <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/amablo/idloab/urcodh/index.cfm>.

INSTITUT WILLIAM GLASSER. *Théorie du choix/réalité thérapie*, [<http://www.pro-action.ca/rt/tcrt/tc.asp>].

JEUX DE LA RUE. <http://www.cossl.org/pop-rap.htm>.

LE BON DIEU DANS LA RUE. *Dans la Rue, rapport annuel 2005*, Montréal, 2006, 10 p.

MISE AU JEU. <http://www.miseaujeu.org>.

MOURIQUAND, Natacha. « Vaux-en-Velin, Solidarité et saveurs, L'aventure de Cannelle et piment », *Viva magazine*, 24 janvier 2003, http://www.viva.presse.fr/imprimer.php3?id_article=334.

OBSERVATOIRE JEUNES ET SOCIÉTÉ. <http://www.obsjeunes.qc.ca>.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE D'IMMIGRATION ET MÉTROPOLES. *Portrait des populations immigrante et non immigrante, 2001, la Ville et les 27 arrondissements*, pour la Direction des affaires interculturelles de la Ville de Montréal, Montréal, septembre 2004, 8 p.

ORGANISATION DES JEUNES DE PARC-EXTENSION, LE PEYO. <http://www.peyo.org/fr/index.htm>.

PROJET BENNY FARM. <http://www.bennyfarm.org/fr/redevelopment/project.php>.

PROJET CHANTIERS URBAINS. http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/chantiers_urbains/index.shtml.

PROJET SERVICES HORTICOLES, LES POUSSÉS URBAINES. <http://poussesurbaines.com/index.php?page=proj>.

PROJET SEUR. <http://www.seur.qc.ca/projet-seur/index.html>.

PROJET TAPAJ. <http://www.spectrederue.org/activites/projets/tapaj/tapaj.htm>.

PROJET VIDÉO PARADISO. <http://www.onf.ca/aventures/videoparadiso/excursionWeb/index.php>.

SCHETAGNE, Sylvain. *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 2000, 38 p.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE. *Portrait de la jeunesse*, <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/index.htm>.

SOS VELO. <http://www.sosvelo.ca>.

TOHU. <http://www.tohu.ca>.

VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal, un monde de créativité et de possibilités*, notes pour l'allocution du maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Gérald Tremblay, devant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Paris, 2006, 8 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. *La transformation démographique de Montréal et de la région métropolitaine, La répartition de la population sur le territoire de Montréal*, Montréal, 2005, 4 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET URBAIN. *Population, âge et sexe. Les arrondissements de Montréal— Répertoire socio-démographique et classement par variables*, Montréal, 2003, 6 p.

WERTHEIN Jorge. *20 sur 20 aux écoles ouvertes, UNESCO Brasilia*, janvier 2003, http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=32569&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html.

DONNÉES STATISTIQUES

MELS, données non publiées issues de la banque AGIR.

MELS. *Portrait statistique de l'éducation – Région administrative de Montréal (06). Décembre 2003 et décembre 2004*, tableau 5.2.

STATISTIQUE CANADA. *Pro fil des communautés*, recensement de 2006, Ottawa, 2007.

STATISTIQUE CANADA. *Appartenance à la communauté et perception de l'état de santé : Premiers résultats de l'ESCC, janvier à juin 2005*, Ottawa, 2005.

STATISTIQUE CANADA. *Regard sur le marché du travail canadien*, Ottawa, 2005.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Ottawa, 2003.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2001*, Ottawa, 2001.

↙ Saint-Léonard



Rosemont/
la-Petite-Parkie



Montréal-Nord



Rivière
Pointe



Verdun



Plateau Mont-Royal



Mercier/
Hochelaga-
Maisonneuve



Outremont



Île-Bizard/
Sainte-Genève



Saint-Laurent

Ahuntsic/